

# Revue Canadienne

---



## SOMMAIRE

Pages

193 —	I. L'ENFANT DE LA MADONE (poésie).....	Wilfrid Lalonde.
197 —	II. L'INSTRUCTION AU CANADA SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS.....	Philippe Perrier.
205 —	III. CHEZ LES TRAPPISTES DE CHINE.....	A. Van Biervliet.
217 —	IV. LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES AU CANADA.....	* * *
230 —	V. PAR DELÀ LES LIMITES DE NOTRE CAGE (I).....	M. Tamisier.
238 —	VI. CHRONIQUE DES REVUES.....	Elie-J. Auclair.
264 —	VII. A TRAVERS LES FAITS ET LES ŒUVRES.....	Thomas Chapais.
279 —	VIII. NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.....	* * *

---

PUBLICATION MENSUELLE

Dirigée par un groupe de professeurs de l'Université Laval, Montréal

---

LA CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL — Canada





# La Route Populaire



## ENTRE

Montréal et Québec  
Montréal et Ottawa  
Montréal, Joliette et St-Gabriel  
Montréal, Ste-Agathe, Nominingue  
et les Laurentides  
Montréal et les Chutes Shawinigan  
Montréal et Ste-Anne de Beaupré  
Montréal et le Cap de la Magdeleine  
Montréal, Bala et le Muskoka

Montréal, St-Jean, N.B., et les Provinces  
Maritimes  
Montréal, Manchester, Nashua, Lowell,  
Boston et la Nouvelle Angleterre  
Montréal, Toronto, Détroit et Chicago  
Montréal, Sault Ste-Marie, St-Paul,  
Duluth et Minneapolis  
Montréal, Fort William, Winnipeg, Van-  
couver, le Kootenay et la Cote du  
Pacifique.

Empress of Britain

Empress of Ireland

LES PAQUEBOTS

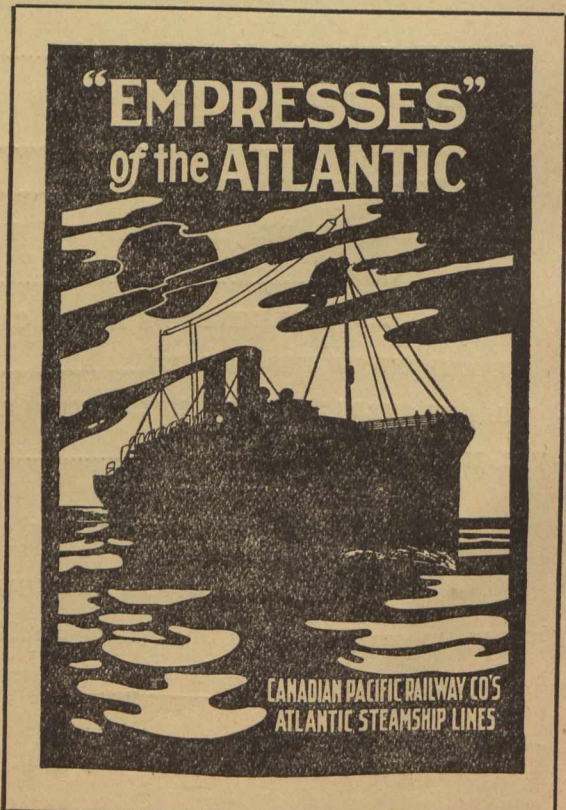
"Empress"

sont les plus modernes  
et les plus rapides faisant  
le service entre les ports  
Canadiens et Liverpool



W. G. ANNABLE,  
Agent Général du Traffic-  
Voyageur pour les  
Paquebots,  
MONTREAL

EMILE J. HEBERT,  
Agent Général Dépt. des  
Voyageurs pour le  
Chemin de Fer,  
MONTREAL





# REVUE CANADIENNE

PARAISSANT CHAQUE MOIS

Formant à la fin de  
l'année deux volumes.

POUR LA REDACTION :  
471, rue Lagouchetière, Ouest  
MONTRÉAL



POUR L'ADMINISTRATION :  
471, rue Lagouchetière, Ouest  
MONTRÉAL

47<sup>e</sup> ANNÉE 1911

CANADA ET ETATS-UNIS . . . . .	\$3.00
FRANCE ET UNION POSTALE . . . . .	18 frs.
ANGLETERRE . . . . .	15 shillings

Prix de la Livraison 25 cts. Union Postale 1.50 frs.

Les abonnements sont pris à l'année jusqu'à révocation formelle faite par le souscripteur (1).— Les abonnements datent du 1er janvier.— Tout souscripteur qui n'a pas formellement renoncé à son abonnement avant le 15 décembre, est considéré comme acceptant un nouvel abonnement pour l'année suivante.

Il sera rendu compte dans le Bulletin bibliographique, de toutes les publications dont on nous fera parvenir DEUX EXEMPLAIRES.

(1) Nos lecteurs sont instamment priés de remarquer que, pour cesser de recevoir la REVUE CANADIENNE, il faut donner avis de son désir, *verbalement ou par écrit*, avant le 15 décembre. Il ne suffit pas, pour se désabonner, de refuser un numéro qui arrive par la poste. Les numéros ainsi refusés sont détruits par les autorités postales, suivant la loi qui régit maintenant les journaux et revues transmis par la malle. Et, comme la REVUE est imprimée par contrat à nombre égal chaque mois, la perte d'un numéro entraîne la perte de tous les numéros correspondants pendant l'année. Il serait injuste de s'attendre à ce que LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE subisse une perte causée par la négligence de l'abonné à se conformer aux conditions de cette publication.



COLLABORATEURS DE LA REVUE CANADIENNE

Pendant les années 1909 et 1910

Mgr Paul Bruchési  
Mgr Archambeault  
MM. J.-L. Archambault  
P.-A. Archambault  
Louis Arnould  
Elie-J. Auclair  
P.-M.-J. Benoit  
Athénais Bibaud  
Bourbeau-Rainville  
Fr. Valentin-M. Breton  
J.-B. Caouette  
Thomas Chapais  
C.-P. Choquette  
Armand Chossegros  
John-M. Clarke  
P.-M. Dagnaud  
L.-O. David  
F.-L. Desaulniers  
E. Dulieux  
Luc Dupuis  
Albert Ferland  
Hector Filiatrault  
E.-M. Flahaut  
Jean Flahaut  
Jules Fournier  
Alphonse Gagnon  
Ernest Gagnon  
Englebert Gallèze

R. P. Galtier  
MM. Henri Garrousteigt  
Henri Gauthier  
Maria Girard-Lagacé  
R. P. Hugolin  
MM. Antonio Huot  
René Labelle  
Séverin Lachapelle  
Charles-A. Lamarche  
M.-A. Lamarche  
J.-A. Lander  
Henri Lemay  
V. Many  
A. Marsan  
A. Nantel  
Philippe Perrier  
Léonidas Perrin  
L.-A. Prud'homme  
A.-B. Routhier  
Lucien Rainier  
E. Saint-Jacques  
Arthur Saint-Pierre  
Joseph Schmitt  
Benjamin Sulte  
Arthur Surveyer  
M. Tamisier



Capital autorisé : \$2,000,000      Capital payé : \$1,000,000  
Réserve et Surplus : \$438,674.48 (au 31 déc. 1910).

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en Juillet 1900  
44 Succursales dans les Provinces de Québec, d'Ontario et du  
Nouveau-Brunswick

**BUREAU DES DIRECTEURS :** *Président*, M. H. LAPORTE, de la Maison Laporte, Martin & Cie, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien; *Vice-président*, M. W. F. CARSLY, de la Maison S. Carsley & Co.; Hon. Louis BEAUBIEN, Ex-Ministre de l'Agriculture; M. G. M. BOSWORTH, vice-président "Canadian Pacific Ry. Co."; M. Alph. RACINE, de la Maison Alphonse Racine & Cie, L. J. O. Beauchemin, de la Librairie Beauchemin Ltée; M. Tancrède BIENVENU, *directeur, gérant-général*.

**BUREAU DE CONTROLE :** *Président*, Hon. Sir Alex. LACOSTE; *vice-président*, Dr E. PERSILLIER-LACHAPELLE, administrateur du Crédit Foncier; Hon. Sir Lomer GOULIN; M. Tancrède BIENVENU, *gérant-général*; J. W. L. FORGET, *inspecteur*; ALEX. BOYER, *secrétaire*.

**INFORMATIONS.** — *Avantages spéciaux de notre département d'épargne.* — 1o Vous pouvez déposer vos argents remboursables à demande et recevoir TROIS p. c. d'intérêt payable semi-annuellement, les 30 juin et 31 décembre de chaque année; 2o Vous pouvez aussi déposer votre argent sur CERTIFICATS DE DEPOTS SPECIAUX, payables à huit jours d'avis et obtenir un taux d'intérêt s'élevant graduellement jusqu'à 3½ p. c. l'an, suivant termes, savoir: Trois mois, 3 p. c. Six mois 3¼ p. c. Douze mois, 3½ p. c. Ces certificats ne sont émis toutefois que pour une somme de \$500. et plus.

**Bureau-Chef** . . . 7 et 9, Place d'Armes  
TANCREDE BIENVENU, gérant-général      A. GIROUX, gérant.

408 Rue Rachel Est, C. A. Roy.      103 Rue Roy, A. Larose.  
742 Rue Ontario Est, J.P. Leblanc.      848 Notre-Dame O., A.E. Prudhomme  
972 Rue Beaubien, Geo. L. Marsolais.

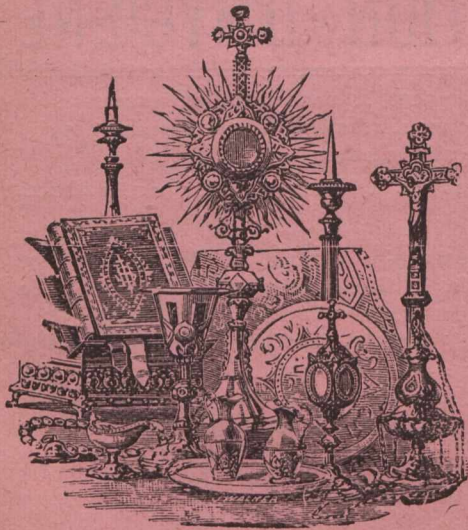
16, Notre-Dame Ouest, Montréal

## J. E. GARREAU

Successeur de

C. B. LANCTOT,

Importateur de Bronzes, Orfé-  
vrie, Ornaments, Says, Mérinos  
Vêtements Ecclésiastiques, Etc.

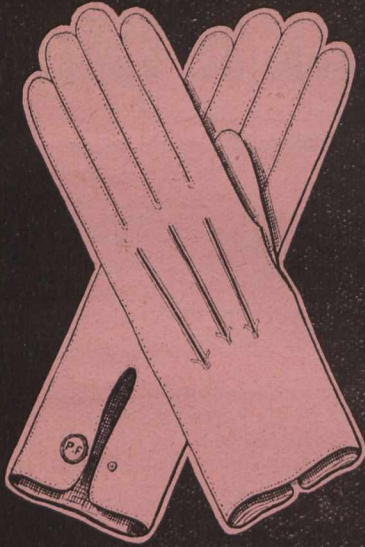


la retourner à nos dépens si elle ne donne pas satisfaction, Bouquets et Fleurs, Lustres en cristaux, Photographies de Statues, etc., et la liste des prix envoyés sur demande. Braies Encens, Encens Arabe, Dominical. Nous avons toujours en mains un assortiment très varié d'objets pour missions à des prix très avantageux. Médailles, Chapelets.

*Spécialités :* Décorations d'Églises, Tentures Funèbres de tous genres.



# GANTS PERRIN



FIL . SOIE CHEVREAU  
GLACE OU SUEDE

QUALITÉ ET COUPE GARANTIES

EN VENTE  
PARTOUT

## SIMPLE QUESTION D'HYGIENE

Médecins et hygiénistes condamnent la consommation excessive que nous faisons de la viande et recommandent l'usage régulier des Céréales, comme base de notre alimentation.

**LES CEREALES OGILVIE** ont conquis la faveur populaire par leur haute qualité toujours uniforme.



La farine d'avoine Ogilvie, le Wheat Marrow Ogilvie, le Golden Meal Ogilvie (blé d'inde finement granulé) Ogilvie Pearl Barley (Orge Perlée) Ogilvie Pearl Hominy (Blé d'inde préparé pour la soupe) offrent, par leur variété, de précieuses ressources pour l'ordonnance des repas et la préparation du menu quotidien.

En vente dans toutes les épiceries.

**The Ogilvie Flour Mills Co., Ltd.**

Par Brevet Royal, Meuniers de S. A. R. le Prince de Galles

MONTREAL ET WINNIPEG



**N. G. VALIQUETTE,**

**LIMITÉE**

Meubles, Tapis, Linoleums, Prélarts,  
Papier-tecture, Rideaux, Draperies,  
Lits et literies, Poêle en fonte et en  
acier.

Reconnue comme une des plus grandes maisons d'ameublement du Canada.

100,000 pieds carrés de plancher complètement remplis d'échantillons.

Chaque prix marqué en chiffres connus et chaque article vendu avec pleine garantie de satisfaction.

Plans et estimés fournis gratuitement pour ameublements d'Eglises, Ecoles, Offices et Edifices publics de toute espèce.

471-477, RUE SAINTE-CATHERINE EST, . . . . . MONTREAL



**CARON FRÈRES**

233-239, RUE BLEURY, MONTREAL

Manufacturiers de Médailles et d'Insignes de  
sociétés, clubs, etc.

**CATALOGUE SUR DEMANDE.**

**FUMEZ** —————

LES CELEBRES CIGARES . . . . .

**BOSTON**

— ET —

**PEG TOP**

Manufacturés par L. O. GROTHE & CIE, Montréal, Qué.



# ...DÉCORATIONS...

La Cie d'Auvents des Marchands

**LIMITÉE**

**25 à 29, RUE NOTRE-DAME EST**

**MONTREAL**

Vendra à grand sacrifice, après les Fêtes du Congrès Eucharistique, un immense assortiment de décorations, convenables pour les processions ou autres manifestations religieuses.

La COMPAGNIE invite spécialement les Messieurs du clergé à venir profiter de cette occasion exceptionnelle de pourvoir leur paroisse de belles décorations à bon marché.



# BANQUE D'HOCHELAGA

Capital autorisé, \$4,000,000

Capital payé, \$2,500,000

Fonds de réserve, \$2,500,000

Total de l'actif, au-delà de \$25,000,000

## DIRECTEURS

Hon. J.-D. Rolland, Prés.

R. Bickerdike, Ecr., M. P. Vice-Prés.

J.-A. Vaillancourt, Ecr., Alp. Turcotte, Ecr.,

E.-H. Lemay, Ecr., J.-M. Wilson, Ecr.,

Hon. F.-L. Béique, C. R.

M.-J.-A. Prendergast, Gérant Général.

F.-G. Leduc, Gérant.

E.-C. Vidricaire, Assistant-Gérant.

O.-E. Dorais, Inspecteur.

**Bureau principal : MONTREAL**

**35 SUCCURSALES EN CANADA**

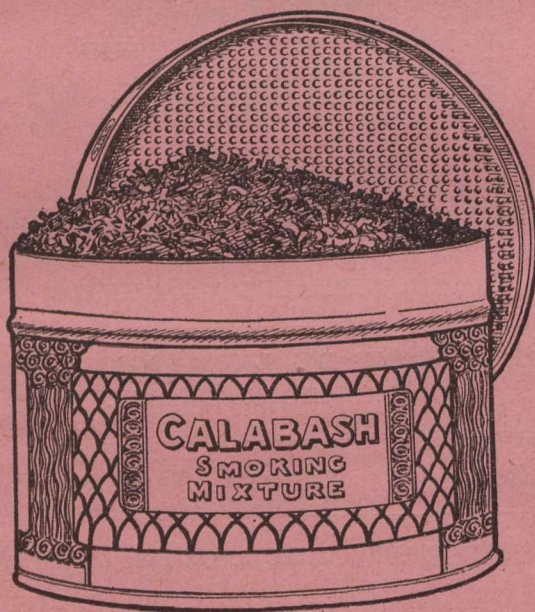
**ETAT PROGRESSIF DE LA BANQUE DEPUIS SA  
FONDATION EN 1874.**

DATES	Capital autorisé	Capital versé	Fonds de réserve	Total de l'actif
31 déc. 1874	\$1,000,000.00	\$ 393,070.00	\$ 15,000.00	\$ 1,021,096.00
31 " 1879	1,000,000.00	639,130.00	15,000.00	1,059,605.00
31 " 1884	1,000,000.00	710,100.00	50,000.00	1,715,366.00
31 " 1889	1,000,000.00	710,100.00	125,000.00	2,859,844.00
31 mai 1894	1,000,000.00	710,100.00	270,000.00	4,942,138.00
31 " 1899	2,000,000.00	1,250,000.00	565,000.00	8,041,009.00
31 " 1904	2,000,000.00	2,000,000.00	1,200,000.00	14,375,184.00
30 nov. 1909	4,000,000.00	2,500,000.00	2,300,000.00	21,999,275.00
30 " 1910	4,000,000.00	2,500,000.00	2,500,000.00	23,768,094.00



Recherchez-vous la qualité ?

# Le Tabac à Fumer CALABASH



Est un mélange de tabacs de  
qualité supérieure

Un humecteur à l'intérieur de chaque couvercle.

En boîtes de 20c, 40c, 75c, et \$1.50



## L'Enfant de la Madone <sup>(1)</sup>

---

Dans un pauvre hameau de la plage bretonne,  
Où le varec s'épand sous le flot qui moutonne,  
Dans un air imprégné des salines fraîcheurs,  
Que les vents de la mer apportent aux pêcheurs,  
Autrefois — l'an précis, ma mémoire l'oublie —  
Vivaient Amel, le brave, et Penhor, la jolie.

Chaque aurore voyait, dès ses premiers reflets,  
Penhor à sa quenouille, Amel à ses filets.  
Au ron-ron du rouet, au bercement de l'onde,  
Chacun rêvait, le jour, dans une paix profonde,  
Au doux repos du soir.

Un nuage pourtant  
Assombrissait leur vie : ils n'avaient pas d'enfant !  
Mère ? ce nom béni, Penhor était jalouse  
De l'entendre ajouter à son beau nom d'épouse ;  
Et du même désir, si tendrement trahi,  
Le coeur d'Amel sans doute était aussi rempli.  
" Femme — dit-il un jour — tisse plus blanc que neige  
Un voile à la Madone. Notre pieux manège  
Peut-être nous vaudra qu'elle accède à nos vœux. "  
" Mais — observa Penhor — j'ai fait ce que tu veux. "  
Et confuse, elle avoue, et, franche, lui dévoile  
Qu'en son absence en mer, elle a tissé tel voile,

---

(1) Tiré d'un conte en prose de Paul Féval et déjà traité par l'auteur dans le *Journal de Française*.



Plus beau, plus transparent que ces brumes d'été  
 Qui du soleil couchant tamisent la clarté.

\* \* \*

Or la Vierge accepta pour sa niche l'offrande  
 Et, des humbles Bretons payant la foi si grande,  
 — Telle s'épanouit une rose au rosier —  
 Fit naître un ange blond au frais berceau d'osier.

\* \* \*

Quand Raoul — c'est le nom du petit — eut neuf jours,  
 Sa mère, désirant le vouer pour toujours  
 A la Madone, alla le porter à l'église...  
 "Le rêve que j'ai fait, mon Dieu, se réalise"  
 — Dit-elle — "Je t'apporte un trésor précieux,  
 Vrai bijou dont l'écrin a la couleur des cieux.  
 A ce signe toujours, dans cette vie amère  
 Rappelle-toi l'enfant, sans oublier la mère..."

Raoul, dans son manteau bleu — du bleu le plus pur —  
 Grandit... tel un lys blanc dans sa conque d'azur...

\* \* \*

Un soir, à l'horizon les ombres s'amoncellent,  
 La tempête mugit et les cieux étincellent ;  
 En proie à la fureur des sombres éléments,  
 Le sol est secoué par d'affreux tremblements ;  
 Sous le souffle des vents, outre immense et trop pleine,  
 La mer, avec fureur, déborde dans la plaine,  
 Monte, renverse tout. Les pêcheurs affolés,



Abandonnant leurs toits par les flots ébranlés,  
Courent, pour échapper à ce nouveau déluge,  
Dans la maison de Dieu se chercher un refuge.  
Or, bien que dominant l'église, la maison  
D'Amel n'est bientôt plus qu'une errante prison.  
Le pêcheur prend son fils et grimpe avec sa femme  
Au grenier. Mais déjà les y gagne une lame  
Dont le trop brusque choc fait chanceler leurs pas.  
Ils montent sur le toit. Y roulant le trépas,  
Le flot les suit. Alors Amel, l'âme angoissée,  
Le cerveau torturé par l'unique pensée  
D'arracher à la mort sa femme et son enfant,  
Sur la scène d'horreur, debout, tel un géant,  
S'efforce de jouer jusqu'à la fin son rôle.  
" Allons femme — dit-il — allons, sur mon épaule !  
Avec le petiot et si le flot montant  
S'arrête à vous, vivez ! Moi, je mourrai content ! "  
A peine a-t-il parlé qu'une lame farouche  
Monte jusqu'à sa joue et lui ferme la bouche.  
Mais il tient bon quand même et, piédestal humain,  
Il les soutient tous deux d'une mourante main.  
Folle de désespoir la faible créature  
Sent la vague bientôt entourer sa ceinture.  
Elle embrasse son fils, son amour, son trésor,  
Et, pour le préserver quelques instants encor,  
L'élève, à bout de bras, au-dessus de sa tête,  
En criant à la mer : " Arrête, monstre, arrête ! "  
Las ! les flots, à sa voix implacables et sourds,  
Sans jamais se lasser, montent, montent toujours.  
Soudain, dans la tourmente, elle croit reconnaître  
La Madone qui sort d'une haute fenêtre  
De l'église ? Emportant avec elle ses fleurs,



Son lis blanc, ses tissus aux brillantes couleurs  
— De pêcheurs naufragés c'était là des offrandes —  
Elle déploie au vent des ailes toutes grandes...  
Mais la Vierge en montant vers son beau Paradis  
A suspendu soudain son vol. Ces bras raidis  
Qui, désespérément, soutiennent hors de l'onde  
Ce mantelet d'azur et cette tête blonde ?  
Elle les reconnaît. " O mon Jésus, je veux,  
— Dit-elle — en ce péril, me rappeler les voeux  
Que la mère m'offrit. Penhor doit être morte ?  
Aussi le père Amel ? Mais l'enfant je l'emporte,  
Mon fils, en votre ciel. " La Vierge, ce disant,  
Se saisit du petit. Mais il est si pesant,  
Pour un si frêle corps, que la Vierge sainte,  
Pour soulever ce poids, se voit soudain contrainte  
De laisser choir son voile, et ses tissus, ses fleurs,  
Sa très riche parure aux brillantes couleurs.  
Puis, redoublant d'effort, la Vierge recommence  
A tirer vers le ciel l'enfant, sans résistance.  
Mais avecque l'enfant, la mère monte aussi,  
Et de même le père ! Ils vont en Paradi !

**Wilfrid LALONDE.**

Montréal, février 1910.



## L'Instruction au Canada sous le Régime Français

Par l'abbé AMÉDÉE GOSSELIN, recteur de l'Université Laval.

**D'**AUCUNS trouveront peut-être ce titre prétentieux. Y a-t-il eu au Canada de l'instruction sous le régime français ? S'est-on préoccupé, même en France, de la diffusion de l'enseignement populaire avant la révolution française ? Il n'y a pas si longtemps que l'un de nos hommes publics canadiens les plus en vue se permettait de le nier avec une belle assurance ! Mais l'accusation d'ignorance qu'on porte contre le peuple français d'avant 1789 n'est pas fondée. Taine, s'est chargé de la réfuter dans son bel ouvrage : *Les origines de la France contemporaine*. " Avant la révolution—écrit-il—les petites écoles étaient innombrables, dans la Normandie, l'Artois, la Flandre française, etc... On en comptait presque autant que de paroisses, en tout probablement 20,000 à 25,000 pour les 37,000 paroisses de France, et fréquentées et efficaces, car en 1789, 47 hommes sur 100 savaient lire et pouvaient écrire ou du moins signer leur nom. " Mais aujourd'hui on se dispense d'étudier ; et nous avons des perroquets qui répètent tout simplement ce qu'ils ont entendu dire par la " libre imbecillité ". Ils se gardent bien de lire Taine ; ils n'ouvriront pas davantage le livre de M. l'abbé Gosselin. Il leur apprendrait pourtant à parler avec un peu plus de respect de nos ancêtres.

C'est un beau livre que celui de M. le recteur de l'Université Laval de Québec ; et c'est une histoire qu'il a écrite, ce ne sont pas



des histoires. Il s'est inspiré aux meilleures sources. Tout ce qu'il affirme, il l'appuie sur un document qu'il sait faire parler avec intelligence.

Chez nous, comme ailleurs, les conditions des travaux historiques se transforment profondément. Nous ne sommes plus au temps où tout homme un peu cultivé croyait pouvoir s'improviser historien. Car il ne suffit pas d'avoir des lettres pour écrire l'histoire. C'est un métier qui exige un apprentissage spécial. Depuis un siècle surtout, nous avons vu des professeurs d'Université, notamment en Allemagne, se faire un très beau nom par leurs oeuvres historiques. En France également, c'est dans les Universités ou au Collège de France que se recrutent la plupart des membres des sections historiques de l'Institut.

Ce n'est pas à dire toutefois que les professeurs seuls soient aptes à écrire l'histoire. Je veux cependant retenir que M. l'abbé Gosselin, par la nature de ses études, a été amené à donner à son livre un caractère technique, dont on doit lui savoir gré. Habitué à serrer la vérité de près et à communiquer exactement les résultats de ses recherches, il expose avec méthode les faits qu'il a aperçus dans les archives de son cher vieux séminaire. Il a parfaitement conscience que la valeur de ses affirmations dépend de la valeur des sources où il a puisé. Aussi bien sait-il à l'occasion en faire une très juste analyse critique, ce qui est de l'essence même de tout bon travail d'histoire.

C'est donc en toute confiance que l'on peut entreprendre la lecture de l'ouvrage de M. l'abbé Gosselin. On constatera très vite sa probité intellectuelle. Entre la certitude complète et le doute parfait, il sait mieux que personne qu'il y a une marge pour les degrés et les nuances.

Voyez, par exemple, ce qu'il dit à la page 266. Après s'être demandé si Garneau n'a pas puisé dans des auteurs sujets à caution pour affirmer que, dans l'enseignement, " les Jésuites réussirent moins bien ici qu'ailleurs, et que leurs classes ne furent jamais con-



sidérables", l'auteur fait cette remarque : " Encore une fois, nous ne prétendons pas que sous le régime français, l'instruction, même secondaire, ait été aussi répandue qu'elle aurait pu et dû l'être ; mais pour être juste, il faudra toujours tenir compte et de la population du pays et des circonstances dans lesquelles se trouvaient placés les colons. Aussi en attendant des documents plus clairs et plus complets, nous aimons mieux ne pas faire d'affirmations trop absolues à ce sujet. " Cet historien probe est aussi un historien sincère. Ce qu'il dit découle étroitement du travail qu'il a fait sur les documents. Il se rend compte de l'importance de sa décision. Il ne la prend pas sans en donner les raisons.

Et maintenant, ce serait un spectacle intéressant que celui qui s'offrirait aux regards, si nous faisons passer sous les yeux de nos lecteurs la théorie des enfants qui fréquentèrent nos écoles primaires sous le régime français. La procession serait sans doute moins imposante que celle qui défila sous les regards attendris du Légat du Pape, lors du récent Congrès Eucharistique de Montréal. Et pourtant, n'est-il pas consolant de constater qu'une année s'était à peine écoulée depuis l'arrivée des quelques familles passées au Canada en 1634, que déjà une école élémentaire était fondée à Québec (page 35).

A mesure que la population s'accrut, on ouvrit d'autres écoles pour la jeunesse canadienne. On ne les connaît probablement pas toutes encore. Mais M. l'abbé Gosselin affirme, preuves en mains, que l'on eut successivement ou simultanément pour les garçons, dans la ville et la région de Québec, quinze écoles primaires, dans la ville et la région de Montréal, dix, et dans la ville et la région des Trois-Rivières, sept. (Voir tableau, page 475).

On se garda bien de négliger l'éducation des filles. Les Ursulines érigèrent pour elles des maisons d'éducation à Québec et aux Trois-Rivières. Les Religieuses de l'Hôpital-Général bâtirent un pensionnat, tandis que les Soeurs de la Congrégation multipliaient à Montréal, à Québec, aux Trois-Rivières et dans les campagnes, des



couvents où les jeunes filles venaient développer leurs facultés, cultiver leur âme, faire germer dans leur coeur les plus belles vertus. On connaît douze maisons ouvertes par elles sous le régime français. (Voir tableau, page 477).

En parcourant le livre de M. l'abbé Gosselin, on se rend compte de tout le zèle que l'Eglise a déployé au Canada pour la diffusion de l'enseignement populaire. On ne la jalousait pas alors ! L'autorité civile, sans vouloir rien usurper, secondait de bonne grâce tous les efforts de l'autorité religieuse pour répandre dans le peuple les connaissances nécessaires à la vie. Chez nous comme ailleurs, nous avons le droit de répéter avec Ozanam—il savait ce qu'il disait lui qui avait étudié la question de très près, en compulsant les vieilles archives de l'histoire—: “ C'est l'honneur de l'enseignement chrétien d'avoir aimé les hommes plus que la science et de leur avoir ouvert à deux battants les portes de l'école. L'Eglise a fondé l'instruction primaire. Elle l'a voulue universelle et gratuite, en ordonnant que le prêtre de chaque paroisse apprit à lire aux petits enfants, sans distinction de naissance et sans autre récompense que les promesses de l'éternité. ”

C'est la leçon de l'histoire aux pays du vieux monde, c'est la leçon de notre histoire à nous aussi. Pourtant, nos esprits avancés voudraient bien se débarrasser de cette Eglise qui a bercé leur enfance et leur jeunesse. Ils sont devenus des hommes, croient-ils, et ils se tournent contre leur mère et la calomnient en disant qu'elle est l'ennemie de la science. On ne craint pas de trouver trop nombreuses les communautés religieuses qui ne veulent cependant prendre la place de personne, ni ne désirent en aucune façon le monopole de l'enseignement. Mais alors, pourquoi s'en prendre à ces bataillons de l'armée pacifique, qui veulent combattre partout et toujours l'ignorance et la corruption des classes pauvres par l'instruction chrétienne des enfants ? On les redoute évidemment à cause de leur valeur. Ils sont forts, en effet, parce qu'ils sont unis par une règle commune. Les considérations de richesse et de gain ne peu-



vent les corrompre, parce qu'ils veulent être pauvres; les affections de famille ne les distraient pas de leurs fonctions, parce que la chasteté les a rendus maîtres d'eux-mêmes; ils sont à l'abri du caprice ou de l'amour du changement, parce qu'ils sont soumis au joug salutaire de l'obéissance. O peuple canadien, respecte toujours l'immense armée des instituteurs et des institutrices qui veulent vraiment travailler à l'établissement du règne de Dieu dans l'âme des enfants, et défendre en même temps la société contre les ravages de l'ignorance et la corruption des mœurs !

Il faudrait bien se garder d'oublier les petites écoles tenues par des fils de famille ou des maîtres ambulants, par de braves notaires ou de bons curés, et qui ne sont pas ou ne seront probablement jamais connues (page 451). Le notaire Séverin Ameau mérite au moins ici une mention spéciale. " Il s'est appliqué à rendre service au public, soit à instruire les enfants, soit à soutenir le chant au service divin " (page 116).

Voilà comment à cette époque on comprenait le devoir social. On ne se reconnaissait pas le droit de s'isoler dans une tour d'ivoire pour contempler les misères de ses semblables. On descendait dans la plaine et on payait de son dévouement sa dette à la patrie naissante. D'autres encore, et M. l'abbé Gosselin en nomme plusieurs à la page 117, travaillèrent également à la diffusion de l'enseignement primaire. Je voudrais pouvoir mentionner ici tous les maîtres d'école qui enseignèrent sous le régime français. C'est Charles Corvoisier, qui fait gravir les premiers degrés de l'échelle du savoir humain aux petits enfants de Sainte-Anne-de-la-Pérade (page 122); c'est Jean-Baptiste Pothier, à Lachine; c'est François Labernade, à Champlain (page 126); c'est Jean-Baptiste Tétro; c'est... ou plutôt ce sont tous ces hommes dévoués qui exercèrent le métier si ingrat qui consiste à cultiver les esprits et à former des volontés. Rendons-leur un hommage ému. Espérons que la patrie reconnaissante traitera avec les honneurs qu'ils méritent tous ceux qui marchent après eux dans la carrière de l'enseignement.



Nos pères, tout en défendant la colonie contre les incursions des sauvages, tout en luttant pour maintenir leurs titres de premiers possesseurs du sol contre d'autres nations envahissantes, ne se contentèrent pas de répandre l'instruction primaire. Ils créèrent de toutes pièces l'enseignement secondaire sur la terre canadienne.

Le collège classique des Pères Jésuites fut établi à Québec dans un temps où la population entière du pays ne dépassait pas quelques centaines d'âmes (page 247). Il fut maintenu sur un bon pied jusqu'à la Cession, et même après, grâce au zèle et au dévouement de la Compagnie de Jésus (page 447).

L'histoire du Petit Séminaire de Québec sous la domination française (387-443) sera pour beaucoup une source précieuse de renseignements inédits. J'y renvoie mes lecteurs avec confiance.

Mais je tiens à souligner au moins d'un mot le zèle éclairé de ceux qui ont ainsi doté notre pays d'institutions bienfaisantes. Je n'ignore pas qu'on peste en certains quartiers contre nos "collèges classiques", que d'aucuns les accablent de leurs sarcasmes. Enseigner du grec et du latin ? Quelle vieillerie ! Et pourtant, c'est un universitaire, M. Emile Faguet, qui a cru devoir écrire en septembre dernier, dans la *Revue des Deux-Mondes*, que "l'habitude du latin apprend à écrire en français" et que "l'habitude de mettre du français en latin et du latin en français force à réfléchir sur le sens des mots, à en voir la portée exacte, la limite précise, à ne pas les prendre pour quelque chose de vague et de *flou* qui veut dire approximativement quelque chose" !

Ajoutons que ce goût des lettres que l'on emportait avec soi dans la Nouvelle-France, n'empêcha pas de fonder aussi l'enseignement technique. Il a certes sa valeur et doit avoir sa place dans un système d'instruction publique, à la condition cependant qu'il ne batte pas en brèche les autres moyens de culture. Cet enseignement spécial, dont on fait tant de cas aujourd'hui, n'est pas précisément une invention moderne. C'est avec une complaisance marquée, où l'on sent poindre comme une fine allusion à certaines déclarations



récentes au sujet de l'importance des études techniques, que M. l'abbé Gosselin cite ce beau passage du *testament politique* de Richelieu : " Comme la connaissance des lettres est tout à fait nécessaire à une république, il est certain qu'elles ne doivent pas être enseignées à tout le monde. Ainsi qu'un corps qui aurait des yeux à toutes ses parties serait monstrueux, de même un Etat le serait-il si tous ses sujets étaient savants. Le commerce des lettres humaines bannirait absolument celui de la marchandise qui comble les Etats de richesses, et ruinerait l'agriculture, vraie nourricière des peuples. C'est par cette considération que les politiques veulent en un Etat bien réglé plus de maîtres ès arts mécaniques que de maîtres ès arts libéraux pour enseigner les lettres. "

Ce n'est que plus tard que ce programme fut totalement mis à exécution en France, et nous aurions mauvaise grâce à prétendre que la colonie devança sur ce point la mère-patrie. Cependant, M. l'abbé Gosselin prouve qu'au Canada, et dès le XVII<sup>e</sup> siècle, " on s'occupa de l'instruction des jeunes gens que la vocation n'appelaient pas à l'état ecclésiastique, et qui, faute de carrières libérales où ils pussent se jeter, se seraient vus forcés de mener une vie oisive et par suite inutile au pays " (page 324). Les écoles des arts et métiers se fondaient pour les enfants qui réussissaient " beaucoup mieux dans les ouvrages des mains " (page 349).

Thiers s'était fait un idéal élevé de l'historien. Il dit dans l'*Avertissement* du XII<sup>e</sup> volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* : " J'ai pour la mission de l'histoire un tel respect, que la crainte d'alléguer un fait inexact me remplit d'une sorte de confusion. Je n'ai alors aucun repos que je n'aie découvert la preuve du fait, objet de mes doutes; je la cherche partout où elle peut être et je ne m'arrête que lorsque je l'ai trouvée, ou que j'ai acquis la certitude qu'elle n'existe pas. " C'est une grande et belle ambition. Je la crois dans l'âme de M. le recteur de l'Université Laval. Mais il est d'autres affections qui le soutiennent dans ses travaux, c'est l'amour de sa patrie et c'est l'amour de notre sainte mère l'Eglise.



Il veut nous faire aimer nos ancêtres, la race à laquelle nous avons l'honneur d'appartenir, la société surnaturelle dans laquelle nous avons été baptisés. En nous rappelant ce que ces preux chevaliers ont fait dans le passé pour assurer notre vie nationale et religieuse, il veut nous les faire admirer sans doute, mais non d'une admiration vaine et stérile. Il veut faire naître dans nos âmes le désir de conserver le dépôt qu'ils nous ont confié, l'ambition de le développer dans le meilleur sens de nos traditions nationales. Ces hommes du passé, ce sont pour nous des "professeurs d'énergie". C'est bien sur cette pensée que M. l'abbé Gosselin quitte son lecteur. "Quoi qu'il en soit — écrit-il — du degré d'instruction de nos pères, ce sont leurs fils, nos ancêtres, qui, grâce à l'éducation religieuse qui ne leur a jamais manqué, grâce aussi au patriotisme éclairé que l'on avait développé chez eux, ont su durant des années de lutttes et d'oppression conserver intactes et léguer à leurs enfants une religion, une langue et des institutions qui sont comme le fond même de notre nationalité, et sans lesquelles le nom de Canadien français dont nous sommes fiers ne serait plus qu'un vain mot."

**Philippe PERRIER.**

---



## Chez les Trappistes de Chine <sup>(1)</sup>

---



PEKING, 4 octobre 1909. — Or donc je suis parti pour la Trappe le dimanche, 12 septembre, par le train quittant le nord de la ville (soit à une lieue et demie du Consulat) à 10 heures de la matinée.

C'est le chemin de fer Péking-Kalgan, à peine achevé, même pas encore inauguré officiellement, et qui probablement traversera un jour toute la Mongolie, pour se raccorder au Transsibérien — ce qui abrègerait encore considérablement le voyage Bruxelles-Péking — qui eut l'honneur de me voiturier. La ligne est doublement intéressante, parce qu'elle a été construite entièrement par les Chinois (tous de Canton, il est vrai) et parce qu'elle traverse un pays fort montagneux, tout en longeant la passe unique qui permet aux nombreuses caravanes de mules et de chameaux de gagner le désert.

---

(1) Nous avons la bonne fortune de publier dans les pages de notre *Revue* ce récit d'une excursion chez les Pères trappistes de Chine, qui intéressera, nous en sommes certain, tous nos lecteurs. L'auteur n'a pas écrit sa narration, croyons-nous, dans le dessein de la publier. Mais le destinataire, son frère, qui vit au Canada, a pensé qu'il pouvait sans inconvénient nous autoriser à le faire. Et nous en sommes très heureux. Cet auteur du reste se recommande par la haute position qu'il occupe autant que par son style alerte et facile. C'est M. Alphonse Van Biervliet (un Belge), docteur en droit et en sciences consulaires, attaché au corps diplomatique de son pays en Extrême-Orient depuis 1903. Au moment où il écrit ce récit d'excursion, il est consul général de Belgique à Séoul, capitale de la Corée. Sa famille est fort honorable: son père est conseiller à la Cour d'Appel à Gand (Belgique), l'un de ses oncles est secrétaire de Louvain, l'un de ses frères est rédemptoriste à Rome, un autre est religieux dans notre pays, à la Trappe d'Okla. C'est à ce dernier que nous devons l'avantage de pouvoir donner à nos lecteurs cette attachante étude.

*La Rédaction.*



J'étais accompagné de mon *boy*, chargé de veiller aux bagages. L'après-midi, vers 3 heures, je suis arrivé au point où je devais quitter le chemin de fer. Là, il y a eu un malentendu imputable à mon *boy* qui en voyage se sent toujours perdu et perd aussi la tête. J'avais fait écrire à Péking, en chinois, les localités par où je devais passer. Le premier soir je devais arriver à une localité distante de 25 kilomètres de la gare. Je m'imagine que le *boy* a réussi à se faire comprendre; nous voilà partis, lui avec les bagages en char chinois, à deux roues, moi suivant à pied pour me donner de l'exercice.

Nous allions vers l'est; je me disais que ce devait être une erreur, mais je supposais qu'il fallait peut-être faire un détour pour traverser quelque part un fleuve. Au bout de deux heures de trajet, le cocher (du moins celui qu'en Europe on appellerait ainsi me dit qu'on est arrivé. Ce n'était pas possible. Je m'informe. Tout le village intervient, les indigènes crient tous ensemble; pas moyen de s'entendre, chacun veut expliquer qui s'est trompé. Enfin j'en arrive à la conclusion que ni le cocher ni les naturels du pays ne connaissent les caractères chinois: ce sont des illettrés. On leur montre le nom de la localité, ils font semblant de lire, mais n'y voient goutte !

Pour mettre un terme à des palabres sans fin qui ne servent qu'à prolonger notre séjour dans un petit village où il n'y a rien à espérer, je donne l'ordre de retourner tout de suite à notre point de départ.

Il était alors 6 heures et il commençait à faire obscur; je calculais donc que nous pouvions arriver à 8 heures, et cette fois je montai aussi sur le char. Malgré l'obscurité complète, nous avons retrouvé les sentiers à travers la campagne; les portes de la petite ville de Hœi-Sai — c'est l'endroit où j'étais descendu du train — étaient déjà fermées, mais heureusement on a bien voulu me les ouvrir.

A la plus grande auberge, on a refusé de me recevoir, sous pré-



texte que le sous-préfet, nouvellement arrivé, l'occupait. J'ai trouvé une autre auberge, où, étant seul, je pouvais espérer avoir plus de repos. En effet, j'ai passé une très bonne nuit, étendu sur des briques recouvertes d'une natte de paille. C'est en voyage qu'on apprécie l'avantage de s'habituer à dormir sur une planche !

Quand je parle d'*auberge*, c'est une manière de dire. Si je ne craignais d'être trop désagréable aux Chinois, j'emploierais plutôt le mot *grange*. Vous auriez ainsi une idée plus juste de ce que c'est.

Il n'y a rien à décrire, car il n'y a rien à l'intérieur que le *kang*, c'est-à-dire la maçonnerie sous laquelle, en hiver, on fait du feu, et sur laquelle on se couche ; c'est souvent le même fourneau qui sert aussi à la cuisine ! Celle-ci d'ailleurs est très sommaire : tout ce que j'ai pu trouver dans les auberges que j'ai visitées au cours de mon voyage, c'est de l'eau chaude, ce qui est déjà beaucoup puisqu'on peut s'en servir pour faire du thé ! Tout ceci n'a aucune importance, parce qu'en voyage je n'ai pas faim, et que d'ailleurs j'avais emporté des provisions auxquelles j'ai à peine touché.

*Lundi, 13.* — J'ai loué trois ânes et un vieux cheval boiteux, devant et derrière... c'est ce qu'il y a de mieux à Hœi-Sai !

Nous partons à 6.15 heures du matin ; en tête trotte le plus petit des ânes qui porte les bagages sur un bât ; après, sur le plus grand arrive votre serviteur, puis le mien, enfin l'ânier secoué sur son vieux cheval neurasthénique. Le temps est magnifique : vrai matin de septembre, prélude d'une belle journée.

Tout-à-coup, en traversant un petit ruisseau, le premier baudet s'enfonce dans la vase ; les quatre pattes ont complètement disparu : c'est un petit malheur ! on retire les bagages, puis la bête !

Vers 10 heures, un autre malheur plus intéressant. On arrive à un fleuve, très large mais pas très profond ; pour le traverser on n'a ni barque, ni pont ; on s'en tire comme on peut, ou bien pour les richards on se fait porter à dos d'hommes. Il y a là, en effet, sur le rivage, des demi-sauvages qui pour quelques sapèques font l'offi-



ce de " passeurs ". Je fais arrimer les bagages sur le dos du cheval plus haut que le petit âne, et la bête s'en va, bien soutenue par tous les côtés.

Mon *boy* passe sans encombre sur le dos d'un des porteurs. En constatant que ceux-ci ont de l'eau jusqu'à la ceinture, je me dis que passer à gué ne doit pas être très gai... et je saute à mon tour sur les épaules d'un des transbordeurs.

Tout va bien jusqu'au milieu du fleuve; mais là, sans doute entraîné par le poids du cavalier et la force du courant, mon homme me laisse tomber à l'eau! Que faire? Je me dis: continuer seul, ce n'est pas pratique parce que ne connaissant pas le lit du fleuve, je puis m'embourber... " on a tout le temps! " ... attendons que l'on vienne à mon secours. Le principal, c'est que mes bagages étaient arrivés à bon port. Sur l'autre rive, les Chinois riaient, non pas parce que l'Européen " perdait la face ", mais parce que les Célestes en présence d'un malheur se mettent toujours à rire pour se consoler. Rien de tel que de prendre les choses du bon côté!

Au bout de quelques minutes, on est venu me chercher et j'ai atterri sans encombre.

Je portais ma grosse culotte d'équitation en velours, à laquelle mon tailleur donnait le nom de *saumur*, parce que c'est le modèle adopté par la grande école de cavalerie de l'endroit... et, en effet, aucun autre nom ne lui convient mieux depuis qu'elle a été si bien arrosée!!

Le soleil et la brise m'ont permis de continuer mon voyage sans changer de vêtements. Au bout d'une demi-heure, j'étais déjà séché parfaitement. Je ne cessais de me réjouir de m'être trompé de route la veille, car devinez ce qui me serait advenu si j'avais pris directement le bon chemin? Je serais arrivé au fleuve le soir tard, et vous vous dites sans doute que la traversée de nuit aurait été beaucoup plus dangereuse? Vous n'y êtes pas, j'aurais eu un sort beaucoup moins enviable: la nuit, il n'y a pas d'hommes " transbordeurs ", il n'y a pas non plus d'habitations dans le voisi-



nage, de sorte qu'à moins de retourner sur mes pas, j'aurais été condamné à dormir à la belle étoile ; or les nuits, à cette époque, sont déjà très fraîches !

Le pays que je traversais n'est que sable et montagnes. Il faisait chaud, mais la caravane marchait bien. J'espérais pouvoir arriver à une heure convenable chez le Père chinois lazaristes de Tche-feu-kow, mission située à neuf lieues de Hoi-sai.

En effet, vers 6 heures, au tournant d'une colline, se déroula tout-à-coup, comme dans un cinématographe, un paysage pittoresque : une petite église gothique au creux d'une vallée protégée par d'immenses rochers, sur lesquels de beaux nuages blancs se reposaient mollement.

Une demi-heure après, le Père chinois me recevait cordialement. Nous avons passé une bonne soirée ensemble au cours de laquelle il m'a raconté plusieurs choses intéressantes : son église, à peine achevée, a été construite par le Père X. . . . ., des missions de Scheut. Le Père Léon, cellier de la Trappe, que j'ai rencontré l'an dernier à Peking, était précisément passé quelques jours auparavant se rendant à la capitale où il avait dû arriver le samedi après-midi, veille de mon départ.

*Mardi, 14.* — Après une bonne nuit, la messe et un copieux repas à la chinoise, je me suis remis en route à 7.30 heures. Il n'y avait plus que quatre lieues à faire, mais je savais déjà que plus on approche de la Trappe, plus le pays est difficile.

On suit un ravin dans lequel se sont amoncelés pierres et cailloux depuis sans doute la création ; après, c'est un torrent qui sert de route, car c'est le seul passage à travers les rochers escarpés dont il est inutile de songer à faire l'ascension.

A mi-chemin pourtant, il y a une formidable montagne à passer : un dos d'âne qui n'est agréable que parce que le voyageur qui y arrive sait qu'il se trouve déjà à moitié du labyrinthe qui conduit au monastère.



On peut en effet s'égarer facilement dans les différents torrents de la montagne, et, en tous cas, avant de savoir sur quelle pierre ou de quel côté on va poser le pied (et encore quel pied!) bien souvent on glisse des deux pieds.

Ceci vous apprend déjà que j'étais à pied. La veille, mon âne, vers la fin de la route, avait plus d'une fois trouvé bon de se coucher par terre pour se débarrasser de son cavalier.

Chaque fois il avait reçu une bonne correction. Il revenait alors à de meilleurs sentiments, mais bientôt ces écroulements se firent si fréquents que je finis par renoncer à monter. C'était moins fatigant de voyager à pied que de frapper cet âne.

Pour la dernière étape cependant j'avais pris place sur mon âne, mais au bout de quelques minutes la mauvaise bête se coucha par terre.

L'ânier qui vantait beaucoup les qualités de son misérable cheval, réussit à me persuader que je serais très bien sur son dos. J'y étais à peine que — tel Napoléon au faite des grandeurs — j'aspirais à descendre, car à chaque pas de devant, et à chaque pas de derrière, j'étais menacé de gagner le mal de mer !

Renoncer aux quadrupèdes était le plus simple... Seul mon *boy* savourait comme un enfant le plaisir de chevaucher sur son bourriquet.

Armé de ma grosse canne de chêne, souvenir de la forêt de Saint-Hubert, j'ai donc fait joyeusement la dernière partie du voyage pédestrement.

Les montagnes, les rochers, les sources où l'on trouve de l'eau claire tant pour l'usage interne que pour l'usage externe, le murmure du torrent, le beau soleil, les parfums des herbes sauvages... tout me faisait oublier la ville et ses microbes pestilentiels. Je ne voyais plus que les beautés de la nature.

Enfin à 2.30 heures, j'aperçois un instant la Trappe : un petit clocher, le toit de l'église et quelques murs. Mais cette "vue" ne dure pas, car il faut de nouveau s'enfoncer dans le torrent, mar-



cher sur les pierres glissantes. Pour arriver maintenant plus vite, je brandis ma canne derrière les bêtes et enfin à 2.45 heures je franchis le seuil de la porte de la Trappe, porte qui s'ouvre à côté de l'étable.

Tout de suite je reconnais le milieu : à gauche et à droite, dans la cour, ce sont des inclinations de tête de braves frères qui saluent les voyageurs avec un sourire sur les lèvres qui veut dire : " Soyez le bienvenu ". Un Père se présente : c'est le Père Prieur qui me fait le meilleur accueil avant même que je n'ai eu l'occasion de décliner mes titres de consul de Belgique.

Ma chambre n'est pas très grande, mon lit pas trop mou : c'est parfait. Dès que je me suis mis à l'aise, le repas est servi. Le Père, qui est de la Flandre française, paraît heureux de voir le frère d'un Trappiste, dont je viens d'ailleurs de lui montrer la photographie comme pièce d'identité.

Après que j'eus fait honneur aux légumes, aux fruits et au vin, dont j'étais copieusement servi, l'homme de l'office est arrivée. J'ai entendu la cloche et j'ai proposé d'aller à l'église où l'on se rend en traversant un jardin garni de pommiers, de fleurs et de légumes, le tout bien cultivé.

J'étais placé dans le choeur sur un siège derrière celui qu'occupe pendant les offices le Rév. Père Abbé. Celui-ci après la cérémonie m'a reçu cordialement, cela va sans dire. C'est un prélat très distingué, à longue barbe grisonnante et qui rentrait, il y a quelques mois à peine, d'un voyage en Europe.

Je fis alors aussi la connaissance d'un Père des Missions étrangères qui a résidé neuf ans en Mandchourie et vient se reposer à la Trappe où il espère d'ailleurs être accepté.

Nous avons été beaucoup ensemble — il était hôte comme moi — et il n'a pas été plus difficile à l'un qu'à l'autre de parler de choses familières à tous les deux.

Après le repas de 6 heures — c'était bien vite après mon premier ! — le programme comportait le " Salve ", chant qui fait tou-



jours impression parce que c'est la prière d'un exilé qui, arrivé à la fin de sa journée laborieuse, sait qu'après un sommeil trop court, il en aura encore une autre aussi longue et aussi mortifiante que la précédente, jusqu'au moment béni où la Reine du Ciel lui ouvrira les portes du Paradis.

J'étais trop content d'être à destination, pour songer à aller me coucher; j'ai trouvé plus pratique d'empêcher encore pendant un bon quart d'heure le Père Prieur de se retirer, pour lui demander quelques détails sur cette Trappe de Chine. J'avais déjà remarqué plusieurs points qui m'avaient frappé. L'exception la plus grande à la règle de saint Benoit, c'est que les moines n'ont pas la tête rasée: pères et frères ont la barbe et les cheveux. Les Chinois ont gardé la tresse, qu'ils cachent, il est vrai, sous l'habit monastique. Le motif est celui que j'avais deviné: ne pas se donner l'extérieur des bonzes. Ces derniers, comme vous le savez, sont les prêtres de la religion bouddhique. Ils ne jouissent d'aucune considération, d'après le proverbe chinois qui dit: " Avec du bon fer on ne fait pas de clous; avec de braves gens on ne fait pas de bonzes! " Perdre la queue, c'est perdre la face, c'est renoncer à son identité!

Rappelez-vous cependant que pour porter la tresse, il faut se raser la moitié de la tête. Donc les Chinois trappistes observent au moins à moitié la règle, tandis que les Européens, en laissant tout pousser, ne suivent plus du tout la mode.

Un autre détail, c'est qu'ils ne portent pas non plus les petites ficelles qui relèvent la robe pour le travail. Portant le pantalon chinois, ils se contentent de retrousser la robe par la ceinture.

J'en savais déjà beaucoup. Je jugeai que je pouvais aller dormir: c'est ce que je vous conseille de faire aussi si cette histoire vous ennuie!

*Mercredi, 15.* — Après la première messe, le déjeûner et la grand'messe de 8 heures, le Rév. Père Abbé m'a conduit vers l'est. A mi-hauteur d'une montagne se trouve une petite ferme des Pères,



où résident quelques frères auxquels tous les jours on va dire la messe. Là j'ai rencontré un frère d'une vingtaine d'années dont je connais la grand'mère, vieille chrétienne chinoise de Péking : il est entré si jeune à la Trappe qu'il ne peut pas se rappeler le souvenir de la vieille !

En redescendant vers le monastère, nous sommes allé visiter la vigne qui est principalement le travail du Père Abbé ; malheureusement, et ceci est la note générale, la terre et le climat ne sont guère favorables à ce genre de culture.

Les raisins chinois ne donnent pas un très bon vin, et la vigne importée de France manque ici de vigueur. Ce qui est désolant, c'est la rigueur et la durée de l'hiver, suivi de la saison des pluies. L'été se résume à fort peu de chose. La quantité de soleil n'est pas suffisante, dirait-on, pour réchauffer la terre des froids de l'hiver. Pendant plusieurs mois la vigne doit être enterrée, et ce n'est pas un petit travail que de l'installer à nouveau chaque année. Le vin de la Trappe est bon pour les hôtes ; pour les Pères c'est de la piquette. Celui que j'ai acheté l'an dernier, et dont quelques bouteilles dorment encore dans ma cave, gagne en vieillissant. Toutefois ce qui est très pernicieux à tous les produits de la Trappe, c'est le transport jusqu'à Péking, à dos de mules, par un pays presque impraticable, et qui dure plusieurs jours, en été surtout.

L'après-midi du même jour, seul, j'ai été me promener le long du torrent. L'eau n'était pas trop froide. J'ai pu prendre un excellent bain. En certains endroits, le courant a creusé de grands trous dans la roche : baignoires perfectionnées dont l'eau se renouvelle continuellement.

En me promenant ensuite sur la montagne, j'ai trouvé un endroit pittoresque où je suis resté longtemps assis, écoutant le murmure du torrent — il me rappelait celui d'Oka — et la cloche de l'église qui rappelait les Pères du travail.

Les vaches du monastère obéissaient aussi à l'appel, car on entendait leurs grelots s'agiter plus rapidement, et le frère vacher



les... maudire et les frapper, quand elles ne descendaient pas assez vite des hauteurs où elles étaient perchées !

*Jeudi, 16.*—En compagnie du Rév. Père Abbé, je suis allé voir le canal que les Pères ont construit il y a quelques années pour amener l'eau du torrent, prise à deux kilomètres plus haut, jusqu'au monastère, où le débit est assez considérable et la chute de plusieurs mètres. Tout cela est fort bien en été, mais en hiver tout est gelé.

L'après-midi, vers le nord-ouest, nous avons été visité une autre ferme de la Trappe, située dans un endroit encore plus pittoresque. C'est là que logent les brebis et les chèvres (environ 300). Autrefois c'était une agglomération de maisons qui formait comme un petit village et dont les Pères ont réussi à faire l'acquisition. Il y a aussi des poules, en liberté, des cochons noirs, etc., etc.

Ce qu'il y avait de plus intéressant à voir, c'était le travail des moines. Ils abattaient les noix, les uns installés dans les branches, les autres au pied de l'arbre. Les noyers sont très nombreux dans le pays, ainsi que les abricotiers. Ces derniers devraient plutôt porter le nom d'amandiers. Leurs fruits n'ont que le cœur de bon ; celui-ci n'est en réalité pas autre chose que l'amande dont on fait les " philippes " et que chez nous on mange volontiers avec les raisins secs. Les noix et ces noyaux, voilà en somme la seule récolte sérieuse de la Trappe, mais encore les frais de transport absorbent-ils une bonne partie du prix.

Dans le site agréable où nous nous promenons, ça et là sont cultivés quelques lopins de terre à peine arable où poussent sans enthousiasme le millet, le sarrazin et le maïs. Il a fallu choisir les quelques terrasses les moins encombrées de rochers et souvent à des hauteurs d'un accès difficile.

Ce n'est que dans la vallée étroite, où se dresse le monastère que, à force de travaux de terrassements et d'irrigation, les Pères sont parvenus à faire pousser des légumes et quelques fleurs, moins pour leur plaisir, je pense, que pour celui des abeilles logées—peut-



être avec plus de confortable que les moines—dans vingt-cinq belles ruches.

Le miel de la Trappe est bon ; mais ce qui manque, ce sont les acheteurs ; à Peking le miel étranger se vend dans les grands magasins, et il faudrait un peu plus de charité “ trappistine ” de la part des “ diables d’Occident ” pour leur faire préférer les produits du pays.

D’ailleurs le bon Dieu lui-même n’est pas très généreux en soleil ; aussi la quantité de cire produite par les abeilles est-elle à peine suffisante pour fabriquer les cierges que réclame son culte.

*Vendredi, 17.*—Il me restait à voir la fromagerie qui jusqu’à présent n’a pas été une source de revenus ; mais qui peut être considérée comme l’espoir de l’avenir. En effet, le jeune bétail est nombreux, mais il n’y a actuellement que cinq vaches qui à elles seules doivent fournir tout le lait destiné aux fromages.

Il y a quatre mois à peine que cette industrie marche ; c’est le neveu du Père Abbé, novice de dix-huit ans, qui a apporté la recette après avoir fait un stage au Port-du-Salut.

Si vous savez comment on fabrique les fromages de la Trappe, vous vous rappelerez que s’ils sont si bons, c’est qu’on utilise tout ce qu’il y a de meilleur dans le lait, et qu’on leur donne pendant quatre mois des soins continuels.

Le Père cellérier en ce moment à la capitale était parti avec les quarante premiers fromages à la recherche d’un débouché. Vous verrez plus loin ce qu’ils sont devenus.

On ne peut faire que deux fromages d’un kilog. par jour ; et dans quelque temps, lorsque le fourrage sera encore moins abondant, il n’y en aura plus que trois tous les deux jours.

*Samedi, 18.* — Le Rév. Père Abbé, de plus en plus aimable, a invité à faire la promenade avec nous, un novice belge : le Père X...



qui a quitté les missions de Schent pour entrer, il y a près d'un an, à la Trappe après un séjour de plusieurs années en Mongolie et de quelques mois aux Philippines. Nous avons passé une après-midi très agréable.

Le Père belge a eu beaucoup de plaisir parce que je lui ai dit que je lui avais trouvé, à l'église, un si beau profil qu'il ne lui manque que des clefs pour ressembler parfaitement à saint Pierre !

À SUIVRE.

**Alphonse VAN BIERVLIET.**

---



# Les Frères des Ecoles chrétiennes

## AU CANADA

---

### Origines et extension des établissements (1837-1880)

---

**A**USI vaste que l'Europe, le Canada offre un champ immense à toutes les formes de l'activité humaine. La seule province de Québec, qui nous intéresse particulièrement ici, possède une superficie égale à celle de la France et de la Prusse réunies. Avant tout agricole, le pays demande des bras nombreux et se prête à la colonisation. Des concessions gratuites de terres sont offertes aux immigrants par le gouvernement canadien à la condition d'y résider et de les exploiter. De sages encouragements ont développé la culture et amené une abondante production de blé. Aujourd'hui le Canada est l'une des puissances qui alimentent, en blé et en farine, les marchés de l'Europe occidentale.

Bien d'autres richesses ont été ménagées par la Providence à ce fertile pays. D'importantes forêts se prêtent à l'exploitation. Sur les rivières, le flottage présente un moyen peu coûteux de transporter les bois, soit vers les scieries, soit vers les fabriques de pâte à papier. L'élevage est favorisé par d'immenses pâturages. Des chutes d'eau fournissent la force motrice à de nombreuses usines. Enfin les rivières et les lacs, très poissonneux, font vivre de véritables colonies de pêcheurs.

La ville la plus étendue et la plus peuplée de la province de Québec, et du Canada, est Montréal (*Mont-Royal*). Ce nom fut primitivement donné par Jacques Cartier à la montagne qui domi-



ne la ville que fonda M. de Maisonneuve, et qui s'appela d'abord Ville-Marie. Placée sous la protection de la Reine du ciel par les premiers colons français, elle a été un rempart que n'a jamais pu forcer la férocité des Iroquois. Montréal est surnommée la ville des clochers. Ce n'est pas sans raison, car elle possède plus de deux cent cinquante églises, chapelles et monuments, destinés au service des diverses confessions religieuses.

A l'époque où s'y établirent les Frères des Ecoles chrétiennes, c'est-à-dire en 1837, la population s'élevait à environ quarante mille habitants ; aujourd'hui, en y comprenant la banlieue, elle en compte plus de six cent mille.

\* \* \*

Le premier projet d'établissement des Frères au Canada remonte au temps même du fondateur de l'Institut (1718). Mais, par une sorte de lumière prophétique, saint Jean-Baptiste de la Salle entrevit les graves inconvénients qui allaient résulter de la dispersion qu'on voulait imposer aux Frères (1). Les négociations furent rompues. Quinze ans après, le Frère Gervais, supérieur général des Hospitaliers-Instituteurs du Canada, faisait une nouvelle démarche. Pour étudier sur place la situation, les Frères Denis et Pacifique furent envoyés à Montréal par le Frère Timothée, supérieur des Ecoles chrétiennes. A leur retour, et sur avis motivé, l'établissement des Frères au Canada fut encore différé (1733).

C'est seulement un siècle plus tard que les pourparlers devaient reprendre. En 1830, M. Quiblier, supérieur de Saint-Sulpice et vicaire-général du diocèse de Montréal, adressa au Frère Anaclet, qui gouvernait alors l'Institut, une demande au nom de son évêque,

---

(1) *Vie de S. Jean-Baptiste de la Salle*, par Blain, t. II, pp. 153-154.



Mgr Lartigue (2). Le petit nombre de sujets alors disponibles ne permit pas d'y satisfaire immédiatement. Enfin, le 10 octobre 1837, trois Frères, sous la direction du Frère Aidant, visiteur de Nantes, s'embarquaient au Havre pour le Canada. Après vingt-trois jours d'une pénible navigation, ils arrivaient à New York le 3 novembre; le 7, ils entraient à Montréal, où les attendaient les Messieurs de Saint-Sulpice. Ils furent reçus au Séminaire. C'est là que, pendant six mois, partageant la table et le toit de leurs hôtes, ils s'édifièrent de leur piété et de leur régularité.

Le 23 décembre, l'école s'ouvrit dans les dépendances du Séminaire, attenant à l'église Notre-Dame. Deux classes furent aussitôt remplies. Le chiffre considérable des élèves, deux cents, obligea d'en créer une troisième sans retard. Heureuse nécessité que nos Frères devaient souvent connaître !

Un mois après l'ouverture de l'école, la messe du Saint-Esprit fut chantée solennellement. Mgr Bourget, évêque coadjuteur, honora de sa présence la cérémonie. A la sortie de la messe, il se rendit à l'école, pour la bénédiction des classes : deux cent soixante-dix élèves s'y trouvaient présents. Au mois de juin suivant, les Messieurs de Saint-Sulpice cédaient aux Frères, pour leur habitation, une maison voisine de l'école, et dont ils étaient propriétaires. C'est là que fut installé le premier noviciat, en même temps que la première communauté. Si loin de la mère-patrie, ne fallait-il pas songer, le plus tôt possible, au recrutement sur place ? Sans nul doute, l'esprit religieux des Canadiens ne mettrait aucun obstacle aux vocations que Dieu susciterait, et, dans leurs nombreuses familles, se trouveraient sans peine des sujets d'élite.

Les débuts furent pénibles cependant. Trois postulants venus de Lorette, localité voisine de Québec, furent admis. Un seul prit

---

(2) Mgr Lartigue, né à Montréal, fit ses études à Saint-Sulpice, devint coadjuteur de Mgr Plessis et fut le premier évêque de Montréal. C'était un pasteur accompli. — (Extrait des *Mélanges religieux*).



l'habit, et encore il ne persévéra pas. Toutefois sa place ne resta pas longtemps vide.

Sans se laisser influencer par ces premiers succès, communs à toutes les grandes oeuvres dans leur phase initiale, M. Quiblier, prévoyant l'accroissement du nombre des élèves et des maîtres, fit l'acquisition, rue Côté, d'un terrain plus vaste pour les installer. Le bâtiment, qui marquait le centre de la propriété, servait autrefois de maison de campagne au gouverneur de Montréal. Un étage y fut ajouté, pour servir de dortoir aux Frères. Mgr Bourget<sup>(3)</sup> bénit la maison et la chapelle. Dans une petite exhortation, il formula le voeu de voir l'oeuvre croître et les écoles se multiplier dans le diocèse.

Par la bénédiction divine, la parole du prélat allait, pendant trente-quatre ans, trouver dans ce nouveau local son entière réalisation. Sous le fécond directorat du Frère Rombaudo, placé à la tête du noviciat en 1842, les sujets affluèrent bientôt du Canada, des États-Unis, de la catholique Irlande. Le courant établi ne fut interrompu, ni par le changement du directeur, ni, trente ans après, par le transfert sur un autre point.

Deux Frères, récemment arrivés de France, faisaient chacun une classe dans les remises attenantes à l'habitation. Ils y réunissaient deux cents élèves. Certes les vaillants apôtres ne se plaignaient pas ; mais cet état précaire des choses ne pouvait durer. Les Messieurs de Saint-Sulpice le comprirent les premiers, et firent bâtir sur le même terrain, parallèlement à la maison du noviciat, une belle école en pierre, d'une longueur de cinquante-sept mètres. La bénédiction solennelle en fut faite en novembre 1840; elle fut

---

(<sup>3</sup>) Mgr Bourget, né à la Pointe Lévis (Canada), devint évêque en 1840. Il exerça pendant trente-six ans un apostolat de piété et de dévouement des plus féconds. Démissionnaire en 1876, il mourut en 1885. C'est un des évêques les plus remarquables du Canada.



placée sous le vocable de saint Laurent. Avec les deux classes mentionnées ci-dessus, celles de la rue Saint-François y furent transportées, et l'école Saint-Laurent (aujourd'hui pensionnat) compta aussitôt six classes. L'année suivante, elle en avait huit, fréquentées par huit cent soixante élèves. Le travail, la piété des écoliers, le dévouement des maîtres étaient, pour la maison, la meilleure des réclames.

Curieux de juger par lui-même de cette importante création scolaire, Lord Sydenham, gouverneur du Canada, voulut la visiter. En sa présence, les élèves durent lire, écrire, calculer, faire quelques exercices d'analyse et d'orthographe. Il fut charmé de l'ordre et du travail. Comme témoignage de sa vive satisfaction, il fit distribuer des récompenses aux enfants. L'année suivante, l'école reçut la visite de NN. SS. les évêques de Montréal, Québec, Boston et Kingston, accompagnés d'une quinzaine de prêtres. Mgr de Forbin-Janson <sup>(4)</sup> y vint aussi quelques jours après. Les cinq prélats furent très satisfaits de la bonne tenue et du savoir des écoliers. L'instruction religieuse surtout mérita leurs félicitations.

Signalons ici un fait qui a son importance, au point de vue des traditions. C'est à cette époque (1842) que les Frères complétèrent leur costume religieux par l'usage du chapeau tricorne, que, sur la demande de Mgr Lartigue, ils n'avaient pas encore porté.

\* \* \*

---

(4) Le comte de Forbin-Janson, né à Paris en 1785, devint auditeur au Conseil d'Etat en 1805. En 1808, il entra au séminaire de Saint-Sulpice, puis était ordonné prêtre en 1811. Nommé vicaire général de Beauvais, il s'occupa de l'organisation des *Missions* de France. Au cours d'un voyage en Orient, il prêcha la foi catholique en Asie-Mineure. Peu après son retour, il fut sacré évêque de Nancy et primat de Lorraine, mais à la chute de Charles X (1830), il donna sa démission et passa au Canada. Rentré en France, Mgr de Forbin-Janson se dévoua à la fondation et à la direction de l'Oeuvre de la Sainte-Enfance. Il mourut à Marseille en 1844.



Désormais, connus et appréciés, les Frères voient se multiplier les appels faits à leur concours. En septembre 1843, trois classes de français, nouvellement créées au Collège de Montréal, leur sont confiées. Le 1er octobre suivant, Mgr Bourget leur remet la direction de deux classes installées au rez-de-chaussée du palais épiscopal. Ils y resteront jusqu'à l'incendie qui dévora, en 1852, la cathédrale et l'évêché. Aujourd'hui, sur cet emplacement, s'élève l'école Saint-Jacques, avec ses douze classes; elle a été construite en 1865 par les soins de Messieurs les Sulpiciens, et fait, depuis ce temps, un bien que Dieu seul connaît.

En même temps que les jeunes Canadiens français, les enfants d'origine irlandaise étaient appelés à bénéficier du zèle des Frères. Pour eux, en 1843, deux classes spéciales s'organisaient dans l'ancienne maison des Récollets. Autre race, autre caractère, mais égale foi et même volonté de s'instruire.

L'année suivante, deux classes françaises s'ouvraient à Sainte-Ursule des Trois-Rivières. Un an après, deux classes s'y ajoutaient. Cette dernière création coïncide avec le premier établissement des Frères aux Etats-Unis. En 1843, le Frère Aidant avait promis trois Frères à l'archevêque de Baltimore. Aujourd'hui, Trois-Rivières compte trois écoles de quartier et une académie commerciale comprenant cinq classes. Ainsi se développaient, dans cette région, des oeuvres auxquelles l'épiscopat, le clergé et les familles préparaient largement un succès.

\* \* \*

La ville de Québec, la plus catholique du Canada, voulut à son tour posséder des Frères. Le 10 août 1843, le Frère visiteur y conduisit, avec le Frère Zozime nommé directeur, trois maîtres pour les classes des Glacis; elles furent immédiatement remplies. Transféré plus tard rue Saint-André, cet établissement est devenu l'Académie commerciale de Québec; il prospère aujourd'hui avec onze classes.



En 1849, l'école Saint-Jean débute avec trois classes; peu à peu dix autres s'y sont ajoutées; l'école en compte treize aujourd'hui. Puis ce fut, en 1851, l'école des Foulons, devenue, après son transfert, l'école Saint Patrick; en 1853, l'école Saint-Roch, qui se compose actuellement de treize classes; en 1865, l'école Saint-Sauveur qui en a seize; enfin, tout récemment, en 1908, la nouvelle école Jacques-Cartier, qui rivalise avec la précédente pour l'aménagement et le confort du mobilier scolaire. C'est une efflorescence superbe, une moisson abondante jusqu'à l'opulence.

Disons à la louange des enfants de Québec, qu'ils se font remarquer par l'aménité de leur caractère, leurs façons distinguées et la correction de leur langage. Même dans les plus humbles milieux ils puisent, au sein de leurs chrétiennes familles, le respect et l'amour de la religion. Voici, à ce sujet, les impressions d'un voyageur français :

“ Il existe à Québec une paroisse exclusivement ouvrière: c'est Saint-Sauveur. La population tout entière, pauvre mais profondément chrétienne, est composée de travailleurs des usines et des manufactures.

“ Je passais le premier vendredi du mois devant l'église de cette paroisse, lorsqu'un ami qui m'accompagnait m'invita à y pénétrer. Je n'oublierai jamais le spectacle qui frappa mes yeux. Le Saint-Sacrement était exposé dans l'embrasement de mille lumières, et, prosternés devant Lui, j'aperçus plus de deux mille ouvriers en costume de travail, tour à tour recueillis dans la prière, ou chantant, avec un accent de foi inoubliable, sous la direction d'un religieux. Et ils viennent ainsi chaque mois, au sortir de l'usine, adorer humblement durant une heure le Dieu de l'Eucharistie. Je saisis alors le secret de tout ce que j'avais vu dans ce pays admirable, de cette prospérité des familles, de cette moralité des individus, de cette paix sociale enfin, qui fait le bonheur de nos frères d'outre-mer. ”



\* \* \*

La dernière fondation du Frère Aidant fut celle de l'école Sainte-Brigide, à Montréal, en 1845. Elle couronnait dignement l'oeuvre du zélé visiteur, rappelé en France en 1848. Ce bel établissement témoigne du même bon goût et de la même entente qui ont présidé à l'installation des autres écoles de Montréal.

Au Frère Aidant succède le Frère Facile, venu de France. Un vaste district, celui de l'Amérique du Nord, lui est confié : il comprend toutes les maisons du Canada et des Etats-Unis. Pour le visiter, il faut parcourir deux mille cinq cents lieues. A cette époque, on y compte cinquante et un Frères, mais la bénédiction de Dieu est sur lui. Un an après, il s'en trouvera quatre-vingts. C'était encore trop peu pour répondre aux demandes d'établissements : sans parler de celles des Etats-Unis, le Canada en avait présenté vingt-cinq.

Peu à peu on s'efforça d'y satisfaire. En 1849, s'ouvrent les maisons de Kamouraska, de Sorel, de Beauharnois, de Saint-Thomas-de-Montmagny et d'Oka, école de mission chez les sauvages iroquois et algonquins. Deux ans après, Mgr Charbonnel, évêque de Toronto, obtient cinq Frères pour deux écoles qui s'élèvent dans sa ville épiscopale. Aujourd'hui, en même temps que l'importance de la cité s'est accrue, les écoles s'y sont multipliées. Elles se rattachent aux communautés de St. John's, de St. Mary's qui possède trois quartiers, de La Salle Academy, avec deux succursales. En outre, un petit noviciat s'y trouve établi et un Frère visiteur auxiliaire y a sa résidence.

L'année 1853 voit fonder Yamachiche et l'Islet. En 1854 est créé l'établissement de Saint-Boniface (Manitoba) ; en 1855, ceux de Sainte-Marie-de-Beauce et Saint-Jean-d'Iberville ; en 1858, l'école Saint-Joseph à Montréal, qui allait devenir si prospère — elle



possède aujourd'hui treize classes, et a l'honneur de compter parmi ses anciens élèves Mgr Bruchési, l'archevêque actuel de Montréal.

Cette extension, ces fondations nouvelles, supposent un accroissement de sujets. En effet, le district d'Amérique possédait, à la fin de 1858, cent vingt Frères et quarante novices dans le Canada, avec deux cent un Frères aux États-Unis.

Depuis vingt ans que le district existait, les Frères n'avaient pas encore eu la joie de saluer un de leurs supérieurs majeurs. A l'issue du Chapitre général de 1858, le Frère Anthelme, assistant du district d'Amérique, fit sa première visite, accompagné du Frère Facile, et reçut partout un accueil respectueux et empressé. Il présida la retraite, à la grande satisfaction des Frères. Avant de les quitter, il leur exprima l'édification que lui avaient causée la régularité et le bon ordre des communautés. Il leur rédit aussi l'impression ineffaçable qu'il emportait de la grandiose nature qui s'était offerte à ses regards: splendeur des sites, immensité des forêts, imposante majesté des grands fleuves.

Au chapitre de 1861, le Frère Facile fut élu assistant. Il dut quitter sa résidence de Montréal pour se fixer à Paris; mais, chargé des maisons d'Amérique, il continua de faire bénéficier, de son expérience et de son zèle, les Frères qui lui avaient depuis longtemps donné toute leur confiance.

\* \* \*

Depuis la création d'une école chrétienne à Baltimore en 1845, par trois Frères partis de Montréal, le personnel et les établissements s'étaient multipliés. New York, quoique encore rattaché administrativement au Canada, possédait un noviciat depuis 1861. La nécessité s'imposait de fractionner le trop vaste district d'Amérique du Nord. Le Haut et le Bas-Canada formèrent le district du Canada, avec Montréal pour résidence du Frère visiteur. C'était



alors le Frère Liguori <sup>(5)</sup>, ancien directeur du pensionnat de Moulins. L'autre district fut celui des Etats-Unis, avec New York pour résidence du nouveau visiteur. Le Frère Ambrose, directeur de Saint-Louis, en eut la charge (1864).

Avant de se séparer, les Frères directeurs de New York et de Montréal se joignirent à leurs visiteurs respectifs, pour l'envoi d'une adresse collective au supérieur général. Ils lui témoignaient leur filial attachement, l'assuraient de la bonne harmonie qui règnerait toujours entre les deux districts. Pour resserrer les liens de confraternité, on fit un échange de Frères et de postulants.

\* \* \*

Laissant de côté le développement du nouveau district de New York, nous continuons à suivre celui du Canada, objet de cet article.

En 1862 s'ouvre Sainte-Anne, de Montréal (classes anglaises), et, en 1864, la Côte-des-Neiges, voisine de la même ville. La même année était faite une autre création, appelée à devenir très importante par la suite. Sur les instances de Mgr l'évêque d'Ottawa et de M. O'Connor, maire de la cité, sept Frères étaient envoyés dans la nouvelle capitale du Canada. Ils ouvrirent l'école Notre-Dame, qui dura vingt et un ans. Actuellement, les Frères occupent dans cette ville l'école Saint-Jean-Baptiste, où fonctionnent huit classes, Sainte-Anne, qui en a douze, et l'Académie de la Salle, dix. Il semble vraiment que les ouvriers apostoliques n'aient d'autre souci, pour leurs oeuvres, que celui de mettre leur dévouement à l'unisson de la confiance que leur accordent les familles.

---

(5) Le Frère Liguori ne resta que quatre ans au Canada, de 1864 à 1868; il y a laissé le souvenir d'un zèle infatigable. A son départ pour l'Angleterre, les regrets furent unanimes. Lui-même ne s'éloigna pas sans peine. L'*Historique* du district conserve son adieu à la terre d'adoption, devenue sa seconde patrie.



En face de Montréal s'élève Longueuil, qui n'en est séparé que par le Saint-Laurent. Les Frères y ouvrirent en 1867 un pensionnat qui devint prospère. Nouvellement reconstruit, il vient de s'installer en des bâtiments vastes et fort bien appropriés.

Le district s'accroît, en 1871, de la maison de Chambly; en 1872, de celle de Saint-Henri-de-Montréal, commencée avec cinq Frères, et devenue aujourd'hui un bel établissement où se dévouent vingt-deux maîtres. Vingt-deux classes gratuites — comme d'ailleurs le sont toutes les écoles paroissiales du Canada — voilà, bien largement réalisée, la pensée du saint fondateur !

Déjà grande, la prospérité du noviciat de Montréal s'accroît encore. La Providence, par l'intermédiaire des Messieurs de Saint-Sulpice, pourvoit à l'agrandissement des locaux. En 1873, les Frères prennent possession d'une bâtisse à quatre étages, ajoutée à la maison principale de la rue Côté. Le noviciat et différents services logés trop à l'étroit, y sont transférés.

Un nouvel encouragement allait être donné aux œuvres de l'Institut. Au mois d'août 1874, le Frère Patrick, assistant, arrivait à Montréal, où, jadis, il avait fait son noviciat, puis ses débuts dans l'enseignement. Son impulsion vigoureuse donna à la Congrégation un rapide développement dans l'Amérique du Nord. Le zélé supérieur fut d'ailleurs bien secondé par les visiteurs provinciaux. L'un d'eux, le Frère Armin-Victor, se rendit très vite compte des besoins et des ressources du pays. Encouragé par le Frère Patrick, approuvé par NN. SS. les évêques de la province de Québec et par celui d'Ottawa, il crée un petit noviciat en 1876. L'établissement compte huit sujets au début. Avec un soin jaloux et un espoir qu'il ne cherche pas à dissimuler, le Frère visiteur en observe la croissance; son plaisir est de constater le progrès accompli. Mais il ne lui sera pas donné de voir l'épanouissement pris par son oeuvre de prédilection, dans un local plus vaste, au Mont de la Salle. Aux



nombreuses demandes d'ouverture de maisons qui lui parviennent, il juge de l'urgence qu'il y a de préparer un recrutement capable de fournir, à la fois, le nombre et le choix des sujets. Les visites successives de NN. SS. Fabre, Laflèche, Taché, Moreau et Grandin, au petit noviciat, lui sont un encouragement précieux.

Honorées de la protection de ces éminents prélats, de nouvelles écoles s'ouvrent dans leurs diocèses respectifs; mais combien d'autres sont demandées et qui resteront à l'état de projets, faute de personnel! En 1876, est créé l'établissement de Lachine, près Montréal; en 1877, la communauté de l'Académie, à Montréal, succursale de Saint-Laurent depuis 1873; puis, la même année, au milieu de vingt autres qui attendront encore, la Baie-du-Febvre. En 1878, c'est la communauté du Sacré-Coeur, à Montréal, qui possède aujourd'hui quinze classes, sans compter l'école Salaberry, nouvellement formée et tout de suite prospère. Puis Hull, en face d'Ottawa, commence avec quatre classes; à l'heure actuelle, il y en a seize, en un quartier important. Enfin, en 1879, s'ouvre Saint-Grégoire, dans la province de Québec.

Au moment de cette dernière fondation, le Frère Armin-Victor avait, pour raison de santé, déjà quitté le Canada. Son passage, quoique rapide, avait marqué une trace durable. Il laissait à son successeur, le Frère Albanus, un district composé de deux cent soixante-neuf Frères, quarante cinq novices et vingt quatre petits novices. Grâce à ses démarches habiles et persévérantes, il avait obtenu de l'Assemblée législative le *Bill d'incorporation* de l'Institut dans la province de Québec.

Si l'on embrasse d'un coup-d'oeil rétrospectif le travail accompli en quarante années, on ne peut que remercier la Providence d'avoir ainsi fait fructifier l'humble semence apportée, dans la terre libre et féconde du Canada, par les premiers ouvriers de cette oeuvre. Malgré le décès de deux cents Frères au cours de cette période, le district possédait, en 1880, trois cent sept Frères, répartis en trente-deux communautés, comprenant quarante écoles et



instruisant dix mille trois cent cinquante élèves. Fidèles à leur vocation, les Frères puisaient leur dévouement aux sources indiquées par la Règle : chez eux, l'esprit de zèle était respectueux des pratiques de la vie commune, posées par le saint fondateur à la base de son Institut et toujours chèrement défendues par ses successeurs. Là se trouve le secret de la prospérité de leurs oeuvres. Dans toutes leurs classes populaires, la gratuité reste stricte, selon la volonté de saint Jean-Baptiste de la Salle. De là encore, la confiance très grande et l'appui que les familles accordent à nos Frères du Canada, et, pour leurs écoles, un élément de stabilité, une source des divines bénédictions.

\*\*\*

---



## Par delà les Limites de notre Cage

---

### I

**L'**IMPERFECTION, inhérente à notre nature, de ne rien connaître que par l'intermédiaire des sens, a eu, entre autres conséquences, celle de maintenir l'humanité dans une séculaire illusion relativement à la place de la terre dans la série des mondes. S'en tenant au témoignage de leurs yeux et à la marche apparente des astres, les premiers hommes n'hésitèrent pas à diviser l'univers en deux parties : le ciel et la terre. Ils donnèrent hardiment l'hégémonie à celle-ci, et firent du soleil, de la lune et des étoiles ses humbles serviteurs ou caudataires. Selon eux le soleil était un foyer allumé uniquement pour nous réchauffer, pour ins-tiller la vie aux plantes et amener à maturité l'épi dont nous devons tirer notre pain quotidien. Si, au bout de douze heures, il se retirait et se couchait dans un suaire de flammes à l'Occident, c'était pour donner le signal du repos des humains ; si, le lendemain, il reparaisait à l'horizon enpourprant l'Orient des feux de l'aurore, c'était pour les inviter à secouer les torpeurs du sommeil et les appeler au labeur journalier ; si, dès que les dernières lueurs du crépuscule avaient disparu, les étoiles par milliers scintillaient au firmament, c'était pour rendre nos nuits moins noires et nos ténèbres moins épaisses. Par pitié pour nous, pour nous épargner l'épouvante naissant d'une complète obscurité, Dieu, notre créateur, avait piqué ces diamants lumineux dans la voûte arrondie, étendue sur nos têtes.

Ce n'est pas, ainsi que l'a dit Sully Prudhomme, que, se sachant *roi d'un astre*, l'homme ait été *jaloux des cieux entiers* ; mais c'est



qu'il a été terriblement ignorant des proportions relatives de la terre et des corps célestes. Sans doute bien avant nos temps modernes il avait existé des savants, que ne satisfaisait pas une explication aussi simpliste du *cosmos*. N'aurions-nous que le témoignage de l'Évangile, nous saurions qu'en Perse et en Chaldée plus d'un sage était torturé par l'énigme des cieux et cherchait passionnément à en pénétrer les secrets.

On n'avait pas attendu l'arrivée de Victor Hugo sur notre modeste planète pour s'extasier devant " *tout ce noir chaos lumineux* ", devant " *ces sombres architectures bleues,* " devant

Ces tours d'or que nuls yeux ne comptent,  
Ces firmaments, qui se confrontent,  
Ces Babels d'étoiles, qui montent  
Dans ces Babylones de nuit !

Plus d'un mage, à l'âme poétique et sentimentale, avait dû interroger l'astre surgissant de l'ombre nocturne en termes aussi beaux que ceux de Lamartine. Plus d'un avait dû s'écrier à la vue du mystérieux messager :

Qui donc es-tu ?  
Viens-tu dévoiler l'avenir  
Au cœur fatigué, qui t'implore ?  
Rayon, rayon divin  
Es-tu l'aurore  
Du jour, qui ne doit pas finir ?

Mais je ne sache pas que l'astre ait jamais répondu ; je ne sache pas que les espaces infinis aient jamais rompu leur solennel et implacable silence, qui n'a pas effrayé que le seul Pascal. Ils ne se sont pas émus des colossales erreurs qui hantaient les cerveaux des mortels à leur sujet. Aussi poètes, astrologues, voire philosophes et physiciens, ont été bien à l'aise pour divaguer sur la nature des mondes sidéraux. On sait ce qu'en pensaient les savants grecs.



D'après la plupart d'entre eux, que Cicéron a suivis de plus ou moins près dans le *Songe de Scipion*, le ciel était solide et en cristal transparent. Des sphères emboîtées les unes dans les autres portaient les astres. Ces sphères étaient au nombre de vingt-sept : une pour les étoiles fixes, trois pour le soleil, trois pour la lune, quatre pour chacune des cinq planètes alors connues. Aristote admettait l'incorruptibilité et l'immutabilité des cieux. Plus tard certains de ses disciples s'avisèrent de nier les taches du soleil pour cette raison absolument concluante " qu'il était impossible que l'oeil de l'univers put souffrir d'ophtalmie ".

Quant au genre de gouvernement que la fantaisie des poètes grecs avait installé à la tête de la création, mieux vaut ne pas en parler. Que dire en effet du plus puissant de leurs dieux, de ce *Zeus*, terriblement ressemblant au bouillant Achille ou au téméraire Ajax, ayant élu domicile sur une montagne de la Thessalie, comme pour surveiller à la fois le ciel et la terre ; se nourrissant d'ambrosie, humant du nectar, se querellant entre temps avec Hera, sa divine moitié ; ne réussissant pas à maintenir la paix entre les dieux et les déesses ses subordonnés ; n'en disposant pas moins de la pluie et du beau temps, du feu, des éclairs, du tonnerre ; n'en ébranlant pas moins les pôles de notre planète d'un signe de tête ; n'en concluant pas moins alliance avec le soleil, la lune, les constellations et les autres grandes puissances mondiales. Il n'y a qu'à rire de semblables billevesées.

En-dehors des lumières, qu'ils avaient reçues de la Révélation sur la nature du Vrai Dieu et l'origine du monde par création, les chrétiens n'eurent longtemps, eux aussi, que des notions puérides en fait de science astronomique. Ecoutez, par exemple, le bon vieux Grégoire de Tours. Ne range-t-il pas le soleil et la lune parmi les sept merveilles du monde, venant immédiatement après cinq autres sans doute de plus grande importance à ses yeux, savoir : le mouvement de la mer océane, la germination des plantes, le Phénix (d'après ce que Lactance en rapporte), le Mont Etna, la fontaine de



Grenoble (d'où s'écoulaient alternativement l'eau et le feu). Passant ensuite les astres en revue le pieux astronome indique quelles heures de l'office divin sont annoncées par le mouvement des étoiles. Pour lui le ciel avec ses milliers d'astres constitue avant tout un calendrier ou une sorte d'horloge, chargée d'inviter les moines, à Laudes, à Matines, à Vêpres et à Complies. C'est dommage que les fondateurs de l'Islam n'aient pas connu cette mission des astres : ils auraient pu avantageusement leur attribuer le rôle de leurs muezzins.

Dans la *Légende dorée*, cette oeuvre si populaire du moyen âge, nous trouvons les explications suivantes sur le firmament : "Chaque ciel, ou chacun des cercles de chaque planète, a comme épaisseur une route de cinq cents années, c'est-à-dire autant d'espace qu'un homme pourrait en parcourir, en plaine, pendant cinq cents ans ; et de même la distance entre un ciel et un autre équivaut à une route qu'on mettrait cinq cents ans à parcourir. Or il y a sept ciels : le ciel aérien, l'éther, l'olymppe, le ciel de feu, le ciel des étoiles, le ciel cristallin et l'empyrée. Donc, depuis le centre même de la terre jusqu'à la concavité du ciel de Saturne, qui est le septième ciel, il y a une route de sept mille années, et enfin jusqu'à la concavité du ciel une route de sept mille sept cents années, c'est-à-dire autant d'espace qu'en pourrait parcourir, en plaine, un homme, qui marcherait pendant sept mille sept cents ans, à supposer qu'il vécut longtemps. Or il faut compter sur des années, se composant chacune de trois cent soixante jours, le chemin quotidien étant de quarante milles, et le mille de mille pas ou coudées (1)". Le tout pour donner une idée du chemin parcouru par Jésus-Christ dans son Ascension au Ciel.

Longtemps les savants eux-mêmes crurent qu'un ange était

---

(1) Cité dans les *Cent mille curiosités d'hier et d'aujourd'hui*, par H. Cordonnier. — Paris-Roger et Chernoviz, 1910, p. 139.



préposé à la marche de chaque corps céleste. Sous une telle direction aucun écart, aucun zig-zag ne pouvait être permis. Aussi, du temps de Képler, plusieurs refusèrent-ils d'admettre l'accélération et le ralentissement des planètes à différents endroits de leur course, " parce que il était indigne des corps célestes d'accélérer ou de ralentir leur marche pour se conformer aux lois d'un astronome allemand! " Vers le même temps Galilée ayant avancé que des satellites gravitaient autour de Jupiter, l'astronome Sizzi le nia à l'aide d'un raisonnement d'une saveur unique. " Il y a, dit-il, sept fenêtres données aux animaux dans le domicile de la tête, par lesquelles l'air s'introduit dans le tabernacle du corps, à savoir : deux narines, deux yeux, deux oreilles et une bouche. Ainsi dans les cieux, comme dans un macrocosme, ou vaste monde, il y a : deux étoiles favorables, Jupiter et Vénus; deux autres nuisibles, Mars et Saturne; deux lumières, le soleil et la lune, enfin Mercure, indécis et indifférent ; de là et de beaucoup d'autres phénomènes de la nature qu'il serait fatigant d'énumérer, nous concluons que le nombre des planètes est nécessairement de sept. D'ailleurs, les satellites, étant invisibles à l'oeil nu, ne peuvent exercer aucune influence sur la terre, ils ne seraient d'aucune utilité, donc ils n'existent pas (2) ".

Pour des êtres faisant si imperturbablement converger toute la création vers eux-mêmes rien d'étonnant que l'apparition d'un phénomène inaccoutumé, tel qu'un astre chevelu, fut interprétée comme le signe de la colère du Très-Haut et le présage de quelque cataclysme; rien d'étonnant que la naissance sous telle ou telle constellation fut regardée comme de bon ou de mauvais augure. Napoléon lui-même ne croyait-il pas à son étoile ? N'est-ce pas elle qu'il semblait interroger un soir qu'à une fenêtre de son château de Fontainebleau il formait le fatal projet de sa campagne de Russie?

Au fait, puisque l'homme s'estimait le seul être intelligent dans le monde matériel, qu'est-ce que les constellations auraient eu à

---

(2) Ibid., p. 138.



faire dans l'immensité des cieux et durant les millions de siècles où se poursuit leur course, si elles n'avaient pas eu à favoriser ou à contrecarrer les visées des quelques pauvres éphémères de cinquante ou soixante ans qui se succédaient sur cet imperceptible coin du cosmos, appelé la terre ?

Mais n'en veuillons pas trop à nos pères. Dieu lui-même par sa révélation n'avait-il pas semblé vouloir les maintenir dans leurs illusions ? Voyez l'auteur inspiré de la Genèse. Ne nous raconte-t-il pas que le créateur du ciel et de la terre plaça au firmament deux luminaires, l'un plus grand pour le jour, l'autre plus petit pour la nuit ? Son récit entier ne donne-t-il pas l'impression que toutes les choses visibles, y compris les étoiles, sont autant d'ornements du palais dont l'homme est destiné à être le roi ? Manifestement l'écrivain sacré adapte son langage aux apparences. Elles lui suffisent pour apprendre à l'homme qu'un Dieu tout puissant est son créateur et bienfaiteur, qu'il doit respecter sa volonté sous peine d'encourir de terribles châtimens ; elles lui suffisent pour provoquer sur les lèvres des fils d'Adam l'hymne de l'adoration et de la reconnaissance. Le but exclusivement religieux de la Bible est ainsi parfaitement atteint. Les hommes veulent-ils en savoir plus long, veulent-ils connaître le nombre, les lois et la nature intime des corps célestes, qui les éclairent soit le jour, soit la nuit, qu'ils s'adressent à la mystérieuse puissance d'analyse et de déduction qu'ils portent au fond de leur être. Cette puissance ne saurait être oisive ; Dieu livre le monde visible à son activité.

En effet, la raison humaine n'a pas été plus oisive dans le domaine astronomique que dans les autres domaines de la science. Malgré les obstacles, à première vue insurmontables, provenant de l'éloignement de l'objet à étudier et de la pauvreté des moyens d'investigation <sup>(3)</sup>, voilà qu'après mille tâtonnements infructueux

---

<sup>(3)</sup> Parmi ces obstacles nos ennemis ne manquent pas de citer l'opposition de l'Eglise qu'ils accusent d'être incorrigiblement rétrograde. Ils



elle est parvenue à déchiffrer l'énigme des cieux; voilà qu'elle a créé l'admirable science de l'astronomie, science, qui n'est pas encore sortie des langes de l'enfance, peut-on dire, science qui balbutie à peine et qui ne nous en écrase pas moins sous la grandeur de ses embryons de découvertes !

Désormais si nous voulons que la contemplation du ciel fasse passer dans nos nerfs le frisson de l'admiration, ce n'est pas aux poètes qu'il faut nous adresser, c'est aux savants. Dans cette matière, les poètes, en dépit de leur merveilleuse faculté d'idéalisation, rapetissent, seuls les savants élèvent et nous donnent la sensation du grandiose. Qu'est-ce qu'un Lamartine, avec toute la magie de ses syllabes harmonieuses; qu'est-ce qu'un Victor Hugo, avec toute la sonorité de son verbe, à côté d'un Copernic, d'un Galilée, d'un Herschell, d'un Leverrier, d'un Secchi, d'un Moreux ? Les vrais Prométhées, les heureux assaillants du firmament, les voilà ! Ils ont réussi, eux, à voler quelques parcelles du feu du ciel; pour cet exploit ils n'ont pas craint d'encourir la colère du Tout-Puissant; car jamais les cieux n'ont mieux raconté la gloire de Dieu qu'au travers de leurs lunettes et de leurs télescopes. Ils sont d'autant plus dignes d'éloges que, pour dissiper nos illusions sur les mondes

---

insistent triomphalement sur la condamnation de Galilée. Il est bien vrai que, dans le procès de 1616, la théorie copernicienne du mouvement de la terre autour du soleil fut stigmatisée par les juges du Saint-Office comme hérétique et contraire à l'Écriture Sainte; il est bien vrai que 17 ans plus tard, en 1633, le célèbre astronome fut de nouveau appelé devant le même Saint-Office, sur l'ordre d'Urbain VIII, qu'il fut sommé de désavouer, d'abjurer, de maudire la doctrine de Copernic, qu'il fut condamné pour avoir continué à la soutenir, malgré qu'elle avait été déclarée contraire à l'Écriture Sainte ! — Et après ? Sans entrer dans une polémique qui allongerait outre mesure cette note, qu'il nous suffise de dire qu'une telle sentence n'a pas engagé l'infailibilité du Pape; la preuve qu'elle ne l'a pas engagée, c'est que l'Église dans la suite a autorisé l'interprétation de la Genèse conformément aux conclusions de la science moderne. — Cf. Vacandard. *Études de Critique et d'Histoire religieuse.*—*La Condamnation de Galilée.*



incommensurables qui peuplent les espaces célestes, ils n'avaient, eux aussi, " que l'obscure clarté qui tombe des étoiles ". Mais ce scintillement lointain, ce rayon subtil, venant faire vibrer la rétine de notre oeil, après avoir parcouru des millions de lieues, avec quelle fiévreuse curiosité ils l'ont interrogé ? Avec quelle patience ils l'ont étudié ? Ne pouvant lui communiquer la parole, ils l'ont capté, ils l'ont emprisonné et concentré au foyer de leurs télescopes, qu'ils perfectionnaient d'année en année; ils l'ont décomposé, analysé au moyen de leurs admirables spectroscopes; ils l'ont mesuré avec leurs photomètres. Pas un détour qu'ils n'aient pris pour avoir une réponse scientifique de ce fragile filet de lumière. Ils n'ont pas été tout-à-fait déçus. Avec son aide, ils n'ont pas seulement corrigé la carte céleste, ils ont fait l'anatomie de l'univers stellaire, ils ont situé dans leurs positions respectives ces mondes gigantesques, qui composent la voie lactée et quelques autres nébuleuses, ils les ont comptés, ils ont calculé leurs dimensions, la vitesse de leur course, et jusqu'à leur température.

À SUIVRE.

**M. TAMISIER, S. J.**

---




## Chronique des Revues

---

SOMMAIRE. — LES PRIX DE VERTU (Discours de M. Frédéric Masson, à l'Académie française—8 décembre 1910). — LA NATALITÉ ET LES MOEURS (Article de *La Croix* de Paris—7 décembre 1910). — LA FEMME CHINOISE (Article de *l'Echo de Chine*, cité par *l'Univers*—6 décembre 1910). — LE PROGRÈS DU JOURNALISME EN FRANCE (Série d'articles au *Gaulois*, par M. Arthur Meyer, son directeur—janvier 1911). — UN JOURNALISTE CATHOLIQUE (Discours de M. le comte Guillaume Verspeyen, rédacteur en chef du *Bien Public* de Gand, au jour de son 50e—18 décembre 1910). — LA CHUTE DE LAMENNAIS (Article de la *Revue Française*—5 janvier 1911). — LES TITRES DE M. BRANLY (Article du *Soleil* de Paris—8 janvier 1911). — UNE INVENTION PRATIQUE (Bloc—Notes du *Gaulois*—18 décembre 1910). — LES DÉBUTS D'UN INVENTEUR CÉLÈBRE — EDISON (Bloc—Notes du *Gaulois*—26 septembre 1910). — L'INCIDENT BOURNE-BOURASSA AU CONGRÈS EUCHARISTIQUE (Articles de *l'Express de l'Ouest*—de Nantes—11 janvier et 16 janvier 1911).

---

 LES PRIX DE VERTU (Discours de M. Frédéric Masson, à l'Académie française, 8 décembre 1910). — Au termes du testament de M. de Monthyon, comme chacun le sait, des prix de vertu doivent être, chaque année, attribués à des Français pauvres qui se sont distingués, par quelque action d'éclat, quelque sacrifice joyeusement accepté ou quelque générosité d'âme heureusement exprimée. Et ce serait un livre bien instructif et bien édifiant que le livre d'or des discours académiques qui, depuis tant d'années, magnifient sous la fameuse coupole du palais Mazarin les vertus françaises. Celui que M. Frédéric Masson, le grand historien de

Napoléon, a prononcé le 8 décembre dernier, ne déparerait en rien la collection. — Parlant des inondations de janvier 1910 — qui ont mis Paris à deux doigts de sa ruine — l'éminent académicien a regretté de ne pouvoir, ne fût-ce que par une médaille de bronze, récompenser au nom de M. de Monthyon les vertus des riches, et tout le monde a pensé au dévouement des nobles dames du Comité de la Croix Rouge... Du moins, M. Masson a pu louer un dévouement bien frère de celui-là, en racontant ce qu'ont fait des Françaises et des Français, lors des massacres d'Adana en Cilicie. Rarement la vertu " académique " fut plus " chrétienne " en son fonds que celle dont parla M. Masson.

Messieurs—disait-il—les Françaises et les Français ne réservent point exclusivement à leurs concitoyens leur charité et leur dévouement. Ils en ont fait " un article d'exportation ", et à ceux qui, n'étant ni de leur race ni de leur religion, ont besoin de leurs secours, ils n'offrent pas seulement leur pain et leur toit, ils sont prêts à donner leur vie. Dans les annales de la vertu française, aux pages du Livre d'or où sont consacrées les actions sublimes, nous gravons en ce jour, avec un orgueil légitime, les noms des missionnaires français en Cilicie.

Adana, capitale de la Cilicie, est une ville de 80,000 habitants, à mi-chemin de Tarse à Issus. Dans le quartier arménien sont situés des établissements des missionnaires français, le collège Saint-Paul, tenu par les Jésuites, l'établissement des Soeurs de Saint-Joseph ou Béthanie. A la suite d'une querelle particulière, le mardi de Pâques 13 avril, commence le massacre des Arméniens par les Turcs.

Dès les premiers coups de feu à Saint-Paul comme à Béthanie le drapeau tricolore a été arboré, toutes les portes ont été ouvertes. C'est l'asile que la France offre aux désespérés : asile qui, jusque-là, n'a point été violé, car, au devant de ces maisons sur lesquelles flottaient nos couleurs, les hommes d'Orient voyaient, fût-ce une ombre, la France, la nation qui fai-



sait les gestes de Dieu, étendant son épée nue et cette épée, ils avaient appris, voici un demi-siècle, qu'elle frappait lourdement.

A Béthanie, la Mère Mélanie dit simplement à ses filles, qui s'étaient jetées à genoux et se recommandaient à Dieu : " Mes Soeurs, allez à la porte et recevez tous ceux qui voudront se réfugier chez nous ". Cinq minutes plus tard, les voisins affolés entraient par les portes, par les fenêtres, par-dessus les murs. " A la fin de la journée, il y avait chez nous, dit une Soeur, plus de deux mille Arméniens. " A Saint-Paul, tout est envahi : études, classes, dortoir, église, parloirs, cours, réfectoires, chambre des Pères. A des moments, pour traverser la cour, un des Jésuites sera obligé de marcher sur les épaules des réfugiés...

La deuxième nuit égale en horreur la première. A 10 heures du matin les flammes s'approchaient de Béthanie ; la fusillade redoublait aussi bien contre l'établissement des Soeurs que contre l'école américaine située trente pas plus haut. Fallait-il évacuer la maison, en diriger tout le contenu sur la résidence, si pleine déjà, mais plus épargnée ou mieux abritée ? Aux alentours, en effet, s'était concentrée la résistance des Arméniens, lesquels, durant ces premières journées, continrent leurs agresseurs et leur firent subir des pertes sensibles. Au moment où, au milieu des cris et des larmes des réfugiés se refusant à quitter leur asile, se formait la petite colonne des orphelines et des religieuses, le Père Rigal survint, arrivant de Saint-Paul ; il s'opposa formellement au départ, la route n'étant plus praticable. Un Père donna alors l'absolution générale, que tous reçurent à genoux. On attendait la mort. La Mère Mélanie appelle ses filles. " Mes Soeurs, leur dit-elle, je ne vous y oblige pas, mais j'invite celles qui en ont le courage à venir avec moi occuper un poste d'honneur. " Toutes la suivent, et elles se groupent derrière la porte. Que les massacreurs entrent, ils trouveront d'abord ces religieuses et ces prêtres français et ils devront passer sur leurs corps pour atteindre leurs victimes. On frappe ; on frappe plus fort. " Ouvrez, mon Père, " dit énergiquement la Mère Mélanie au Père Benoit et en même temps, elle pose sa main sur le loquet. Le Jésuite l'a prévenue. Il est déjà sur le seuil, mais ce ne sont pas les massacreurs, ce sont des soldats réguliers que le vali envoie à la fin, sur une nouvelle et plus instante sommation des Pères de la résidence ! Moment d'effusion ; le chef descend de cheval, serre la main de la Mère Mélanie, des religieuses et des prêtres ; des soldats éteignent l'incendie qui gagnait la chapelle ; des sentinelles sont posées à chaque porte. Puis, les officiers turcs demandent que les Jésuites, accompagnés de quelques

soldats, parcourent les quartiers où la lutte continue et y portent la paix. Les Pères Sabatier et Benoit, risquant à chaque pas leur vie, font ainsi presque le tour de la ville et ils en voient l'horreur : les débris du pillage au devant des magasins, les cadavres déjà putréfiés en telle quantité, que, " par endroits, disent-ils, nous avons peine à passer sans les piétiner ". La fétide puanteur de chairs grillées n'arrête pas leur zèle, et jusque dans la cour du palais du vali, ils annoncent et réclament la paix.

LA NATALITÉ ET LES MOEURS (Article de *La Croix*, de Paris, par E. M. — 7 décembre 1910). — Hélas, tous les Français et toutes les Françaises ne sont pas murs pour un tel héroïsme. Ou, s'ils sont tous vaillants en face d'une crise ou d'une calamité — comme par exemple lors des inondations de Paris où l'on a vu les libres-penseurs de la taille d'un Coutant d'Ivry donner l'accolade à un curé ! —, l'impiété et les moeurs libres en tiennent des milliers en dehors du devoir fondamental qui est la base même de la famille et de la société. Rendant compte d'un livre qui venait de paraître, sous la signature de M. A. Roguenaut, *La natalité et les moeurs*, un rédacteur de la *Croix* de Paris formule ainsi, à la date du 7 décembre, son sentiment sur le redoutable fléau de la diminution de la natalité, dans le monde ouvrier. Il y a là une très forte page, qu'on pourrait méditer avec profit dans nos villes du Canada français. Récemment, à l'occasion d'une conférence sur la survivance de la race française au Canada, j'entendais un évêque des plus distingués me dire : " Très-bien, vous avez raison de proclamer les gloires du foyer canadien ; mais il faut insister sur ce fait que dans nos villes, chez nos ouvriers, la natalité diminue ". La leçon de l'écrivain français que je veux signaler n'est donc pas inutile à des lecteurs canadiens. Eh ! bien cette leçon, très solide, la voici.

Le machinisme contemporain et l'inorganisation du monde de travail, qui fut la caractéristique du XIXe siècle, ont engendré des abus que les âges antérieurs ne connurent point, et contre lesquels non seulement l'initiative privée mais une législation prudente a le devoir de réagir. Mais,



d'autre part, il est juste de remarquer que d'incontestables progrès ont été réalisés depuis vingt ans notamment, et que les réformes encore à faire sont d'ordre moral autant que d'ordre matériel. L'ouvrier, dans tous les corps de métiers, peine moins et gagne davantage qu'il y a un siècle. Que si, comme on a coutume de le faire, on affirme que ses dépenses ont crû dans des proportions bien plus grandes, il est facile de prouver qu'une telle affirmation ne résiste pas à l'examen. En effet, hormis le logement, les choses essentielles à la vie n'ont pas augmenté à beaucoup près aussi vite que le gain moyen des travailleurs. Des chiffres ont été souvent fournis qui le prouvent. Il serait beaucoup plus juste de dire que les ouvriers utilisent mal les ressources nombreuses que les conquêtes de la civilisation moderne ont mises à leur disposition. Et alors interviennent les raisons supérieures auxquelles nous faisons tout à l'heure allusion. — Le progrès matériel et le progrès moral n'ont pas suivi une marche parallèle : l'individu a déchu et l'esprit familial en a profondément souffert. Voyons les faits. L'homme d'abord a pris de plus en plus souvent le chemin du marchand de vin, et cela, non seulement aux heures de repos, avant ou après la journée faite, aux jours de chômage, mais encore pour prendre des repas qu'il paye cher et qui le nourrissent mal. Ses dépenses se sont accrues. Sa femme a été forcée à son tour de chercher du travail; elle a quitté le foyer que trop fréquemment d'ailleurs l'ivresse du mari lui rend intenable. Jusqu'ici, elle n'est pas responsable : mais elle le devient quand elle consacre la plus grosse partie de son gain à un luxe de mauvais goût ou à des satisfactions plus basses encore. Hélas ! la classe ouvrière souffre autant que la bourgeoise de cet amour des plaisirs mondains ; théâtres immondes, cafés-concerts, bals où elle ruine sa santé, où elle perd sa vertu. — Ajoutez à cela que l'envie et la haine pénètrent chaque jour davantage dans l'âme du peuple ; le père, aigri, excité par des politiciens flagorneurs, en guerre sourde contre la société ; la mère, hantée par les suggestions du mari, en révolte permanente contre sa situation, voilà, n'est-il pas vrai ? tout ce qu'il faut pour que chacun aille à ses plaisirs, sans souci de ses devoirs oubliés. Et vacillante, la belle flamme claire du foyer finira par s'éteindre pour toujours. . . Ces intérieurs, fatalement voués à la désunion, à la dispersion sans retour et au malheur, ont sans doute donné naissance au cliché que les enfants au foyer sont une cause de misère. Ici encore, la formule toute faite a remplacé l'observation rigoureuse des faits. Eh bien, non ! Dans toutes les classes sociales sans exception, les enfants sont la joie, la raison d'être des efforts du père et de l'exercice des vertus de la

mère. — L'égoïsme, égoïsme individuel et égoïsme de classe, voilà la seule vraie raison pour laquelle les ouvriers de France n'ont plus d'enfants. On en pourrait dire autant des paysans, des bourgeois, des riches surtout, plus coupables à nos yeux parce que mieux prévenus de la gravité de leur faute et des conséquences de leurs actes. On le conçoit, à une maladie morale, il faut chercher un remède dans une cure morale. Il faut qu'à l'égoïsme stérile, mortel, se substituent ces deux qualités fécondes : le sens rigide, absolu du devoir, l'esprit de sacrifice appliqué à la vie journalière. Et seul le retour à la foi, et à la foi catholique, peut redonner aux hommes ces qualités perdues.

LA FEMME CHINOISE (Article de l'*Echo de Chine*, cité par l'*Univers* — 6 décembre 1910). — Sans qu'il y paraisse de prime abord, entre les moeurs des pays qui s'éloignent de la civilisation chrétienne et de ses principes fondamentaux et les moeurs de ces autres pays qui *ne sont pas encore venus* à la lumière de la foi, il y a plus d'un point de contact. Les chrétiens dégénérés n'ont plus d'enfants, c'est le suicide de la race. Les païens en ont des enfants, eux, mais comment les traitent-ils ? Surtout les filles ? Un article de l'*Echo de Chine*, que je cueille dans l'*Univers* sur *La femme chinoise : sa véritable condition*, est à ce sujet fort significatif. Il est actuellement question en Chine d'établir des écoles pour les filles. C'est là-bas une nouveauté. Nos missionnaires et nos soeurs ont donné l'exemple, et les gouverneurs du pays s'appêtent à le suivre. Sur cela, l'auteur de l'article que j'analyse saisit l'occasion de nous dire ce qu'est la femme dans l'Empire du Milieu. D'abord on n'accepte qu'avec peine d'élever des filles. Elles grandissent sans aller à l'école. Elles travaillent dur et sont soumises à une étroite surveillance. On les fiancie et on les marie sans s'occuper de leurs goûts. Parfois même, le père les vend, comme du reste il peut vendre aussi, sa femme... et se vendre lui-même ! Puis l'auteur continue ainsi l'exposé de ce tableau que nous livrons aux méditations de nos chrétiennes lectrices. Elles n'ont qu'à comparer, pour constater ce qu'elles doivent au christianisme.



L'heure du mariage a sonné. Tous les honneurs de ce jour sont pour elle. C'est pour elle qu'éclatent les bombes et les pétards. C'est pour elle que les musiciens jouent leurs airs les plus sonores. Les jeunes femmes lui font fête. Mais, au milieu des réjouissances dont elle est l'occasion et le sujet, elle pense à sa mère. Au foyer natal, malgré son état d'infériorité voulu par la nature et par les moeurs, elle était heureuse, entourée de personnes de son sang. Que lui adviendra-t-il dans cette famille où elle entre, où tout lui est inconnu : inconnu, son mari ; inconnus, ses beaux-parents ; inconnu, l'entourage qui la considère ? — En général, les deux premiers mois du mariage, la jeune épouse est exemptée des soins du ménage. Elle se farde, se pare d'ornements d'or ou d'argent, revêt ses plus riches habits pour aller, sous la conduite de sa belle-mère ou d'une belle-soeur, faire des visites dans la parenté ou dans le voisinage. C'est la lune de miel.

Après, vient la servitude : servitude vis-à-vis du mari, servitude vis-à-vis des ascendants, servitude vis-à-vis de toute la famille, plus tard, servitude vis-à-vis de ses enfants, et, toujours servitude vis-à-vis de sa belle-mère. Les étrangers, dont le regard effleure les moeurs chinoises sans les pénétrer, ne peuvent s'imaginer ce que les jeunes femmes chinoises ont à souffrir du fait de leurs belles-mères. Ce sont parfois de véritables furies le coeur rempli de haine, la bouche débordante d'imprécations et, souvent, la main levée. Car c'est un privilège qu'elles partagent avec leurs fils ; elles peuvent battre leurs brus, comme leurs fils peuvent battre leurs épouses. Aussi, n'est-il pas rare d'apprendre le suicide de jeunes femmes, tyrannisées journellement, acculées à une existence qui ne laisse espérer ni repos ni bonheur.

Mères de famille, les femmes chinoises doivent pourvoir, non seulement à leur habillement personnel, mais à celui de leurs enfants, quel qu'en soit le nombre, jusqu'au jour où, grandelets, ils peuvent se suffire à eux-mêmes. Le chef de famille procure la nourriture. Aux mères à s'ingénier pour vêtir les enfants.

Dans plus d'une province, outre les travaux ordinaires du ménage, les femmes doivent encore remplacer les bêtes de somme et, sur leurs petits pieds, tourner la meule pour la décortication du riz ou autres denrées similaires. C'est alors que le rapport des boucles d'oreilles de la fiancée avec le licol de la mule trouve son entière application !

LES PROGRÈS DU JOURNALISME EN FRANCE (Série d'articles du *Gaulois* par M. Arthur Mayer, son directeur—janvier 1911). — Sous ce titre général *Ce que mes yeux ont vu*, M. Arthur Mayer, directeur du *Gaulois*, a publié dans sa gazette une série d'articles fort intéressants. Il y a quarante ans tout proche qu'il fait du journalisme, et il a été mêlé à bien des choses. Or ceux qui ont beaucoup vu ont beaucoup à dire. De ces articles, je ne veux retenir que deux extraits, qui me semblent caractéristiques et du *journaliste* et du *journalisme* à l'époque où nous sommes.

*Le journaliste.* — C'était un journaliste (il s'agit de M. Henri de Pène ancien directeur du *Pays*) de bonne roche capable d'écrire, au courant de la plume, l'article quel qu'il fût qui lui était commandé : politique, artistique ou littéraire ; au besoin, il rédigeait des réclames ou des faits divers. — C'est à cette faculté d'improvisation que se reconnaît le vrai journaliste. J'en ai compté quelques-uns parmi mes collaborateurs, au cours de ma carrière dans la presse : Henry Fouquier, Raoul Taché, mon excellent ami Robert Mitchell, Emmanuel Arène, et dans le domaine très élevé de la littérature — ne reculant cependant devant aucun sujet — Emile Faguet. Toujours prêt, telle est la devise de cet éminent académicien. Jamais je ne l'ai vu réclamer un délai, si court fût-il, pour fouiller dans sa bibliothèque bien fournie, ou dans sa mémoire encore mieux meublée. Il y a trois ans j'appris, vers 5 heures, au *Gaulois*, la mort de Brunetière. J'envoie chez M. Faguet. Il n'était pas chez lui. A 7 heures, il accourt au *Gaulois*. Avant de me mettre à table, je le trouve installé derrière un bureau, fumant son éternelle cigarette, écrivant presque sans lever la plume. Je lui demande s'il avait diné ? Il me répond affirmativement en s'excusant d'être venu si tard ; il avait passé chez Brunetière pour lui rendre un dernier hommage. — “ Vous aurez votre article dans une heure ” ajouta-t-il, et, en effet, une heure après, l'article était à la composition, sans une rature. Ce fut, à mon avis, la meilleure page qui ait été écrite sur Brunetière. Ecrire vite et bien, sur n'importe quel sujet, n'est-ce pas la marque du bon journaliste ?

Dans le cas de Faguet, comme dans celui des divers écrivains que j'ai cités plus haut, l'improvisation n'est pas à proprement parler l'exécution immédiate d'idées rapidement conçues. C'est l'appel de pensées, de scènes



qui flottent dans le cerveau, attendant qu'on les évoque; c'est en quelque sorte la photographie instantanée d'images déjà formées et dessinées. Le cerveau de l'improvisateur est une bibliothèque admirablement classée, où il n'a qu'à fouiller toujours pour trouver les matériaux dont il a besoin. De Pène, je le répète, appartenait à cette famille rare qui semble avoir été spécialement créée pour notre profession.

*Le journalisme.* — Mes lecteurs ne me tiendront pas rigueur, j'espère, si je les ai traités, selon leur droit, en souverains; je les ai menés, en effet, dans les coulisses de la presse, moins affriolantes, je le reconnais, que celles de l'Opéra. Seulement, à l'Opéra, comme dans beaucoup de théâtres, l'envers d'un décor n'offre souvent qu'un désenchantement: c'est du papier peint. Les sous-sol d'un journal, au contraire, donnent la vision d'une force dominatrice: c'est du papier imprimé, et ce papier imprimé, tiré à un nombre incalculable d'exemplaires, va se répandre, circuler, s'infiltrer, inoculant le bien et le mal à des millions de lecteurs. Tous les jours, en effet, Paris et la province reçoivent et absorbent plus de huit millions de numéros de journaux, et comme on estime que chaque feuille est lue par quatre ou cinq personnes en moyenne, nous atteignons ainsi le chiffre formidable de 32 millions de lecteurs. On peut donc dire qu'aujourd'hui les journaux sont lus par tout le monde, ce qui permet de dresser, tout au moins dans une certaine mesure, une nouvelle carte morale de la France.

Il n'est pas facile d'analyser les effets de cette avalanche de papier qui tombe chaque matin sur les têtes de nos compatriotes. La presse a-t-elle vu son influence grandir en proportion de l'énormité de son tirage? Sa diffusion même n'a-t-elle pas certains inconvénients? Disons tout d'abord que la liberté illimitée de la presse a supprimé cette qualité exquise qui fut longtemps un de nos plus chers privilèges, cette qualité essentiellement française: la mesure.

Tout, aujourd'hui, est hors de proportion, l'éloge comme la critique. L'éloge devient du dithyrambe, la critique tourne à l'injure, les épithètes ont perdu leur valeur exacte; on donne à profusion de l'illustre, du célèbre, de l'éminent, du distingué; l'homme du jour voit sa photographie à toutes les vitrines, l'homme à peine célèbre est assuré d'avoir sa statue.

Dans l'attaque, on traite volontiers ses adversaires ou ses coreligionnaires de canailles, de vendus ou de traîtres, et le public sait maintenant

que cela signifie tout simplement qu'on n'est pas du même avis. Qui donc a bénéficié de cette liberté, destinée fatalement à devenir une licence ? Je vais étonner le lecteur. C'est le gouvernement, et lui seul. Les armes qu'on emploie à tout propos perdent de leur précision à l'usage immodéré qu'on en fait ; les injures s'émeussent ; le lecteur se mithridatise. Les journalistes de vrai talent trouvent-ils quelque avantage dans la liberté d'écrire ? Est-ce que sous l'Empire ne s'est pas produite toute une floraison d'écrivains que les entraves mêmes obligeaient à une gymnastique perpétuelle et à une police d'eux-mêmes qui exerçaient et doubaient leur valeur ? Avec la liberté de la presse, l'avantage reste définitivement à celui qui erie le plus fort ou le plus longtemps. C'est la parade bruyante devant la baraque, et souvent il n'y a rien dedans !

UN JOURNALISTE CATHOLIQUE (Discours de M. le comte Guillaume Verspeyen, rédacteur en chef du *Bien Public* de Gand—18 décembre 1910). — La première fois que j'ai vu le *Bien Public* de Gand et entendu parler de son rédacteur en chef, c'est notre regretté Père Strubb, des Rédemptoristes, que tout le pays a connu, qui tenait le vaillant journal en mains et me parlait de Verspeyen. Depuis, chaque fois que ce nom est revenu dans une conversation, j'ai, comme tant d'autres, dressé l'oreille. Verspeyen en Belgique, c'est Veillot en France, Albertario en Italie, Wetterlé en Alsace-Lorraine, Geanola, en Suisse... Mais Verspeyen, au dire du Père Strubb, c'est tout à côté du grand Veillot qu'il faut le placer. Dans toute la force du terme, c'est un journaliste catholique. Or, en décembre dernier, ses amis ont fêté brillamment le cinquantenaire de journalisme de ce vaillant lutteur. Le pape Pie X lui a adressé une lettre autographe, ce qui est très rare en dehors des personnalités royales ou princières et des dignitaires de l'Eglise — on cite Louis Veillot précisément et Windhorst qui eurent cet honneur. Il y eut cérémonie religieuse, il y eut banquet, et, cela va de soi, des discours suivirent, en attendant les articles. M. Verspeyen dans son discours au banquet d'honneur traça de main de maître et dans une pose originale le portrait du journaliste catholique. On



estimera que ce " portrait " complète ceux que nous avons pris tout-à-l'heure à M. Meyer.

Or, Messieurs, apprenez ce secret qui n'a rien de maçonnique: J'ai fait mes quatre grands vœux de journaliste catholique; je les renouvelle aujourd'hui et j'espère vivre et mourir en leur demeurant fidèle.

Le premier de ces vœux est celui de la chasteté doctrinale. Je suis un catholique tout court et je n'admets en fait d'orthodoxie ni atténuation ni alliage. Lorsqu'on veut bien aimer la vérité, il faut se donner à elle, comme elle se donne à nous, dans son intégrité. En matière de doctrine on peut avoir des préférences et des sympathies diverses, mais on n'a qu'un seul amour.

Le deuxième de mes vœux est l'obéissance à l'Eglise. Je ne suis pas de l'Eglise enseignante, mais de l'Eglise enseignée; je ne suis pas de l'Eglise gouvernante, mais de l'Eglise gouvernée. J'avais vingt-trois ans lorsqu'un religieux de sainte mémoire, le R. P. P. Van de Kerchove, me donna ce précieux conseil que je me suis toujours appliqué à suivre: " Soyez un fils d'obéissance; si vous avez des inquiétudes de conscience ou des difficultés contre la foi, recourez à votre confesseur ou à votre curé; si votre confesseur et votre curé ne vous tranquilisent pas, allez à votre évêque, il a charge d'âmes et il est votre pasteur; que si vous avez besoin de plus de lumière encore, allez au Pape, il est le docteur universel; que si même là vous ne rencontrez pas la paix, jetez-vous par la prière dans le coeur de Dieu, vous êtes sûr d'être exaucé; que si enfin vous ne voulez même prier le bon Dieu, eh bien! allez au diable, il ne prie pas non plus et vous y serez chez vous!" La leçon est bonne et elle peut s'appliquer à d'autres encore qu'à des journalistes.

Mon troisième vœu se rapporte à la pauvreté... littéraire. C'est celui qui me coûte le plus et vous ne savez pas à quel point vous m'agacez involontairement en me faisant passer pour un homme de lettres alors qu'au fond je ne suis qu'un homme de peine. Il m'a fallu renoncer à la littérature, à ses pompes et à ses oeuvres. S'il m'arrive parfois d'avoir la fugitive vision des beautés et des harmonies esthétiques, c'est tout au plus si je puis les attraper au passage et les esquisser en une rapide ébauche. Je n'écris guère d'articles que je ne voudrais, après lecture, refaire ou améliorer. C'est la mortification quotidienne que m'impose ma pauvreté littéraire professionnelle, d'ailleurs librement acceptée.

Enfin, Messieurs, comme les Bénédictins et les Carmélites, j'ai fait un quatrième voeu ; le voeu de stabilité. Celui-là m'est extraordinairement agréable à observer. Je suis content de mon sort et je m'y tiens. Mon travail me suffit ; que voulez-vous que je cherche de plus ? Vous me louez de n'être pas un arriviste ? La belle affaire ! Mais comment vous imaginez-vous que je me mette en peine d'arriver alors que je n'ai jamais eu la moindre idée de partir?... Je me considère comme un journaliste immobilisé par destination et je laisse de plus audacieux que moi se servir de la presse comme d'un aéroplane approprié à de dangereuses expériences d'altitude.

Vous êtes un peu naïfs, en outre, laissez-moi le dire, en vantant mon désintéressement. Rien n'est plus facile que de se désintéresser de ce qui ne tente pas. Je suis du nombre des piétons qui n'envient pas les propriétaires d'automobiles. Et j'aime mille fois mieux—M. Schollaert me pardonnera cette échappée égoïste—m'asseoir, chaque jour devant la modeste table du *Bien Public* que devant un somptueux bureau-ministre. Les ébénistes de la capitale prétendent qu'il y a toujours des épines dans les fauteuils ministériels ? *Etre content de son sort* était jadis un axiome de sagesse politique. Il est moins accrédité de nos jours. On reproche à cette philosophie d'être trop étroite et de manquer d'horizon. Je lui dois, dans tous les cas, d'avoir conservé, malgré les vicissitudes, les traverses et les épreuves de la vie, un fond de jovialité qui n'est pas encore épuisé. Elle m'a donné ce qu'on appelle le coeur à l'ouvrage et même le goût de la tâche toujours renouvelée. — Elle m'a valu aussi la bonne fortune de pouvoir affirmer dans toute la sincérité de l'âme que si, dans mes luttes quotidiennes, j'ai rencontré beaucoup d'adversaires, je ne me connais aucun ennemi.

Ma volonté suprême, déjà couchée dans mon testament, est de mourir en paix avec Dieu et avec les hommes. La paix avec les hommes, je la demande à tous comme je l'accorde à tous. La paix avec Dieu je l'espère de sa paternelle miséricorde et de la promesse faite aux âmes de bonne volonté. Je l'attends aussi, chers amis du *Bien Public*, du charitable concours de vos prières. Vous surtout, prêtres, religieux ou religieuses, dont j'ai si souvent défendu la cause, vous me garderez, vivant ou défunt, une part dans la précieuse aumône de vos suffrages.

Ainsi, grâce à vous, je pourrai voir se réaliser dans sa plénitude la devise sous laquelle j'aurai combattu toute ma vie, la devise du *Bien Public* : " Le Christ est vainqueur ! Il règne ! Il commande dans l'éternité de sa gloire ! "



LA CHUTE DE LAMENNAIS (Article de la *Revue Française*—5 février 1911). — Lamennais lui aussi fut d'abord, en même temps que prêtre, un journaliste de grand talent. L'on connaît l'histoire de l'*Avenir*, de ses illusions, puis de ses erreurs. Lamennais, Lacordère et Montalembert, malgré tout quels glorieux noms ! Seul Lamennais se révolta quand Rome eut parlé. Lacordaire et Montalembert durent souffrir sans doute; mais ils mirent l'intérêt de leur foi avant celui de leur orgueil. M. A. Bellessort, dans l'article de la *Revue Française*, que nous signalons, étudie le cas psychologique de l'illustre et malheureux auteur de l'*Essai sur l'indifférence*. Il écrit :

Il (Lamennais) était allé à Rome une première fois en 1824. Léon XII l'avait reçu avec une bienveillance pleine d'admiration, et lui avait même offert l'hospitalité au Vatican. Mais, approuvé et caressé, il n'avait rien vu, il ignorait tout de la cour romaine. Lamennais a toujours été un psychologue très incomplet et un très médiocre observateur. Il lit quelquefois dans les étoiles; il ne lit jamais dans les coeurs. Il a de magnifiques pressentiments de l'avenir; il est incapable de juger le présent. Quand il revint à Rome en 1832, il ne s'y reconnut plus. On lui avait changé la ville et le Saint-Siège. Espérait-il trouver un Pape aussi jeune que lui ? Avait-il oublié que les Papes sont de vieux souverains pour qui le temps existe d'autant moins qu'ils sont assis au seuil de l'éternité ? Il insistait pour plaider sa cause. Ne voulant pas le condamner, on refusait de l'entendre. Enfin, Grégoire XVI consentit à le recevoir à la condition expresse que, dans cet entretien, on n'aborderait pas la question qu'il avait amené. "Lamennais n'était pas homme à observer cette condition", a-t-on dit, mais le Pape était autrement fin qu'il ne le pensait.

Le récit de l'audience, tel qu'il le fit plus tard à Eugène Pelletan, est bien curieux. D'un côté, un petit homme ardent, impétueux, déjà aigri, et qui ne voit en Europe et au monde que lui, son journal, ses idées et les services qu'il a conscience d'avoir rendus à la papauté et à l'Eglise. En face de lui, un vieillard paternel, bonhomme et subtil, dont le regard se détourne un instant des inextricables complications européennes pour s'abaisser doucement et prudemment sur ce fils qui fait tant de bruit dans la maison de son père.

L'abbé fléchit le genou... Grégoire le releva aussitôt. Puis il ouvrit lentement le couvercle d'une tabatière de lapis-lazuli qu'il tenait à la main.

— En usez-vous? dit-il.

L'abbé par déférence accepta une prise, maugréant en lui-même et se disant qu'il n'était pas venu là pour priser.

Le Pape en prit une autre, la huma gravement et tout en époussetant la devanture de son camail.

— Aimez-vous l'art? demanda-t-il brusquement.

— Je l'aime à son heure, reprit Lamennais avec une pointe d'impertinence, mais aujourd'hui...

— *C'est pourtant ce qu'il y a de mieux à Rome*, interrompit le Pape.

Lamennais n'eut pas l'air de comprendre ou ne comprit pas le conseil qui se déguisait sous cette phrase d'une ironie légèrement comique. La papauté ne peut rien pour vous en ce moment: retirez-vous de la lutte; faites des études désintéressées; occupez-vous un peu d'art!

Il allait répliquer, quand Grégoire lui demanda :

— Vous avez visité Saint-Pierre-aux-Liens, Monsieur l'abbé?

— Oui, Saint-Père, et plutôt à Dieu que ce fût la seule église aux liens dans la chrétienté!

Le Pape laissa tomber l'allusion.

— Et vous y avez admiré le Moïse de Michel-Ange?

C'est son chef-d'oeuvre, répondit Lamennais, mais pour moi, avec toute la dévotion...

— Vous pourriez vous tromper, reprit vivement le Pape. Je veux vous montrer un autre chef-d'oeuvre de Michel-Ange.

Il alla chercher sur son bureau une statuette d'argent.

— Reconnaissez-vous la griffe du lion?... Regardez-la bien... Je voudrais pouvoir vous l'offrir, mais ici rien ne m'appartient; je l'ai reçue, je dois la transmettre.

Il étendit la main sur la tête de Lamennais.

— Adieu, Monsieur l'abbé.

L'audience avait duré un quart-d'heure.

*Ici, rien ne m'appartient; je l'ai reçue, je dois la transmettre.* Pou-  
vait-on faire entendre d'une manière plus discrète, l'impuis-



sance de Rome à sanctionner ou à adopter des idées qui semblaient subversives aux gouvernements et à tant d'évêques? "Pourquoi, s'écriait plus tard Lamennais, le Pape ne nous a-t-il pas dit: "Vous avez cru bien faire, mais vous vous êtes trompés. Placé à la tête de l'Eglise, j'en connais mieux que vous les besoins, les intérêts, et seul j'en suis juge. En désapprouvant la direction que vous avez donnée à vos efforts, je rends justice à vos intentions..." Ce peu de paroles aurait tout fini." J'en doute. Du reste, le Pape ne voulait pas discuter, il craignait trop l'interprétation qu'un homme comme Lamennais eût pu donner à des réserves amicales. La façon dont il s'était exprimé ne laissait aucun doute sur sa pensée. Mais Lamennais repoussait tous les sous-entendus. Il lui fallait des paroles décisives. Elles furent prononcées. En sortant de son audience, il déclara que puisqu'on ne l'avait pas condamné il reprendrait la publication de son journal. Alors l'encyclique *Mirari vos* le frappa, mais sans le nommer.

LES TITRES DE M. BRANLY (Article du *Soleil* de Paris—8 janvier 1911). — Tous les Canadiens qui ont passé par l'Institut catholique de Paris ont connu M. Branly, dont l'élection récente à l'Académie des Sciences contre Mme Curie a causé tant d'émoi. Ce savant, dont le nom se placera dans l'histoire à côté de ceux d'Ampère, de Le Verrier et de Pasteur, est aussi un croyant éprouvé et un chrétien convaincu. Avec cela, le meilleur homme du monde : bon, affable, courtois, un peu distrait, excepté quand il jongle avec ses précieux instruments de physique. Avant même son élection à l'Académie, M. Osar Havard lui avait consacré dans le *Soleil* l'article que nous relevons, et dont voici un large extrait :

Parmi les constellations scientifiques du dix-neuvième siècle, quels sont les noms qui brillent du plus vif éclat ? La mémoire populaire en retient quatre : Ampère, Cauchy, Le Verrier et Pasteur. Par suite d'une singulière rencontre, il se trouve que ces quatre savants de premier ordre professèrent nos croyances religieuses. Les sectaires de la libre-pensée n'ont jamais pu se consoler de ce phénomène. Quel humiliant démenti Pasteur, Ampère, Cauchy, Le Verrier n'infligent-ils pas aux primaires qui traitent l'Eglise de "puissance obscurantiste".

Pour nous enlever nos gloires, les francs-maçons ne reculent devant aucun stratagème. Lors de la mort de Pasteur, la plupart des feuilles illustrées, dociles à la consigne des loges, supprimèrent le crucifix que le grand homme serrait entre ses mains au moment où il rendit le dernier soupir.

Mais nos ennemis n'ont vraiment pas de chance ! Au début du vingtième siècle, quel est le plus grand nom scientifique de l'Europe ? C'est encore un savant catholique ; le docteur Branly, l'inventeur de la télégraphie sans fil.

Le docteur Hertz avait découvert, on le sait, les ondes électriques. Mais il fallait capter ces ondes et utiliser leurs oscillations pour échanger la parole humaine à travers les océans et les terres. Telle fut l'oeuvre de Branly. Ses tubes à limaille, ses radio-conducteurs permirent de communiquer des messages aux navires en marche. Une nouvelle force cosmique avait été signalée par le docteur Hertz : Branly l'asservit et l'apprivoisa. Grâce au savant professeur de l'Institut catholique, la tour Eiffel, pendant l'expédition du Maroc, ne cessa pas de communiquer avec Casablanca. Les ondes passaient par-dessus la France, les Pyrénées, l'Espagne et une partie de l'Atlantique. Dès maintenant, le danger de la brume sur mer est conjuré et les paquebots peuvent atterrir par le brouillard, sans crainte de collision.

Mais nous ne sommes qu'au début des conquêtes et des triomphes assurés à l'humanité future par la découverte du docteur Branly. A l'heure actuelle, la télégraphie sans fil ne transmet que des ordres, des indications et des nouvelles. Or, les savants prévoient qu'avant vingt ans les radio-conducteurs de Branly produiront des mouvements mécaniques à distance et feront cheminer à travers l'espace non seulement des pensées, mais des forces.

La France ne songe pas sans tristesse à ces audacieux aviateurs qu'un courage aveugle entraîne dans des randonnées aériennes dont le prix est presque toujours une fin tragique. Les inventeurs s'épuisent à chercher l'appareil qui défiera la panne et la chute. Inutiles veilles ! La véritable solution ne sera fournie que par la télégraphie sans fil. C'est l'onde hertzienne domptée qui gratifiera l'aéroplane du propulseur infailible. De même, nos cuirassés n'auront plus besoin d'engloutir dans leurs soutes ces milliers de tonnes de charbon qui les obligent à multiplier leurs escales, à limiter leurs trajets. Les antennes de la tour Eiffel leur enverront la force motrice nécessaire. Je n'ai pas le temps de faire entrevoir toute la portée



de la révolution que la découverte de Branly doit opérer dans nos rapports sociaux, dans nos échanges, dans notre commerce et dans nos moeurs. On ne peut comparer qu'à l'invention de Guttenberg la découverte de Branly. La postérité saluera dans Branly l'égal des Newton et des Képler.

Voilà pourtant le savant contre lequel se coalisent, depuis dix ans, les jalousies et les haines d'une coterie de huguenots, de juifs et de dréyfussards. Le docteur Branly est le plus modeste des hommes. Type accompli du savant français, instinctivement hostile à toute sollicitude mercantile comme à tout verbalisme charlatanesque, le professeur de l'Institut catholique s'est aliéné, par son rare désintéressement et la dignité de sa tenue, la bande des arrivistes et des "profiteurs". A deux reprises différentes, l'Académie des sciences refusa de lui ouvrir ses rangs. Les métèques voulaient humilier l'homme qui, dans son laboratoire de l'Institut catholique, avait découvert une loi que les pontifes de la science officielle et prébendée n'avaient su ni discerner ni même flairer.

UNE INVENTION PRATIQUE (Bloc—Notes du *Gaulois*—18 décembre 1910). — En parlant de M. Branly et de la télégraphie sans fil, l'idée vient de se demander à quoi le plus souvent les savants eux-mêmes doivent leurs meilleures trouvailles. Certes, ce sont leurs études, leurs travaux, leurs expériences qui les mènent en définitive au succès; mais le plus souvent ils n'arrivent à un résultat heureux qu'indirectement, en cherchant autre chose. Voyez par exemple, en 1830, la découverte des allumettes, ces petits bouts de bois souffrés qui prennent feu tout seuls, par frottement. Sauria, le "père des allumettes", n'avait que dix-sept ans quand il fit cette trouvaille. *Tout-Paris* l'a raconté dans le *Gaulois* du 18 décembre dernier.

C'était donc en 1830 — il était encore au collège — que Sauria eut l'idée, assez remarquable pour un simple petit potache, de se vouer à trouver des "allumettes qui prennent toutes seules" — c'est là, en effet, l'expression même sous laquelle leur inventeur les désignait. Au surplus, voici l'origine véritable de la trouvaille. Le professeur de chimie de Sauria faisait une démonstration avec un mortier dans lequel était étalée une couche minuscule de chlorate de potasse et de soufre. Un coup un peu

trop fort fut donné par hasard sur le mélange, et il y eut des détonations successives, mais naturellement sans lueurs. Sauria se dit que, grâce à une substance inflammable combinée avec un mélange détonant, on devait produire du feu et de la lumière. Il chercha à gagner la confiance d'un pharmacien ; mais ce ne fut pas chose facile, car la substance qu'il s'agissait d'obtenir, le phosphore, ne pouvait être délivrée sans ordonnance du médecin. Bref, à force de ténacité et de diplomatie, Sauria finit par pouvoir emporter chez lui un morceau de phosphore. Dès lors, le petit étudiant se mit à faire le pénible apprentissage du maniement de ces substances dangereuses. C'étaient, à chaque instant, des détonations, des brûlures ; c'étaient des tubes qui éclataient, c'étaient des blessures qui l'entraînaient dans ses recherches. Mais Sauria avait le feu secré — celui qui qu'il devait communiquer à ses allumettes. Un jour, il trempa un bout de bois souffré dans son mélange de chlorate de potasse, il frotta le tout contre le mur de sa chambre, qui portait des traces innombrables de phosphore, et, tout-à-coup, la flamme jaillit. La première allumette était née.

LES DÉBUTS D'UN INVENTEUR CÉLÈBRE (Bloc—Notes du *Gaulois* —26 septembre 1910). — A ce sujet, j'avais cueilli une note dans l'inépuisable *bloc* de *Tout-Paris*, en septembre dernier. Il s'agissait encore d'une nouvelle invention d'Edison, le *kinétophone*, un appareil merveilleux qui ajoute la reproduction de la voix humaine à celle du corps de l'homme et de ses mouvements, par la photographie ? “ Devant une douzaine de journalistes—écrivait *Tout-Paris* —Edison a pu produire un conférencier gesticulant et parlant. Cet homme en redingote s'est dressé sur la toile, au fond de la scène. Il a commencé par lancer à terre une balle d'acier, dont le bruit a été entendu très distinctement ; puis une assiette, qui a éclaté en morceaux, avec le fracas familier du bris de vaisselle ; enfin le conférencier s'est mis à frapper avec un maillet sur une table, si fort que les spectateurs en ont été assourdis. Le spectacle s'est terminé par trois ou quatre appels d'une trompe d'automobile. ”

Mis en goût par cet à-propos, le journaliste parisien racontait ainsi les débuts de la carrière du roi des inventeurs :



A onze ans, le jeune Edison voulut gagner sa vie et même augmenter les maigres ressources de sa famille. Il commença par crier et vendre des journaux dans la rue. Comme ce métier de camelot était peu lucratif, il obtint de la Compagnie de chemins de fer le *Grand Trunck Rail Road* l'autorisation de vendre des journaux, des livres, des magazines, des bons, des fruits dans le train, entre Port-Huron et Détroit.

Il employait à lire les loisirs que lui laissait son petit commerce qui lui donnait des bénéfices de 20 à 25 francs par jour. Parmi les oeuvres qu'il empruntait, pour lire, à la bibliothèque circulante du train, il lui tomba entre les mains les *Principes de Newton*. Ce fut son initiation scientifique.

Il lui vint quelques idées d'invention. Il voulut les publier. Les journaux l'éconduisirent. Il comprit qu'il lui fallait un journal, Il se fit autoriser à installer tout un petit matériel d'imprimerie dans le compartiment d'un wagon de bagages. Il le rédigea, le composa et l'imprima lui-même. Il dépouillait les journaux parus le matin, en faisait un résumé, y ajoutait des dépêches que des télégraphistes, avec lesquels il s'était entendu, lui communiquaient à chaque station. Et il vendait assez bien son journal aux autres voyageurs, pendant le parcours.

Malheureusement, l'un des produits chimiques dont il usait pour son imprimerie prit feu un jour. Un commencement d'incendie se déclara. Le train stoppa. Et le conducteur du train débarqua simplement le jeune journaliste.

Edison a conservé, paraît-il, un exemplaire unique de son journal. C'était le *Weekly Herald*. Ce numéro — il est du 3 février 1862 — est dans le cabinet de travail du maître, encadré sous une plaque de verre.

On raconte aussi qu'Edison a été télégraphiste, dans un bureau de Memphis.

Quand il s'y présenta, il ne payait pas de mine. On s'égaya fort, paraît-il, de ses pauvres vêtements, de son air emprunté et rustique. Et sa prétention de manoeuvrer les appareils de la ligne lui attira de rudes moqueries. Le bureau desservait surtout Saint-Louis. Et le communicateur de Saint-Louis était, au dire de tous, un prodige de vélocité.

Edison s'installa cependant à l'appareil. Et aussitôt cet appareil redouté se déchaîna avec une rapidité de cyclone électrique.

Tous les employés du bureau s'étaient groupés autour du débutant

pour voir ce qu'il allait faire devant l'instrument qui bourdonnait comme une machine à coudre.

Or, le nouveau venu suivait son correspondant mot à mot, écrivait, calligraphiait la dépêche, pointait ses *i*, barrait ses *t*, absolument comme pour une copie destinée à l'impression.

Il vint un moment où le communicateur de Saint-Louis se ralentit. Et Edison ouvrant le circuit, de lancer à son correspondant à l'ébahissement des employés du bureau devenus sérieux :

— Dites-donc, là-bas, pressez-vous un peu ! Nous ne sommes pas dans une classe de gosses !

Engagé sur-le-champ, Edison gagna ainsi quelques dollars, qui lui assuraient sa subsistance. Au bout de quelques mois, il avait trouvé le moyen d'inventer un nouvel appareil télégraphique.

Il parvint à le vendre à une société de New York contre une rente annuelle de six mille dollars. Il était tiré d'affaire. Il pouvait travailler à son gré. Et ses inventions alors succédèrent aux inventions.

L'INCIDENT BOURNE-BOURASSA AU CONGRÈS EUCHARISTIQUE (Articles de *L'Express de l'Ouest*—de Nantes—11 janvier et 16 janvier 1911). — La grosse question canado-irlandaise, que le discours de Mgr Bourne à la séance du samedi soir, à Notre-Dame, lors du Congrès Eucharistique (10 septembre), avait si inopinément soulevée, a été partout commentée dans la presse anglaise et française. Nous croyons utile d'enregistrer dans nos pages l'appréciation très remarquable qu'en a faite *L'Express de l'Ouest* de Nantes. Nous n'affaiblirons par aucun commentaire la portée de l'argumentation très serrée qu'oppose à l'éminent archevêque de Westminster et aux tenants de sa thèse, M. D. Marchand, l'écrivain du journal nantais.

Voici d'abord comment il parle du discours de Mgr Bourne :

L'orateur tenait à la main des feuillets où était écrit intégralement son discours inédit et pesé : il lut ce texte d'un bout à l'autre, d'une voix faible, mais claire et parfaitement articulée ; il parla en anglais, avec l'accent de Grande Bretagne qui diffère notablement de l'accent d'Amé-



que, ce qui empêcha plusieurs de tout comprendre. Dès les premières phrases cependant, on vit se manifester dans l'auditoire un sentiment de surprise qui ne fit que s'accroître. De quoi s'étonnait-on ? Ce ne pouvait être d'entendre le chef des catholiques anglais convier les catholiques canadiens à se joindre à leurs frères de la métropole, dans une croisade de prières pour la conversion des protestants de tout l'empire britannique, et même, cette invitation d'une âme apostolique ne pouvait que plaire à tous. Malheureusement l'orateur eut recours pour justifier sa demande à des considérants discutables et il l'accompagna de propositions au moins inopportunes : il fit valoir les grands avantages que procurerait au catholicisme l'afflux d'un contingent important de néophytes parlant anglais ; il insista avec complaisance sur les rapides progrès accomplis depuis un siècle dans le Nouveau Monde par la langue anglaise et l'influence anglaise ; il insinua qu'un avenir prochain réduirait aux limites étroites d'une province le domaine des autres langues et des autres influences, si tant est qu'il les laissât subsister ; il loua la propagande catholique dont le français eut la gloire d'être l'instrument, au temps où c'était le seul langage parlé dans la colonie, et sembla souhaiter au profit d'un autre idiôme, le rétablissement de cette unité ; il adjura les catholiques canadiens-français de se former avec plus de zèle à l'usage de l'anglais pour catéchiser dans leur langue maternelle les émigrants des îles britanniques et leurs descendants ; il affecta d'ignorer les efforts accomplis en ce sens par le clergé canadien ; il oublia que si des paroisses se voient refuser des prêtres capables d'évangéliser leurs ouailles en leur langue, ce sont des paroisses françaises dans des diocèses anglais ; il se donna le rôle de réclamer la prédication en langue maternelle au bénéfice exclusif des seuls qui n'en ont jamais été privés ; il se plaignit de voir la langue anglaise condamnée à demeurer le véhicule de l'erreur et du schisme ; il espéra qu'en l'utilisant davantage, les Canadiens français finiraient par la convertir en instrument de pénétration et d'apostolat catholique ; il affirma que les progrès futurs de l'Eglise en Amérique seraient en proportion de l'usage qu'elle ferait de l'anglais ; la conclusion qu'il se garda de formuler explicitement parut être la nécessité d'adopter l'anglais comme l'idiôme habituel dans lequel l'Evangile serait désormais enseigné et prêché aux peuples de l'Amérique du Nord.

Après avoir dit comment cette thèse et ce discours " blessaient " profondément les Canadiens français, l'auteur de la lettre-article au

journal de Nantes expose les raisons qu'apportent dans le conflit, de part et d'autre, et les Irlandais et les Canadiens.

Donnons d'abord, dans toute leur ampleur, les allégués de ceux qui voudraient nous angliciser. C'est toujours l'*Express de Nantes* qui parle.

I. L'Amérique du Nord est un pays de langue anglaise, où, si l'on excepte l'îlot de Québec bientôt submergé à son tour, il ne subsistera plus d'ici deux générations, ni nationalité distincte, ni idiôme étranger. En cherchant à conserver sa langue propre, le groupe français ou le groupe allemand s'isole de la vie nationale, renonce à l'influence, se prive d'un instrument de pénétration et de progrès, dont sa foi profiterait. En cet immense pays qui sûrement deviendra homogène, il n'y a d'avenir que pour qui est anglais ou le devient. La hiérarchie catholique ne peut céder aux exigences des nationalités qui réclament chacune l'évangélisation en sa langue propre, sans se créer mille embarras, sans sacrifier ses ambitions de conquête parmi les protestants anglais nombreux et puissants, sans se donner l'apparence de contrarier les aspirations nationales des Américains. Au contraire, en devenant résolument anglaise, elle perd ce fâcheux caractère de société exotique, elle dissipe les préjugés exploités contre elle, elle acquiert des titres à la sympathie des patriotes et à la bienveillance.

II. La France a perdu son antique prestige : les Anglo-Saxons, l'ont recueilli ; prêché et propagé par des Anglais authentiques, le catholicisme deviendra une irrésistible puissance ; les méthodes françaises d'apostolat peuvent encore convenir aux Indiens et aux Esquimaux : elles réussissent mal chez les peuples prospères et industriels qui se développent au Canada et aux Etats-Unis : les hommes de race anglaise plus pratiques, d'esprit plus large et d'initiative plus entreprenante, sauront mieux adopter la vieille foi aux besoins nouveaux, et donneront aux affaires de l'Eglise sur ce continent une impulsion plus énergique et plus efficace.

III. — Du reste l'expérience est faite : voyez les Etats-Unis dont les évêques sont en immense majorité des Anglo-Saxons ; quels merveilleux progrès ! Cent diocèses et quinze millions de catholiques prospèrent sur ce sol ou cent ans plus tôt le vicaire apostolique de Baltimore groupait avec peine autour de lui quelques milliers de fidèles. Une admirable puissance d'organisation chez les pasteurs, une générosité ingénieuse chez les fidèles.



les suffisent à résoudre les plus difficiles problèmes, à combler les innombrables besoins que fait renaitre chaque jour l'incessant afflux des immigrants et des convertis. Et l'on va colportant dans les antichambres et les salles de rédaction une histoire faitaisiste et incomplète des prodigieux développements du catholicisme en Amérique, dont on fait remonter tout l'hommage aux Anglo-Saxons. Et il se trouve des naïfs et même des hommes d'esprit pour se laisser duper, et publier en France, avec grand succès de librairie, des articles et des volumes, d'ailleurs écrits d'une plume alerte et remplis d'informations instructives, où les faits sont... *arrangés* au détriment de nos compatriotes et au profit de nos rivaux.

A cela, explique M. Marchand, les tenants de la thèse française répondent en première ligne que la préoccupation de conquêtes problématiques sur le protestantisme n'autorise pas à compromettre la foi des catholiques acquis, en les persécutant dans l'usage de leur langue... ensuite qu'au Canada et dans tout l'Amérique du Nord le catholicisme et la race française sont inféodés l'un à l'autre si bien que la croissance ou la décroissance de l'un est la mesure de la croissance ou de la décroissance de l'autre... Enfin, le correspondant du journal nantais—ce M. Marchand est de Québec—expose ainsi la comparaison à faire entre les oeuvres accomplies de part et d'autre, par l'influence française et par l'influence anglaise, au point de vue catholique en Amérique. Nous citons in-extenso. C'est l'une des plus fortes et des plus justes pages que nous ayons lues sur le sujet.

Comparons, puisqu'on nous y invite, l'oeuvre française en Amérique et l'autre. Soixante mille colons attirés aux rives canadiennes par l'ambition de propager leur foi autant que par le désir de faire fortune sont devenus, en moins de deux siècles, trois millions ; pendant ce temps, la mère-patrie ne leur a envoyé ni renforts, ni secours, seulement quelques missionnaires. Un conquérant brutal a tenté à maintes reprises de les absorber, de les anglifier, de les protestantiser ; en dépit de tout, ils ont vécu, ils ont grandi, ils ont imposé au vainqueur la reconnaissance de leurs droits, ils ont fondé sur les bords du Saint-Laurent un peuple nombreux et fort, catholique et français toujours ; ils

ont conservé, développé, perfectionné leurs institutions nationales et les ont pénétrées d'esprit chrétien; ils se sont rendus maîtres du sol qu'ils ont défriché et fécondé; ils ont constitué ces admirables paroisses, ces paroisses canadiennes dont l'église au clocher joyeux est le centre autour duquel se groupent et s'abritent écoles, associations, communautés, couvents, ces paroisses canadiennes dont l'organisation, le mode d'impôts et le fonctionnement sont garantis par les lois civiles et forment, du moins dans la province de Québec, "l'assise sociale la plus forte de l'Eglise catholique et de la race française"; ils ont délogé par la seule poussée de leur prodigieuse vitalité anglais protestants et irlandais catholiques de contrées où, minorité infime il y a trente ans, ils sont aujourd'hui la majorité; ils ont sans s'appauvrir, projeté des rejetons pleins de sève dans les riches diocèses de la Nouvelle-Angleterre, sur les bords des grands lacs, et jusqu'aux lointaines provinces de l'Ouest, ils ont donné à tous les peuples du continent américain et envoyé en Afrique, en Chine et au Japon, des apôtres, des institutrices et des Soeurs de Charité; avec leurs frères de France et de Belgique, ils pourvoient encore exclusivement à l'évangélisation des Esquimaux du pôle, des Indiens de la prairie, des colons de cet Ouest riche et fertile où l'on voudrait maintenant leur imposer une hiérarchie anglaise : voilà l'oeuvre en Amérique des Canadiens français.

On nous montre à côté quinze millions de catholiques organisés là où cent ans plutôt on en aurait trouvé à peine quelques milliers; mais si pendant un siècle, l'émigration en avait amené plus du double, ce qu'on nous présente comme un merveilleux accroissement ne serait plus qu'une affligeante déperdition: or si tous les catholiques établis aux Etats-Unis depuis cent ans avaient gardé leur foi, l'Eglise américaine compterait aujourd'hui trente ou quarante millions de fidèles; assurément les défections s'expliquent facilement, si l'on tient compte des énormes difficultés qu'il eût fallu résoudre pour pourvoir aux besoins spirituels d'une affluence sans cesse grandissante; et pour conserver au catholicisme ceux qui sont demeurés, il a fallu des dépenses considérables de zèle ingénieux, d'activité généreuse. Avouons cependant que le résultat tout estimable qu'il soit, ne justifie point les prétentions orgueilleuses de ceux qui s'en autorisent pour revendiquer le monopole des intérêts catholiques en Amérique. Il fournit plutôt contre leurs entreprises de puissants arguments. Qu'on visite les diocèses, qu'on interroge les statistiques, qu'on lise les documents, on verra que si des groupes ont mieux résisté que d'autres à la contagion du protestantisme et de l'in-



différentisme, ce sont ordinairement ceux qui ont mieux gardé leur caractère propre, leur personnalité, leur langue, leurs écoles séparées, leur clergé national; par contre, si quelques-uns ont subi davantage l'influence dé-catholicisante et matérialisante de certains milieux américains, c'est que la communauté de langue et de moeurs les a davantage rapprochés des sociétés non catholiques.

On fait honneur à la hiérarchie irlandaise des cent diocèses nouveaux, qui ont surgi depuis cent ans? Mais les étrangers en ont ouvert la moitié. Les étrangers et spécialement les Sulpiciens français de Paris, de Montréal et de Baltimore, ont formé un grand nombre des évêques et des prêtres qui s'y dévouent; les étrangers et particulièrement les associés français de la Propagation de la foi ont fourni jusqu'à ces derniers temps d'importantes subventions aux oeuvres qui y fleurissent; les étrangers et surtout les religieux et les religieuses des communautés canadiennes ont donné un généreux concours aux entreprises d'évangélisation, d'éducation et de bien-faisance qui s'y multiplient. Dans ces conditions, on s'étonne et on s'afflige " que des hommes appelés à l'apostolat catholique, et dont la plupart se sont éclairés et réchauffés à sa flamme, n'aient autre chose et mieux à faire qu'à éteindre ce foyer ardent de catholicisme qui rayonne des rives du golfe Saint-Laurent au sommet des Rocheuses, qui projette sa lumière sur tous les groupes catholiques de la Nouvelle Angleterre, de New York, du Michigan et jusqu'aux confins de l'Oregon ".

Nos lecteurs savent déjà que ces raisons avaient été servies, séance tenante, à Mgr Bourne, par l'un des orateurs les plus brillants que le Canada ait connus, M. Henri Bourassa. Le correspondant canadien du journal de Nantes n'a pas omis de le remarquer, et voici comment il raconte à ses lecteurs la suite de l'incident :

Telle est la thèse française, elle devait se formuler avec tous les ménagements convenables, en face de la thèse adverse, devant l'envoyé de Rome et les représentants des nations catholiques, dès lors que l'archevêque de Westminster jugeait opportun de soulever la question. Monseigneur Bruchési qui présidait la séance sous le patronage du cardinal légat et se trouvait tenu à une stricte réserve, ne manqua pas de rassurer son illustre collègue sur le sort des émigrants catholiques de la Grande Bretagne qui débarqueraient dans la province de Québec; avec un tact consommé, il prit occasion des applaudissements qui accueillirent les citations

françaises d'un orateur irlandais pour signaler—et avec quel succès—l'attachement inébranlable des Canadiens à la langue de leurs pères. On attendait la revendication franche, à la fois mesurée et ferme, de droits sacrés trop menacés; on se désignait celui qui la ferait entendre, un simple député du parlement de Québec, orateur à la parole ardente, champion reconnu de l'autonomie canadienne contre l'impérialisme britannique, dont l'éloquence passionnée dénonce infatigablement depuis dix ans les empiètements des uns et les compromissions des autres, dont le patriotisme intransigeant résume les aspirations profondes de l'âme canadienne française, dont le nom, idole de la jeunesse étudiante, mérite l'estime reconnaissante de tout bon Français : Henri Bourassa.

Ecartant hardiment le discours préparé, il se lança dans une vibrante improvisation en faveur du droit menacé, et toute sa race parla par sa voix quand, soutenu par les ovations indescriptibles d'une foule en délire, le tribun s'écria: " Eminence, vous avez visité nos communautés religieuses, vous êtes allé chercher dans les couvents, dans les hôpitaux et dans les collèges de Montréal la preuve de la foi et des oeuvres du peuple canadien-français. Il vous faudrait rester deux ans en Amérique, franchir cinq mille kilomètres de pays, depuis le Cap Breton jusqu'à la Colombie Anglaise et visiter la moitié de la glorieuse République Américaine, partout où la charité catholique peut s'exercer, pour retracer les fondations de toutes sortes—collèges, couvents, hôpitaux, asiles—filles de ces institutions-mères que vous avez visitées ici. Est-ce à dire que les Canadiens français aient été plus zélés, plus apostoliques que les autres? Non, mais la Providence a voulu qu'ils soient les apôtres de l'Amérique du Nord. Que l'on se garde—oui, que l'on se garde avec soin—d'éteindre ce foyer intense de lumière qui éclaire tout un continent depuis trois siècles: que l'on se garde de tarir cette source de charité qui va partout consoler les pauvres, soigner les malades, soulager les infirmes, et faire aimer l'Eglise de Dieu, le Pape et les évêques de toutes langues et de toutes races. "

Puisse ce cri retentir aux oreilles et toucher le coeur du Père commun de tous les fidèles, du défenseur de tous les droits !

Vraiment, sans l'avoir cherché, nous ne pourrions clore une chronique de revue canadienne sur un meilleur mot !

**Elie-J. AUCLAIR,**

Secrétaire de la Rédaction.



## A travers les Faits et les Oeuvres.

---

Au Parlement britannique. — L'ouverture de la session. — Le débat sur l'adresse. — Amendements relatifs au *Home rule* et à la question fiscale. — Le bill du veto. — MM. Asquith et Balfour. — L'attitude des Lords. — En France. — Crise ministérielle. — La démission de M. Briand. — Une manoeuvre combiste. — Dans le monde académique. — La réception de Mgr Duchesne. — M. Etienne Lamy. — Quatre élections. — Le général Langlois, Henri de Régnier, Henry Roujon et Denys Cochin deviennent immortels. — Au Canada. — La convention douanière et la réciprocité.

---

**L**A session du Parlement britannique a été ouverte officiellement par Sa Majesté le roi George V le 6 février, au milieu de la pompe habituelle. Pour la première fois depuis des siècles, le Souverain, au lieu de la déclaration odieuse qui flétrissait nos dogmes, en a fait une qui ne contenait aucune allusion à l'Eglise catholique et à nos croyances. Il convient de signaler cette date historique.

Le discours du trône était assez terné et contenait ce seul paragraphe intéressant: " Des propositions vous seront soumises sans délai pour régler les relations entre les deux Chambres du Parlement, afin d'obtenir un fonctionnement effectif de la constitution." C'était l'annonce du bill du veto. Le débat sur l'adresse a entraîné la discussion de quelques questions intéressantes. L'opposition a attaqué le gouvernement au sujet de la convention douanière conclue entre le Canada et les Etats-Unis, et elle lui a reproché de n'avoir rien fait pour accorder aux colonies un traitement de faveur qui eût empêché peut-être un arrangement de ce genre. M. Austen

Chamberlain a proposé l'amendement suivant : " Cette Chambre regrette que le gouvernement de Sa Majesté se soit refusé avec persistance à modifier le système fiscal de ce pays et qu'il ait ainsi mis en péril les avantages obtenus par le commerce britannique grâce à la préférence accordée par les Etats coloniaux transocéaniques. Ce refus a retardé l'union commerciale de l'Empire et privé le pays de son moyen le plus efficace d'engager les pays étrangers à accorder des meilleurs termes aux manufactures britanniques. " Le débat sur cet amendement a duré une couple de jours. Outre M. Chamberlain, les principaux leaders des deux côtés de la Chambre des Communes, MM. Buxton, président du Bureau de Commerce, Lyttelton, ancien secrétaire colonial, Asquith, Balfour et plusieurs autres ont pris part au débat. Le vote, le premier de la session, a été de 324 contre 222, soit 102 voix de majorité ministérielle, les membres du parti ouvrier et les nationalistes votant avec le gouvernement.

Un autre amendement a été soumis par M. Dan Malcolm ; il proposait à la Chambre une expression d'opinion hostile au *Home Rule*. Le débat a été intéressant surtout en ce qu'il a provoqué des déclarations importantes de M. Asquith et de M. John Redmond. Le premier ministre a prononcé ces paroles : " Nous ne pouvons arriver à une solution satisfaisante du problème auquel nous avons à faire face : la congestion des affaires à la Chambre des Communes, que par la création d'un Parlement irlandais, avec un exécutif irlandais, qui ne s'occuperait que des affaires irlandaises, sous l'imprescriptible suprématie du Parlement anglais. " Le parti ministériel a applaudi chaleureusement M. Asquith. M. John Redmond, de son côté, a repoussé l'accusation d'être un séparatiste. Il s'est proclamé absolument satisfait de la déclaration de M. Asquith, et a garanti la satisfaction de l'Irlande. Il a prédit à cette dernière, sous le régime dont il salue l'aurore, une ère de paix et de justice. Et il a souhaité au roi actuel la gloire d'aller ouvrir à Dublin le Parlement irlandais. L'amendement a été défait par 326 voix contre 213, une majorité de 113 voix.



Aussitôt après le débat sur l'adresse, le premier ministre a présenté une motion en vertu de laquelle tout le temps de la Chambre des Communes devra être consacré au bill du veto, jusqu'à Pâques. Cette proposition a été adoptée par 196 voix contre 118. Le fameux bill a ensuite été soumis au Parlement par M. Asquith. Nos lecteurs en connaissent déjà les grandes lignes. Ce projet de loi décrète que tout bill envoyé par les Communes aux Lords dans trois sessions successives, durant une période d'au moins deux ans, et qui aura été rejeté ou laissé en suspens trois fois, deviendra loi par la seule sanction royale. Et pour les bills de finances, s'ils ne sont pas adoptés un mois après avoir été envoyés aux Lords, la même sanction royale les fera inscrire aux statuts. L'orateur des Communes aura le pouvoir de décider si tel bill est bien un bill de finances. Enfin la durée du Parlement sera réduite de sept à cinq ans.

La Chambre des Communes était bondée de députés et d'auditeurs quand M. Asquith s'est levé pour présenter le bill. Il a déclaré que, le pays s'étant prononcé catégoriquement en faveur du ministère et de son programme, il n'hésitait pas à réintroduire le projet soumis l'année dernière, sans en changer un mot. La Chambre des Lords, a-t-il dit, commit un acte de suicide en rejetant le budget de 1909. Ce corps, héréditaire dans son origine, et irresponsable dans l'exercice de ses pouvoirs, est d'une partialité aveugle. Le premier ministre a protesté qu'il n'est pas partisan d'une seule Chambre; mais il faut un remède au mal actuel, et le pays ne veut pas attendre ce remède de la longue et laborieuse élaboration d'un projet pour la création d'une seconde Chambre nouvelle. M. Balfour a répondu au premier ministre. Il a affirmé son désir d'une solution pacifique obtenue par des concessions mutuelles, ce qui serait particulièrement désirable en cette année du couronnement. Mais la législation proposée est révolutionnaire, et le cabinet n'a pas de mandat pour la présenter. La Chambre des Lords doit être réformée, on le reconnaît universellement; cependant elle doit conserver quelque chose du principe héréditaire. Si le ministère ne

veut pas écouter la voix de la modération, alors il devra faire adopter sa mesure par la force de l'esprit de parti, en passant sur le corps de l'opposition, car elle est décidée à combattre à outrance une révolution que le peuple n'a pas sanctionnée, et qui est dictée non pas par une réelle majorité des Communes, mais par la minorité nationaliste.

Du côté ministériel le principal orateur, après M. Asquith, a été M. Winston Churchill. Il a affirmé que le gouvernement ne conserverait pas cinquante partisans s'il faisait mine d'accepter un compromis sur la question des Lords. Il a soutenu que comparées au referendum les propositions modérées du gouvernement étaient du véritable torysme. Le referendum, suivant lui, est un système vicieux, spécialement inacceptable pour l'Angleterre, et son adoption conduirait au jacobinisme, au Césarisme et à l'anarchisme. Dans les rangs unionistes, MM. George Wyndham, Frederick Smith, et Sir Robert Bannatyne, ont appuyé de vigoureux discours l'attitude de l'opposition. La première lecture du bill a été votée le 22 février par 351 voix contre 227, ce qui donnait au gouvernement 124 voix de majorité. Lord Lansdowne, le chef de l'opposition à la Chambre des Lords, a annoncé son intention d'introduire un bill pour amender la constitution de ce corps. On regarde cela comme la réponse de l'opposition à la présentation du bill du veto par le gouvernement.

Voilà donc la grande bataille parlementaire engagée. Si la Chambre des Lords rejette la mesure du cabinet, que va-t-il arriver ? Le ministère va-t-il demander au roi la création de cinq cents pairs, pour noyer la majorité actuelle ? Et s'il la demande, que fera le roi ?

\* \* \*

En France une crise ministérielle vient d'éclater. Attaqué par deux membres du parti radical socialiste, MM. Louis Maivy et Paul Meunier, qui proposaient un ordre du jour blâmant le gouverne-



ment de ne pas appliquer dans toute leur rigueur les lois contre les ordres religieux, le cabinet Briand n'a été soutenu que par des majorités de 24 et de 16 voix. Pour un ministère qui avait déjà eu deux cents voix de majorité, c'était la défaite. Aussi les dépêches annoncent que M. Briand a résolu de donner sa démission. C'est une véritable dérision que le motif invoqué pour l'exécuter. Parce qu'il voulait se donner les airs de pratiquer le *suaviter in modo*, il n'en était pas moins un ennemi dangereux de l'Eglise, de l'enseignement religieux et du catholicisme en France. On ne peut attribuer sa chute qu'à une manoeuvre de couloirs. Depuis longtemps les combistes lui tendaient des pièges, espérant édifier sur les débris de son ministère un cabinet plus à eux. Déçus à plusieurs reprises dans leurs tentatives, ils semblent avoir réussi cette fois. On commence déjà à se demander qui sera premier ministre, et l'on mentionne les noms de MM. Léon Bourgeois, Poincaré, Delcassé et Combes. Quel que soit le gouvernement qui sera formé demain, il sera mauvais sans aucun doute. Mais le plus répugnant et le plus odieux de tous serait celui que présiderait M. Combes, l'ancien séminariste détroqué, qui a déjà montré tant de cynisme dans la persécution religieuse, et sous le protectorat de qui s'est étalé dans toute sa hideuse vilénie le régime des fiches délatrices. Espérons au moins que le président Fallières épargnera à la France cette nouvelle humiliation <sup>(1)</sup>.

\* \* \*

La réception de Mgr Duchesne à l'Académie française a eu lieu le 26 janvier. Le nouvel immortel avait perdu une de ses soeurs deux jours auparavant, et son deuil si récent tempérait l'éclat de cette solennité académique. On s'était même demandé si le réci-

---

(1) C'est M. Monis, ancien ministre de la justice, et membre du Sénat, qui a succédé à M. Briand.

piendaire ne se ferait pas suppléer par un collègue. Mais il s'était cru tenu de venir en personne faire son remerciement et prononcer l'éloge de son prédécesseur. Son discours était très soigné. La causticité dont l'auteur est doué remarquablement s'y manifeste dans une foule de traits. Ainsi, racontant que le cardinal Mathieu, à la veille de son élection comme académicien, lui tenait des propos extrêmement sympathiques et flatteurs, il ajoute : " Je le laissais dire, admirant en silence comme l'approche de l'élection rend les candidats bienveillants. " Citons encore ce passage au sujet des relations du cardinal avec le Souverain-Pontife qui lui conféra la pourpre : " Le Pape, alors, était Léon XIII, pontife très célébré de son vivant, et très digne de l'être. Ses encycliques surtout, exposés clairs et majestueux de la doctrine catholique, obtenaient toujours le plus grand succès. On les qualifiait d'immortelles ; leur apparition était invariablement saluée, d'un bout à l'autre de l'univers, par un immense concert d'éloges. Léon XIII était trop intelligent et d'un goût trop fin pour ne pas distinguer entre cassolettes et cassolettes, obéissances et obéissances. L'archevêque de Toulouse avait su trouver des formules propres à satisfaire en même temps le légitime désir qu'avait le Pape de voir accepter ses directions, et aussi son inclination pour les bonnes façons de les produire. " Devant un auditoire académique, les passages de ce genre sont toujours sûrs d'avoir un vif succès.

C'était M. Etienne Lamy qui recevait Mgr Duchesne. Sa réponse a été un morceau exquis. Nous voudrions pouvoir en donner ici de copieux extraits. Mais nous devons nous borner, et notre embarras de choisir n'est pas mince. Voici quelques lignes qui nous ont particulièrement charmé et que nos lecteurs goûteront, nous en sommes sûr. Il s'agit de la rondeur d'allures du cardinal Mathieu. " On s'étonne, dit M. Lamy, qu'avisé et accommodant il ne se corrigeât pas de quelques solécismes contre la grammaire des élégances, et parût obstiné dans une affaire la moins importante en soi, la plus capitale pour certains salons. Ses heurts de gestes, ses



éclats de voix, sa verdeur de propos, ne les devait-il pas à sa charitable fréquentation des petites gens? Ceux du peuple aussi ont leur protocole: trop de politesse leur est suspect; il faut, avec eux, n'avoir pas peur des mots, imposer la bonté, et elle ne leur paraît pas complète, sinon familière et un peu bourrue. La poussière plébéienne que le cardinal apportait parfois chez les grands, ne l'avait-il pas prise chez les petits? Et alors n'y a-t-il pas de la noblesse dans ces mauvaises manières de sa vertu?"

Donnons encore, puisque nous ne pouvons citer davantage, les dernières phrases de ce beau discours: les catholiques présents ont dû se sentir heureux et fiers d'entendre exprimer ces nobles idées devant l'auditoire d'élite qui se pressait sous la coupole du palais Mazarin: "Vous avez servi l'Eglise. Voilà la parole qui vous plaira le plus et sur laquelle il faut finir. Car ni la gloire des lettres ni l'éclat de la science ne suffisent à un prêtre. Il a perdu le droit de travailler pour lui-même. Il sait que ses dons sont des prêts, qu'il sera jugé sur leur emploi, que chacune de ses supériorités le fait plus responsable. Et son inquiétude d'être illustre ne s'apaise que dans sa conscience d'être utile."

Au moment où avait lieu la réception de Mgr Duchesne, quatre fauteuils académiques étaient encore vacants. C'étaient ceux de MM. Melchior de Vogüé, Costa de Beauregard, Barboux, et Vandal. L'élection pour les deux premiers a eu lieu le 9 février. Les concurrents pour celui de M. de Vogüé étaient MM. Henri de Régnier et Pierre de Nolhac. Le général Langlois, MM. Jules Delafosse, le vicomte d'Avenel et M. de Saint-Geniès, se disputaient celui de M. Costa de Beauregard. Au premier tour de scrutin, M. de Régnier a été élu par 18 voix contre 14 données à M. de Nolhac. Pour le fauteuil de M. Costa de Beauregard, il y a eu trois tours de scrutin. Le général Langlois a eu successivement 13, 16 et 19 voix; M. Delafosse 10, 12 et 8; le vicomte d'Avenel 8, 3 et 4 voix. Le général Langlois avait évidemment beaucoup d'avance sur ses deux adversaires. Le successeur de M. Barboux a été élu le 19 février. MM. Anatole

Leroy-Beaulieu, G. d'Esparbès, Henry Roujon et André Hallays étaient en présence. C'est M. Roujon qui l'a emporté. Les journaux français regus jusqu'à date n'ont pu nous donner encore le détail du scrutin. Enfin, M. Denys Cochin a obtenu, contre M. Alf. Capus, le fauteuil de M. Vandal. A part MM. Henri de Régnier, et Denys Cochin, ces choix nous semblent étonnants. L'oeuvre considérable et si intéressante de M. d'Avenel nous paraissait de nature à fixer le choix de l'Académie, plutôt que celle du général Langlois qui est surtout un technicien. M. Anatole Leroy-Beaulieu, auteur de *l'Empire des Tsars* ; avait, croyons-nous, des titres bien supérieurs à ceux de M. Henry Roujon. L'Académie a parfois des préférences difficiles à justifier.

\* \* \*

Dans notre parlement fédéral — et nous pourrions ajouter dans le pays tout entier — la grande question politique qui semble primer toutes les autres, en ce moment, c'est la question de la réciprocité. Aussi bien est-elle d'importance capitale; et l'on conçoit facilement que tous ceux qui s'intéressent aux affaires publiques et se préoccupent de notre avenir national suivent avec une attention anxieuse les débats du Parlement canadien, et ceux du Congrès américain, sur ce grave sujet. Nos lecteurs trouveront donc opportun, sans doute, que nous nous y arrêtions quelques instants.

En présentant à la Chambre des Communes la convention douanière conclue avec le gouvernement des Etats-Unis, l'honorable M. Fielding a rappelé que notre pays s'est préoccupé de cette question depuis plus de cinquante ans. En 1854, un traité de réciprocité était intervenu entre les deux pays, et il avait produit pour le Canada des résultats avantageux. Les Etats-Unis l'abrogèrent en 1866. Depuis lors, en 1869, en 1874, en 1889, en 1891, et en 1898, des démarches furent faites par différentes administrations canadiennes aux fins d'établir une réciprocité douanière plus ou moins



étendue entre nos voisins et nous. Mais pour une raison ou pour une autre, elles échouèrent invariablement. Et de 1866 à l'heure actuelle, au lieu de l'entente, les deux pays ont plutôt connu la rivalité douanière.

En 1874 le gouvernement MacKenzie avait envoyé l'honorable M. George Brown à Washington, pour négocier un traité de réciprocité avec le gouvernement américain. Cette démarche eut un commencement de succès. Un traité fut conclu, mais le Sénat des Etats-Unis refusa de le ratifier, et nous restâmes dans le statu quo. C'est alors que Sir John MacDonal et son parti levèrent le drapeau de la protection, et firent de cette question le principal article de leur programme dans leur lutte contre l'administration libérale. Les élections générales de 1878 leur donnèrent la victoire. Et, en 1879, Sir Leonard Tilley, ministre des finances dans le cabinet que Sir John avait formé, après son retour triomphal au pouvoir, présenta le tarif protectionniste, qui, dans ses grandes lignes, et malgré certaines modifications, est resté en vigueur jusqu'à ce moment. Il est incontestable que, depuis cette date, le Canada a pris un immense accroissement. Ses industries manufacturières, minières et agricoles se sont développées d'une façon prodigieuse. Son commerce d'importation et d'exportation a atteint des chiffres qu'on n'aurait pas osé rêver il y a trente ans. En même temps de grandes voies de transport ont été ouvertes et améliorées. Le chemin de fer du Pacifique a été construit pour relier le grand océan à l'Atlantique. Puis une seconde ligne, celle du Canadian Northern, est venue donner aux provinces de l'Ouest des facilités additionnelles. Enfin le Grand-Tronc-Pacifique va bientôt offrir une nouvelle route au commerce transcontinental. Nous avons construit des canaux, nous avons agrandi les anciens, et nous en projetons d'autres pour perfectionner notre système de transports. A l'heure actuelle on peut dire que le Canada est dans une situation économique extrêmement enviable.

Si le refus de renouveler le traité de réciprocité en 1866 était.

inspiré aux Etats-Unis par le désir d'étouffer notre expansion ; si, en nous retirant dans une large mesure le bénéfice de leur marché, ils se flattaient de nous mettre aux abois, et de nous forcer à nous jeter dans leurs bras, ils se trompaient singulièrement. Nous avons tiré de leur mauvais vouloir un merveilleux parti. Nous avons cherché et trouvé des marchés nouveaux. Nous avons appris à vivre de notre vie propre. Nous avons adopté et suivi une politique nationale dont les résultats sont tangibles. Et cette réciprocité que les Américains nous refusaient en 1866, dont nous regrettions alors si vivement la perte, et dont nous essayâmes à plusieurs reprises de provoquer le renouvellement, peu à peu elle perdit à nos yeux de son prestige et nous parut moins désirable.

En 1879, notre tarif de protection contenait une offre permanente de réciprocité aux Etats-Unis. En 1891, tout en repoussant l'idée d'une réciprocité illimitée, notre gouvernement se déclarait encore prêt à négocier aux fins d'établir une réciprocité partielle. Mais comme, décidément, les Etats-Unis répondaient à toutes nos avances par des relèvements de tarifs, nous nous accoutumâmes à ne plus compter sur leur marché. Après un dernier effort, tenté cette fois par le parti libéral en 1898, et infructueux comme ceux qui l'avaient précédé, l'offre permanente de réciprocité faite et répétée depuis 1879 disparut, elle fut effacée de notre tarif canadien par le cabinet de Sir Wilfrid Laurier. Nous en avons assez de ces rebuffades américaines ; nous sentions notre force croissante ; nous constatons les résultats magnifiques de nos efforts pour ouvrir à nos produits des issues nouvelles ; nous comprenions que le temps où nous avions besoin des Etats-Unis était passé, que nous pouvions commercer ailleurs avec profit, et que, même, l'abrogation du traité de 1854 et le refus de le renouveler avaient été pour nous un accident heureux, puisqu'ils avaient déterminé l'adoption d'une politique vraiment nationale, le développement de notre puissance industrielle, l'exploitation plus intense de nos ressources, l'abondance du travail et l'amélioration des salaires, l'expansion de notre commerce, un ac-



croissement de force et de prospérité. Nous cessâmes donc de tourner nos regards vers Washington, de soupirer après une entente douanière, dont nous savions désormais nous passer. Et, constatant cette mentalité modifiée, Sir Wilfrid Laurier put prononcer un jour ces paroles significatives : " Le Canada aujourd'hui n'est pas en faveur de la réciprocité. Il y eut un temps où les Canadiens, à commencer par moi, auraient donné beaucoup pour obtenir le marché américain ; mais, Dieu merci, ces jours sont passés. "

Nous étions donc entrés dans une ère nouvelle. Nous avons donné à notre système économique et commercial une orientation absolument indépendante des Etats-Unis. Nous avons construit nos chemins de fer, creusé et élargi nos canaux, outillé nos ports de mer, conformément à cette orientation. Par de longs et énergiques efforts nous étions parvenus à asseoir sur des bases solides l'édifice de notre prospérité nationale.

Tout à coup, pendant que nous travaillions à perfectionner encore notre organisme économique, que nous nous préoccupions des meilleurs moyens à prendre pour conserver à perpétuité nos immenses richesses naturelles, en en réglant judicieusement l'emploi et le renouvellement par des méthodes scientifiques, un message étonnant nous arriva de Washington. On nous demandait, on nous sollicitait, on nous conjurait presque d'entrer en négociations avec le gouvernement américain pour établir enfin entre les deux pays cette réciprocité souhaitée par nous jadis, mais dont nous nous étions désintéressés pour d'autres projets, d'autres entreprises, où nous avions trouvé un champ digne de nos énergies et la réalisation de nos ambitions légitimes. Que s'était-il donc passé ? Il s'était passé ceci. Un parti longtemps au pouvoir dans la république voisine avait senti vaciller la faveur populaire. Les républicains s'étaient fait battre aux élections de novembre, pour le renouvellement de la Chambre fédérale des représentants. C'était un mauvais présage pour l'élection présidentielle de l'automne prochain. Le Congrès actuel expire le 4 mars. Et avant cette date, le président

Taft s'était décidé à une manoeuvre *in extremis* destinée à enrayer le mouvement qui entraîne son parti à la défaite. Les démocrates avaient exploité devant le peuple l'élévation excessive du tarif et la cherté de la vie. Ne pourrait-on pas leur couper le vent en bâclant à la course avec le Canada une convention douanière qui abolirait les droits sur un grand nombre d'articles, et les abaisserait sur plusieurs autres? Telle a été la genèse de l'arrangement que discutent à cette heure les Parlements des deux pays. Des représentants du Canada sont allés à Washington. Les négociations ont été conduites très rapidement. Une convention a été conclue. Et le gouvernement canadien, comme le gouvernement américain, en demande maintenant la ratification aux Chambres.

Dans les deux pays la convention Taft-Fielding provoque des critiques et de l'opposition. Aux Etats-Unis, les républicains dissidents, les champions intransigeants de la protection la combattent avec vigueur. Ils font valoir le tort infligé à certaines classes de producteurs américains. Et, après avoir été défaits à la Chambre des représentants, par un vote de 220 contre 92, ils manoeuvrent à présent pour empêcher le Sénat d'adopter le projet avant le 4 mars. En effet, si à cette date la question n'est pas résolue, tout se trouve à recommencer. La session du Congrès sera terminée, et le Président devra convoquer une session extraordinaire s'il veut faire ratifier sa convention. Au cours des débats dans la Chambre des représentants, certains orateurs ont fait entendre des paroles qui ont eu une répercussion fâcheuse. M. Champ Clark, entre autres, l'un des chefs du parti démocrate, qui est désigné comme le futur président de la Chambre, a commis un impair de marque au sujet de l'annexion. " La convention, a-t-il dit, établira des relations commerciales plus étroites avec nos proches voisins. J'espère voir le jour où le drapeau américain flottera sur l'Amérique septentrionale jusqu'au pôle nord. " Ces paroles, et d'autres de semblable nature, prononcées à la même occasion, ont causé une vive sensation aux Etats-Unis, en Canada et en Angle-



terre. Le président Taft voyant qu'elles pouvaient nuire à son projet, a protesté et fait protester son secrétaire d'Etat contre ces déclarations annexionnistes. Mais elles n'en ont pas moins servi de thème à ceux qui voient dans la réciprocité un acheminement vers l'annexion.

Dans notre Chambre des Communes on s'est préoccupé de tout ce qui s'est imprimé et dit à ce sujet. Et l'autre jour, au moment où le débat sur la convention douanière allait être repris. M. Monk, le député de Jacques-Cartier, a proposé la résolution suivante :

“ Avant de reprendre l'étude des conditions de l'arrangement douanier, conclu entre le gouvernement du Canada et le Président des Etats-Unis, et pour calmer le malaise créé au Canada par les commentaires survenus dans les deux pays, relativement aux conséquences politiques de cet arrangement, cette Chambre affirme clairement sa résolution de maintenir intacts les liens qui unissent le Canada à l'Empire Britannique et la pleine liberté pour notre peuple de contrôler sa politique fiscale et son autonomie interne ”.

Le premier ministre a déclaré que cette motion était inutile, que personne au Canada ne favorise l'annexion, que personne ne prend au sérieux les propos annexionnistes. Cependant il a conclu en acceptant la proposition de M. Monk, afin d'enlever tout prétexte aux malentendus. Et elle a été adoptée unanimement.

Déjà, au début de la discussion, le député de Jacques-Cartier avait proposé une autre motion. Elle se lisait comme suit : “ Cette Chambre regrette qu'avant de considérer dans son mérite et ses détails l'arrangement conclu entre le gouvernement du Canada et le Président des Etats-Unis, on n'ait pas pris le temps nécessaire pour fournir au peuple canadien l'occasion d'exprimer son sentiment sur ce sujet, et pour étudier plus soigneusement l'effet du nouveau régime douanier sur les divers intérêts qu'il affecte. ” Cette motion fut repoussée par 97 voix contre 72.

Notre Parlement procède toutefois plus lentement que le Congrès de Washington dans la prise en considération de la convention

douanière. Evidemment on n'a pas ici les mêmes raisons de se hâter. La date fatidique du 4 mars n'éperonne pas nos hommes publics. Et les apparences sont que le débat engagé va durer encore plus d'une semaine.

Pendant ce temps, en dehors du Parlement, l'opinion publique s'agite. Nos grands intérêts commerciaux, industriels et financiers semblent hostiles au projet. Le *Board of Trade* de Montréal, le *Board of Trade* de Toronto, l'Association des manufacturiers du Canada, la Fédération des Chambres de commerce d'Ontario ont adopté des résolutions nettement défavorables. Le vote du *Board of Trade* de Toronto a peut-être été le plus significatif. Il a été de 289 contre 13. Et la résolution adoptée par ce corps a été proposée par une notabilité libérale, Sir Edmund Walker. Les principaux arguments qu'on y fait valoir sont les suivants : le Canada fait des dépenses énormes pour des chemins de fer, des canaux, des lignes de steamers et autres moyens de transport de l'Est à l'Ouest et vice versa, afin de promouvoir son commerce d'après cette orientation ; et la convention va paralyser sérieusement le développement de ce système commercial. Elle va de plus entraver notre liberté d'action au sujet du tarif et de nos relations de commerce. Elle va nous faire entrer dans une voie qui nous conduira graduellement à la perte de notre autonomie et de notre entité nationale.

Ce sont là de graves questions et de sérieux problèmes. Quel sera l'effet réel et définitif du tarif de réciprocité sur nos intérêts industriels, agricoles et commerciaux ? Il est bien difficile, croyons-nous, de s'en rendre actuellement un compte précis. Les auteurs mêmes de la convention n'en prévoient pas sans doute et n'en pénètrent pas toute la portée, toutes les conséquences. Il est probable que certains producteurs canadiens en bénéficieront, tandis que certains autres en souffriront. On soutient que le coût de la vie sera augmenté et que les classes ouvrières, les consommateurs de nos populations urbaines verront empirer une situation dont ils se plaignent déjà. Quoi qu'il en soit, et malgré l'importance de



toutes ces considérations, nous estimons qu'il faut se placer à un point de vue encore plus élevé pour juger la question qui s'impose en ce moment à l'attention du peuple canadien. Dans son ensemble l'évolution douanière qu'on nous propose sera-t-elle favorable à notre développement national ? En nous conférant peut-être quelques avantages matériels, ne compromettra-t-elle pas notre avenir ? Après avoir travaillé pendant quarante ans à fonder un système commercial, à acquérir des marchés stables, à diriger notre activité et nos efforts dans certaines voies, devons-nous faire volte-face, changer brusquement notre orientation économique, jeter la perturbation dans une situation prospère, et amoindrir une indépendance fiscale qui nous a tant coûté à conquérir ? C'est ainsi que nous envisageons le problème soulevé par la convention douanière soumise en ce moment au Parlement canadien. La question est complexe. Nous concevons qu'elle fasse éclater des divergences considérables, même parmi des hommes qui ont, en d'autres matières, des pensées communes. Mais ce que nous tenons pour certain, c'est qu'il faut, en l'étudiant, songer avant tout et pardessus tout à l'intérêt national, à l'intérêt du pays dont nous avons tous à coeur l'accroissement et la prospérité.

Avant de quitter ce sujet, nous devons faire observer qu'on ne doit pas voir dans ce qui précède une expression d'opinion de la *Revue Canadienne*, mais simplement la manifestation d'idées toutes personnelles.

Dans notre législature provinciale, le travail de la session est en ce moment très avancé. Cependant un projet de loi ayant pour objet la fusion des différentes compagnies de tramway de Montréal fait à l'heure qu'il est beaucoup de bruit. Et la vigoureuse opposition qu'il provoque pourrait reculer la prorogation, dont on commençait à parler pour le 11 mars.

**Thomas CHAPAIS.**

Québec, 28 février 1911.

---

## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

---

LES ARTISTES LYONNAIS, par Alphonse Germain, lauréat de l'Académie Française et de l'Académie de Lyon. 1 vol. de luxe avec 200 illustrations hors texte et dans le texte. Edition ordinaire, 36 fr.— Lyon, Henri Lardanchet, 10, rue Président Carnot.

Lyon a toujours occupé le second rang des villes de France et son école artistique jouit à juste titre, depuis longtemps, d'une renommée solide; mais en dehors de son foyer, on ne la connaît pas très bien. Aussi le livre de M. Alphonse Germain, rendra-t-il de grands services. Il arrive d'autant mieux à son heure que, dans les milieux cultivés, on s'intéresse beaucoup à présent aux différentes écoles provinciales.

On compte quelques maîtres vraiment remarquables et beaucoup de figures attachantes parmi les artistes lyonnais. Ils ont cultivé à peu près tous les genres. Ceux d'entre eux qui ont pratiqué l'art religieux, comme Jannot, Flandrin, Dufraine et Borel, s'y sont distingués par leur sentiment délicat, leur spiritualité sérieuse. M. Alphonse Germain, qui, étant lyonnais, avait à sa disposition les meilleurs documents, explique et commente les oeuvres de ces divers artistes avec cette perspicacité et cette clarté dont il n'y a plus à faire l'éloge. Ses expressions vivantes et colorées rendent très agréable la lecture de certains chapitres. Son ouvrage comble une lacune dans l'histoire de l'art français, et, par son esprit comme par sa documentation, il se recommande à toutes les maisons d'enseignement. L'illustration, très soignée, très variée, et en grande partie inédite, n'ajoute pas peu à l'intérêt de ce livre, un des plus beaux qu'ait publiés l'excellent éditeur Lardanchet. — P. B.

\* \* \*

EXPOSITION DE LA MORALE CATHOLIQUE. Carême 1910.—VIII. La Grâce. — *Conférences et Retraite*, par E. Janvier, 1 vol. in-8 écu, 4 fr. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).



L'oeuvre apologétique de M. le chanoine Janvier s'accroît chaque année d'un nouveau volume. Le tome VIIIe, achevant l'*Exposition de la morale générale catholique*, vient de paraître à la librairie Lethielleux ; il est consacré tout entier à l'une des parties les plus importantes et aussi les plus difficiles de la théologie, à la question de la grâce.

M. Janvier, fort de son érudition puisée aux meilleures sources de l'orthodoxie et admirablement servi par cette philosophie de l'Ange de l'Ecole qu'il possède à fond, a traité en maître toute cette théologie, et comme tel il a su merveilleusement la mettre à la portée de ses auditeurs et de ses lecteurs.

M. Janvier apporte à cette étude sa précision et son esprit de méthode ordinaires, et il y expose admirablement toute la psychologie surnaturelle, qui correspond, dans l'homme, à la mystérieuse action de la grâce de Dieu. Puis reprenant toute la question d'un point de vue plus pratique, le conférencier, dans sa retraite pascale, précise le rôle de l'homme dans la vie de la grâce, puis le rôle de Dieu et des sacrements, ensuite le rôle de Jésus-Christ, surtout dans sa passion, et dans l'adorable sacrement de son amour, l'Eucharistie.

\* \* \*

SAINTE HELENE, d'après l'histoire et la tradition, par M. Couzard, docteur ès lettres. 1 vol. in-16. Prix : 3 fr. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Cet ouvrage est autre chose qu'une simple biographie : il touche à l'un des événements les plus émouvants et les plus décisifs de l'histoire de l'humanité : le triomphe du christianisme au IVe siècle. Dans quelle mesure la mère de Constantin y a-t-elle contribué ? Dans une très large mesure, répond la tradition. La formation lointaine, le développement progressif et finalement le plein épanouissement de l'âme chrétienne du premier des empereurs convertis, fut l'oeuvre de son amour, de sa foi, de sa piété et de ses larmes. C'est elle encore qui met le sceau à la gloire du règne par la restauration des Lieux Saints et la découverte de la vraie Croix, dont le culte va devenir l'un des aliments les plus substantiels de la piété chrétienne. La mise en oeuvre d'une telle matière donne à l'ouvrage un intérêt puissant. La lecture en est des plus attachantes.

\* \* \*

LA REFORME DE LA PRONONCIATION LATINE, par Camille Couillault. Ouvrage honoré d'une lettre de S. E. le cardinal Merry del Val et d'une préface du révérendissime Dom Joseph Pothier, abbé de Saint-Wandrille, 1 vol. in-16. Prix: 2 fr. 50. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Dans ce volume, l'auteur s'est surtout proposé de mettre à la portée du public les éléments d'une question tout à fait actuelle, mais qui n'avait été jusqu'ici traitée que dans des revues trop spéciales ou dans des ouvrages de pure philologie.

Pour cela, il a tenu à composer un manuel complet, précis et clair, fortement documenté, mais cependant d'une lecture facile.

On y trouvera entre autres choses les résultats les plus récents de la critique en matière de prononciation antique, un tableau très complet des diverses prononciations modernes. M. Camille Couillault passe aussi en revue les nombreuses tentatives de réforme qui ont été faites jusqu'à ce jour; il examine les objections qu'elles ont soulevées; il cherche enfin, parmi les diverses solutions proposées, celle qui a le plus de chance de réaliser partout une prononciation *uniforme* et *correcte*.

En résumé, cet ouvrage se présente comme un plaidoyer en faveur du retour à l'unité correcte de prononciation. On songera en le lisant aux deux célèbres manifestes qui, successivement, au XIXe siècle, décidèrent du retour à l'unité de rite et à l'unité de chant: la *Lettre à l'archevêque de Reims* de Dom Guéranger et les *Mélodies grégoriennes* de Dom Pothier.

\* \* \*

LEONARD DE VINCI, par le Baron Carra de Vaux. 1 vol. in-12 (Collection *Philosophes et Penseurs*, No 573). Prix: 0 fr. 60. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Les cahiers de Léonard, qui sont une masse confuse, peuvent être condensés aujourd'hui, grâce à la clarification que subit progressivement la science, en quelques pages d'une intelligence facile. C'est une analyse et une mise au point qu'on trouvera dans le présent opuscule.

\* \* \*



LA PSYCHOLOGIE DRAMATIQUE DU MYSTÈRE DE LA PASSION A OBERAMMERGAU, par Maurice Blondel, 1 vol. in-12 de la Collection *Science et Religion (Art et Littérature, No 574)*. Prix: 0 fr. 60. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Dans l'intérêt de l'art comme de la foi, il vaut la peine de réfléchir quelques instants au délicat problème que soulève le spectacle votif d'Oberammergau. Répondre aux objections qu'on émet le plus volontiers contre de tels spectacles, établir leur portée apologétique, montrer dans le *Mystère de la Passion* la parfaite conciliation de l'art dramatique et du sens chrétien, tel est ici le but de l'auteur.

\* \* \*

LE CLERGE GALLO-ROMAIN A LA FIN DU IV<sup>e</sup> SIECLE, par H. Couget. 1 vol. in-12, de la Collection *Science et Religion (Questions historiques, No 575)*. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Voici une très intéressante et très érudite contribution à l'histoire du clergé en France. Encore que chaque détail s'y appuie sur des textes et des documents de premier ordre, le souci de dominer le sujet, d'insuffler la vie à chaque personnage, de fixer l'attention par des vues d'ensemble y est prédominant.

\* \* \*

SAINT JUSTIN. SA VIE ET SA DOCTRINE, par l'abbé A. Béry. 1 vol. in-12 de la Collection *Science et Religion, No 580*. Prix: 0 fr. 60. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Saint Justin est le principal représentant, le modèle et le maître incontesté des apologistes de son temps. Etudier ses ouvrages, c'est en quelque manière étudier toute la littérature apologétique de cette époque. C'est en même temps ajouter un chapitre vivant, et vécu, pour employer un mot moderne, à l'histoire de l'Eglise durant le second siècle.

\* \* \*

LE MARTYROLOGE, par Dom J. Baudot. 1 vol. in-12 de la Collection *Science et Religion* (série *Liturgie*, No 577). Prix: 0 fr. 60. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

*Le Martyrologe* pourrait être appelé les *Annales de la sainteté* et le *Livre d'or du Christianisme*. Sans méconnaître ni dissimuler les imperfections d'un recueil que les siècles se sont transmis en l'augmentant sans cesse, l'Eglise veut que nous le considérions comme le thème d'une exhortation puissante à la perfection de la vie chrétienne. Trop peu de fidèles cependant, et même de prêtres, connaissent l'histoire de ces textes précieux. Aux uns comme aux autres le présent opuscule en donnera une idée générale et très suffisamment complète.

\* \* \*

LA SAINTE TRINITE. *Lectures théologiques*, par L. Berthé, chanoine titulaire d'Evreux. 1 vol. in-8. Prix: 5 fr. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Tous des témoins de la doctrine catholique à travers les âges sont appelés ici afin de projeter sur le très saint et très incompréhensible mystère de la Trinité quelques rayons des clartés surnaturelles dont ils étaient illuminés. La place d'honneur, dans ce recueil de citations, revient à saint Thomas. Avec la sienne, nous entendons les grandes voix des Augustin, des Justin, des Athanase, des Basile de Césarée, des Grégoire de Nazianze, puis celles des grands penseurs chrétiens de l'époque moderne, en tête desquels brille Bossuet. Prêtres et séminaristes trouveront ici un utile complément du traité de la Trinité, dont les notions ardues s'y présentent avec bien plus de relief et d'ampleur et sous une forme moins rébarbative que dans les manuels.

\* \* \*

CHANSONS DES AMES BLANCHES, par H. Colas. Préface de Mgr Gibier, évêque de Versailles. 1 vol. in-16 jésus. Prix: 3 fr. 50. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

A la suite de Mgr l'évêque de Versailles, les directeurs d'oeuvres, les



parents chrétiens, les jeunes gens des patronages sauront gré à M. Henri Colas d'avoir réuni pour eux, en un fort volume, les plus belles de ses chansons et de ses poésies, si souvent applaudies à travers toute la France. Consacrer sa vie à l'apostolat par la chanson, tel est le but de ce jeune auteur à l'âme ardente. Ses appels de clairon, ses prières et ses berceuses, ses douces confidences nous apportent plus qu'un divertissement banal, une invitation pressante à devenir meilleurs.

\* \* \*

BOSSUET ET LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE SOUS LE REGNE DE LOUIS XIV, par E. Longuemare. 1 vol. in-16. Prix: 3 fr. 50. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

C'est la première fois que Bossuet est étudié à ce point de vue. Il a paru à M. Longuemare qu'après tant d'ouvrages consacrés à l'histoire critique de la prédication de Bossuet et à l'analyse de son art oratoire, il convenait d'envisager dans l'incomparable orateur l'observateur et le moraliste. M. Longuemare a prouvé par son livre qu'il ne s'était pas trompé. Dans une introduction substantielle, il expose son but, développe les préjugés et les objections pour les réfuter. Comme Bossuet passait, depuis Nisard, pour être dogmatique, doctrinaire et étranger, dans ses sermons, aux habitudes, aux moeurs, à l'esprit de son temps, et regardant beaucoup plus vers les siècles de Tertullien, de saint Augustin ou de saint Bernard, que vers le siècle de ses auditeurs, il y avait quelque hardiesse à vouloir "reconstituer" avec les sermons de Bossuet un tableau de la société française sous le règne de Louis XIV. Mais M. Longuemare a su faire les réserves nécessaires, se tracer certaines limites et bien définir son sujet. M. Longuemare, malgré la nouveauté du sujet, donne ce qu'il avait promis: rétablir l'oeuvre oratoire de Bossuet dans son actualité rigoureuse et "du plus familier de nos orateurs" ne plus faire "une sorte de prophète et de doctrinaire absolu relégué dans une grandeur inabordable".

\* \* \*

BUCHEZ, par G. Castella. 1 vol. in-12 de la Collection *Philosophes et Penseurs*, No 582. Prix: 0 fr. 60. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

En même temps qu'un sociologue et un précurseur du catholicisme social, Buchez est un historien philosophe. Il s'est appliqué à trouver la loi des faits historiques et, bien que la forme dont il revêt ses vues sur ces problèmes difficiles soit souvent obscure et peu choisie, elle mérite cependant d'être connue.

\* \* \*

SOUVENIRS D'UN VIEIL ATHÉNIEN, par Emile Gebhardt, de l'Académie française. 1 vol. in-16. Prix: 3 fr. 50. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Athénien, Emile Gebhart ne le fut pas à la manière des archéologues, mais à celle de Chateaubriand, de Racine et de Fénelon. Ce n'est rien moins, en effet, que ces grands noms qui d'eux-mêmes s'évoquent lorsqu'on parcourt les *Lettres de Jeunesse* qui ouvrent ce charmant volume. Elles nous disent les émotions de l'auteur lors de son premier pèlerinage aux pays classiques. On y a joint quelques-uns des articles qu'Emile Gebhart envoyait de Nancy, sous le pseudonyme d'Atticus, à la *République française* et quelques autres donnés par lui aux *Débats* jusqu'à la veille de sa mort. Si les *Lettres* nous révèlent combien vives et chaudes furent les impressions qu'il reçut de son premier contact avec les choses de l'antiquité, les pages qui suivent démontrent qu'Emile Gebhart n'a jamais renié la ferveur athénienne de sa jeunesse.

\* \* \*

HISTOIRE DE L'ÉGLISE, par L. David et P. Lorette, licenciés ès lettres.

Préface de Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris. 1 vol. in-16 cartonné. Prix: 3 francs. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Le désir des auteurs a été de munir les élèves d'un instrument de travail pratique et les maîtres d'un auxiliaire utile qui ne supprime cependant point leur tâche. Pour être pratique, il faut être court et clair. Aussi ne faut-il pas hésiter à définir nettement quelques principes qui semblent commander les faits les plus considérables de l'histoire de l'Église. Expliquer ces principes, non point dans l'abstrait, mais à raison des faits et de leurs conséquences, telle a été la méthode adoptée.



Sollicité de présenter l'ouvrage aux lecteurs, l'éminent recteur de l'Institut catholique de Paris, Mgr Baudrillart, déclare qu'il le fait " très volontiers " et, dans une longue préface qui est bien la meilleure recommandation qu'on pût souhaiter pour le livre, il souhaite ardemment " qu'il se répande ", dans l'assurance " qu'il fera du bien à beaucoup d'âmes ".

\* \* \*

LES CONSERVATEURS ET LA III<sup>e</sup> REPUBLIQUE. *Notes d'histoire*, par Georges Hoog. 1 vol. in-16. Prix: 1 fr. 50. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6<sup>e</sup>).

Ce petit volume d'histoire contemporaine est un exposé des évolutions du parti conservateur en France depuis 1870. Le titre des chapitres suffit à faire connaître l'étendue du programme que s'est tracé M. Hoog.

I. Les royalistes à l'Assemblée nationale. — II. Les origines anti-cléricales de la troisième République. — III. L'échec du " Seize Mai ". — IV. Un régime de faiblesse: la République provisoire. — V. De l' " Union conservatrice " au " Boulangisme ". — VI. Le Ralliement et l'Esprit nouveau. — VII. Du Nationalisme à la Monarchie.

\* \* \*

LES JEUNES FILLES FRANÇAISES ET LE PROBLEME DE L'EDUCATION, par P. Fevel, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de l'Université. 1 vol. in-12 de la Collection *Science et Religion*, No 583. Prix: 0 fr. 60. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6<sup>e</sup>).

*L'ancienne éducation féminine, la jeune fille bien élevée au XIX<sup>e</sup> siècle, un témoignage historique: la tentative de la Mère Marie du Sacré-Cœur, l'éducation des Françaises d'aujourd'hui*; ces titres des divers chapitres de l'ouvrage de M. P. Fevel indiquent tout l'intérêt des questions traitées. L'auteur n'hésite point à soutenir, contre une opinion trop courante encore, que la jeune fille a droit à la culture secondaire, à toute la culture secondaire, et que cette culture ne la privera d'aucune de ces qualités aimables dont on craignait qu'une instruction trop poussée ne provoquât la disparition.

HABITATIONS A BON MARCHE ET CAISSES D'EPARGNE, par Henry Clément. 1 vol. in-12 de la Collection *Science et Religion (Questions de Sociologie*, No 584). Prix: 0 fr. 60. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

L'auteur du présent volume estime qu'il n'y a pas pour l'Etat, pour les municipalités, pour les caisses d'épargne, d'oeuvre plus urgente à créer, à encourager. Et non seulement il fait connaître la législation actuelle française et son amélioration souhaitable, mais il entre dans des détails de statistique, il fait connaître les réalisations pratiques, fournit des chiffres des devis.

\* \* \*

BIBLE ET PROTESTANTISME, par Victor Franque. 1 vol. in-16. Prix : 2 fr. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Ces lettres répondent à une série d'objections présentées par une " amie protestante " à l'encontre de la doctrine catholique. Leur caractéristique est d'invoquer *le seul témoignage* de la Bible. A cette lecture on est bien obligé de reconnaître que l'interprétation catholique des Livres Saints est la seule qui soit logique et rationnelle.

\* \* \*

La *Revue Canadienne* a encore reçu les ouvrages suivants :

L'ANGE GARDIEN. Exercice en trente méditations, par l'abbé P. Feige.

Un volume in-32. Prix: 1 fr. — Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris.

Joli volume dans lequel l'auteur a condensé avec succès la doctrine de l'église relative à l'existence des Anges Gardiens, à la protection dont ils nous entourent et à nos devoirs envers eux.

L'EVANGILE ET LE TEMPS PRESENT, par M. l'abbé E. Perrin.—Nouvelle édition 1910. — Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris.

LE LIBERALISME EST UN PECHE, par Dom F. Sarda y Salvany.—Nouvelle édition 1910. — Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris.

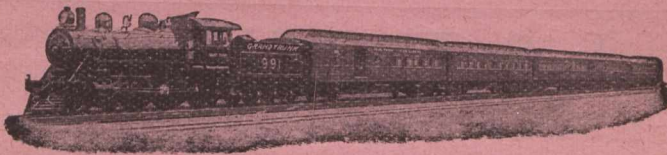


- LA BONTE ET SES TROIS PRINCIPAUX ADVERSAIRES, par J. Vernhes.  
1910. — Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris.
- DIEU, SON EXISTENCE ET SA NATURE, par l'abbé Broussolle, 1910. —  
Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris.
- LA LOI D'AGE POUR LA PREMIERE COMMUNION, par l'abbé F. Sibend.  
—Deuxième édition, 1910. — Téqui, Paris.
- LE MYSTERE DE LA REDEMPTION, par le R. P. E. Hugon, 1910. —  
Téqui, Paris.
- L'ART D'ARRIVER AU VRAI, par J. Balmès.—Nouvelle édition, 1910. —  
Téqui, Paris.
- VIE DE SAINTE MARTHE, par la comtesse de Saint-Bris.—Troisième  
édition, 1910. — Téqui, Paris.
- LETTRES A UN HOMME DU MONDE SUR LES EPITRES DE SAINT-  
PAUL AUX CORINTHIENS, par Mgr G.-L. d'Hautpoul, 1910. — Des-  
clée de Brouwer et Cie, Bruges.
- LE PENITENT BRETON PIERRE DE KERIOLET, par le Vte Le Gouvello.  
1 vol. in-12. Prix : 3.50 fr. — Téqui, 83, rue Bonaparte, Paris.
-

**GRAND  
TRUNK  
RAILWAY  
SYSTEM**

Le réseau du Grand Tronc parcourt une route des plus populaires depuis l'Est du Canada jusqu'à Chicago.

Voies doubles, trains à grande vitesse, très beaux lits-salons, aménagement moderne. Wagons-restaurants de première classe. Toutes les garanties de confort et de sûreté.



## L'ELOGE DU " GRAND TRONC "

Un des correspondants du *Times* de Londres décrivant son tour d'Amérique, dans un article, paru le 4 février dernier, disait entre autres choses :

" De beaucoup le plus charmant voyage que  
" j'aie fait en Amérique, ça été sur le GRAND  
" TRONC, de Montréal à Toronto. Le GRAND  
" TRONC, c'est admis, a un système parfait  
" de lits-salons. Nous courrions à 50 milles  
" à l'heure sur l' " International Limited ",  
" jouissant d'un confort qu'aucun train  
" d'Angleterre ne peut procurer ".

Cet éloge d'un voyageur qui parcourt le monde, est tout à l'honneur des chemins de fer canadiens.

Pour plus amples informations, livrets illustrés, tarifs, etc., s'adresser à

**W. E. DAVIS,**  
Pass. Traff. Mger,  
Montréal.

**G. T. BELL,**  
Ass. Pass. Traff. Mger,  
Montréal.

**GEO. W. VAUX,**  
General Pass. Agent,  
Montréal.



# Sirop d'Anis Gauvin

recommandé aux mères de famille pour la guérison  
des Coliques, de la Diarrhée, des douleurs de la  
Dentition, de la Coqueluche et du manque de  
sommeil chez les enfants.

25 cents la bouteille.

En vente partout.

## LES CACHETS GAUVIN CONTRE LE MAL DE TETE

la Névralgie, le Surmenage agissent  
rapidement, efficacement

25 cents la boîte.

En vente partout.

## J. A. E. GAUVIN

Pharmacien-Chimiste

850, SAINTE-CATHERINE EST,

MONTREAL

## ED. ARCHAMBAULT

Pianos, Orgues, Phonographes

Instruments de Musique de toutes sortes

NOS PRIX DEFIENT TOUTE COMPETITION

312, RUE SAINTE-CATHERINE EST,

MONTREAL

Près de la rue Saint-Denis

Tél. Bell Est 1842.

RENAUD, KING & PATTERSON, Limitée

MEUBLES, LITERIE, TAPIS,  
DRAPERIES, ETC., ETC.

COIN DES RUES SAINTE-CATHERINE ET GUY

Visiteurs cordialement invités.

## MORENCY FRERES

346, SAINTE-CATHERINE EST,

346, rue Ste-Catherine Est, - Montréal

ENCADREURS, DOREURS.

Moulures, Cadres, Gravures, Peintures à l'huile, Consoles, Miroirs, Etc.



Messieurs les membres du clergé, sont invités à venir visiter notre maison nouvelle d'Ornements d'Eglise. Nous avons un grand choix de Calices, Ciboires, Hosties, Chapes, Chasubles, Dalmatiques, Statues, Candelabres, Burettes, Médailles, Chapelets, Cierges et Chandelles ; aussi un assortiment complet de Chapeaux ecclésiastiques français.

Une visite est respectueusement sollicitée.

**BERTRAND, FOUCHER, BELANGER INC.** 26, rue Notre-Dame Ouest  
**MONTREAL**

Bell Téléphone Main 7437



# VINS DE MESSE

Marque "VATICAN"  
Marque "SANCTUAIRE"

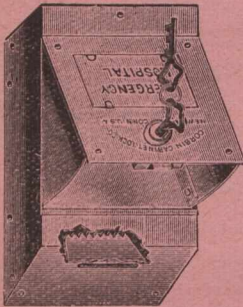
Ces vins se recommandent par leur qualité et les soins apportés à leur fabrication. Certificats d'authenticité approuvés par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Nous recommandons aux convalescents et aux personnes faibles

## LE VIN TONIQUE "BACCHUS" AU QUINQUINA

**POUR LA TABLE** Clarets et Sauternes : *Vigneau & Cambours, Bordeaux*  
Vins de Bourgogne : *Morin Père & Fils, Beaune*

Laporte, Martin & Cie, Ltée Distributeurs 568, RUE SAINT-PAUL  
MONTREAL



## QUINCAILLERIE GENERALE

Trones en acier, pour Eglises, pour Hôpitaux, Etc.  
PRIX \$1.25

Serrures de sûreté inrochetables, de tous genres et pour tout usages.  
Filtres à l'eau à l'épreuve des germes, s'adaptant au robinet, aussi filtres de table de toutes grandeurs.

L. J. A. SURVEYER

Importateur de Ferronnerie  
52, Boulevard Saint-Laurent, - Montréal



## DESMARAIS & ROBITAILLE Limitée

Importateurs et fabricants  
d'Ornements et Bronzes d'Eglises, Statues,  
Articles Religieux, Etc.

SPÉCIALITÉ : Vin de Messe et Huile huit  
jours "Nice".

19 et 21, NOTRE-DAME OUEST, MONTRÉAL, Can.



## A. S. Lavallée MAGASIN DE CHAUSSURES

FOURNISSEUR DES COMMUNAUTES RELIGIEUSES

97 à 101, Boulevard Saint-Laurent, MONTREAL

Téléphone Bell : EST 1846.



**Actif : \$277,107,868.46**

Rapport pour l'année finissant le 31 décembre 1909

de la

# METROPOLITAN LIFE INSURANCE CO.

(Société anonyme incorporée par l'Etat de New York)

“ Société du Peuple, par le Peuple, pour le Peuple ”

## ACTIF

Débitures et actions de villes et de chemins de fer des Etats-Unis...	\$123,346,161.39
Débitures et hypothèques .....	105,183,172.02
Immeubles .....	23,311,215.72
Prêts à demande .....	172,930.00
Fonds en mains .....	5,420,643.42
Prêts aux porteurs de polices .....	11,193,245.61
Primes dues et en cours de perception .....	5,190,288.45
Intérêts et loyers .....	3,290,211.85
	<hr/>
	\$277,107,868.46

## PASSIF

Dividendes payables en 1910 aux porteurs de polices avec participation Branche intermédiaire .....	\$ 1,599,645.00
Dividendes payables en 1910 aux porteurs de polices avec participation. Département ordinaire .....	134,508.71
NOTE. — Presque toutes les polices ordinaires de cette compagnie sont non participantes et émises à primes peu élevées.	
Partie de Bonus payable en 1910 sur polices industrielles .....	5,204,639.95
	<hr/>
	\$ 6,938,793.66
Fonds de réserve spécial et réassurance .....	237,213,384.00
Tout autre passif .....	3,053,470.82
Capital et surplus .....	29,902,219.98
	<hr/>
	\$277,107,868.46

## AUGMENTATION PAR PERIODE DE DIX ANNEES

Revenu pour l'année			Actif à la fin de l'année		
Déc. 31, 1889	\$	8,725,196.47	Déc. 31, 1889	\$	8,597,468.77
“ 1899		28,798,714.45	“ 1899		51,070,840.74
“ 1909		84,796,175.27	“ 1909		277,107,868.46
Surplus à la fin de l'année			Nombre de polices en vigueur à la fin de l'année		
Déc. 31, 1889	\$	1,597,183.90	Déc. 31, 1889		1,852,432
“ 1899		7,653,479.68	“ 1899		4,980,704
“ 1909		29,902,219.98	“ 1909		10,621,679
Valeur des assurances à la fin de l'année					
Déc. 31, 1889	\$	204,816,521.00			
“ 1899		800,531,009.00			
“ 1909		2,041,951,700.00			



# GRANGER FRÈRES Limitée

43, rue Notre-Dame Ouest, MONTREAL, QUE.

## LIVRES ET OBJETS DE PIETE

Bréviaires et Missels  
Statuettes, Crucifix, Médailles,  
Imagerie artistique,  
Souvenirs de première communion, etc.

## ARTICLES DE BUREAU

Fournitures de classes  
Objets de fantaisie  
Papeterie—Impressions—Reliure.  
Plumes fontaines de toutes marques.  
Clavigraphes.

## Cartes Postales Illustrées.

Articles pour dessin.  
Albums à photographies, etc.

## Marchandises en Cuir.

Portefeuilles, Porte-monnaie,  
Nécessaires.

## TAPISSERIE

Toile à chassis — Moulures

Jouets, Parfums, Spécialité d'articles  
populaires pour marchands.

GRANGER FRERES, Limitée.

Importateurs. — Représentants des principales maisons Européennes et  
Américaines, pour la vente en gros et en détail.

# DUPUIS FRÈRES Limitée . . .

447-449, RUE SAINTE-CATHERINE EST

MONTREAL

Le plus grand magasin à rayons de la partie Est de cette ville.  
La plus ancienne maison canadienne-française du genre.  
Etablie depuis plus de 41 ans. Occasions exceptionnelles à tous  
les rayons. Tout article vendu par nous est sujet à notre  
garantie. Entière satisfaction ou plein remboursement du prix  
de l'achat. Commandes par la poste, exécutées rapidement  
et avec soin . . . . .

Attention spéciale aux commandes  
qui nous sont confiées par les mem-  
bres du clergé ou par les maisons  
religieuses.